

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

جامعة أبي بكر بلقايد - تلمسان -

Université Aboubakr Belkaïd – Tlemcen –

Faculté de TECHNOLOGIE



MEMOIRE

Présenté pour l'obtention du **diplôme** de **MASTER**

En : Architecture

Spécialité : architecture et patrimoine

Par: CHAMMOUMA Ichrak souad

Sujet

Le site archéologique d'imonium à Tizirt un patrimoine à valoriser et exploiter par un développement touristique et culturel

Soutenu publiquement, le 28 /08 / 2024 , devant le jury composé de :

M KHATTABI lahcen	MCB	Université de Telemen	Président
M MERZOUG Abdellatif	MAA	Université de Telemen	Examineur
Mme MALTI Maliha	MCB	Université de Telemen	Examineur
M CHIALI Mostapha	MAA	Université de Telemen	Encadrant

Année universitaire : 2023/2024

Remerciements

J'exprime ma gratitude envers Allah Tout-Puissant pour m'avoir accordé la force, le courage et la patience nécessaires pour progresser et réussir dans mon parcours universitaire.

Je souhaite adresser mes sincères remerciements à Monsieur Chiali Mostapha pour son encadrement, son attention et ses connaissances professionnelles.

Mes remerciements vont également à Monsieur Khatabi Lahcen pour avoir présidé le jury de ma soutenance, ainsi qu'à Monsieur Merzoug Abdellatif et à Madame Malti Maliha pour avoir examiné mon travail.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers tout le personnel de direction de l'OGEBEC de Tizirt pour son soutien et son accès à la documentation.

Je remercie l'association Chomoue Tlemcen et l'Academy de Tolab Maali, qui ont formé et élevé de nombreuses générations, dont je fais partie.

Enfin, je remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à l'élaboration de ce modeste travail.

Dédicaces

À l'âme de mon père, que Dieu le garde au paradis, qui m'a toujours soutenue et motivée dans mes études, je dédie cet humble geste comme preuve de reconnaissance

À ma chère mère, à celle qui m'a inondé de tendresse et d'espoir, peu importe ce que je fais ou dis, je ne pourrai jamais te remercier assez. Ton amour inconditionnel m'entoure, ta bienveillance me guide et ta présence à mes côtés a toujours été ma source de force pour surmonter les obstacles.

A ma petite famille, à mes sœurs et frères spécialement halima , mohamed , Rim , marwa , amin votre amour , votre soutien et votre présence ont façonné les plus beaux chapitre de ma vie , que ce travail soit le témoignage de notre indéfectible

"À Ibrahim, compagnon de tant de souvenirs précieux et lumière qui a éclairé chaque instant de ma vie par sa présence. Je te suis reconnaissant d'être mon pilier, mon soutien inébranlable tout au long de chaque page de cette mémoire. Tu as été ma source d'inspiration, ma force et mon réconfort.

A mes À mes chers amis, compagnons de rires, de larmes et de tant de moments inoubliables, Douaa , Razika , sanaa , Hadjer , chahinez , marwa , houda , oumaïma , fatima .. Et toute mes amies et copines qui se reconnaîtront.

A mon binôme houda , compagnon de trajet de 5ans ..et mes amis de la promotion 2019/2024

A vous, je dédie humblement ce travail, puisé du plus profond de mon cœur

Résumé

L'Algérie possède une richesse culturelle et patrimoniale remarquable, fruit de la succession de nombreuses civilisations. Ce patrimoine, témoigné notamment par ses sites archéologiques, est reconnu à l'échelle nationale et internationale pour son originalité et sa diversité culturelle. Cependant, certains sites comme celui de Tizirt font face à des menaces telles que l'érosion naturelle et l'urbanisation non réglementée, ce qui entrave leur préservation et leur contribution à l'économie locale.

Pour préserver et valoriser le site de Tizirt, nous proposons de développer des infrastructures touristiques et culturelles telles qu'un hôtel et un musée sur place. Cette approche vise à offrir une alternative durable tout en répondant à la demande croissante du tourisme. Une grande partie essentielle de cette démarche sera la médiation archéologique, qui intégrera des activités éducatives et interactives pour sensibiliser le public à l'importance de la préservation du patrimoine. En offrant des expositions, des visites guidées et des reconstitutions historiques, la médiation archéologique permettra d'impliquer davantage les visiteurs et de promouvoir une meilleure compréhension et appréciation du site.

L'objectif est de mettre en valeur le site archéologique tout en préservant son authenticité à travers un musée dédié et un hôtel, tout en sensibilisant les visiteurs à l'importance de sa préservation.

Mots clés : patrimoine, sites archéologiques, valoriser, médiation archéologique, préservation

ملخص

تمتلك الجزائر ثروة ثقافية وتراثية رائعة، نتيجة تعاقب العديد من الحضارات. هذا التراث، الذي يتجلى بشكل خاص في مواقعها الأثرية، معترف به على الصعيدين الوطني والدولي لأصالته وتنوعه الثقافي. ومع ذلك، تواجه بعض المواقع مثل تيزيرت تهديدات مثل التآكل الطبيعي والتوسع العمراني غير المنظم، مما يعيق الحفاظ عليها ومساهمتها في الاقتصاد المحلي.

لحماية وتعزيز موقع تيزيرت، نقترح تطوير بني تحتية سياحية وثقافية مثل فندق ومتحف في الموقع. تهدف هذه المبادرة إلى تقديم بديل مستدام مع تلبية الطلب المتزايد على السياحة. جزء أساسي من هذه الخطوة سيكون الوساطة الأثرية، التي ستدمج أنشطة تعليمية وتفاعلية لزيادة وعي الجمهور بأهمية الحفاظ على التراث. من خلال تقديم المعارض والجولات الإرشادية وإعادة تمثيل الأحداث التاريخية، ستعمل الوساطة الأثرية على إشراك الزوار بشكل أكبر وتعزيز فهمهم وتقديرهم للموقع. الهدف هو إبراز الموقع الأثري مع الحفاظ على أصالته من خلال متحف مخصص و فندق، وزيادة وعي الزوار بأهمية الحفاظ عليه

Abstarct

Algeria possesses a remarkable cultural and heritage wealth, the result of the succession of numerous civilizations. This heritage, evidenced notably by its archaeological sites, is recognized nationally and internationally for its originality and cultural diversity. However, certain sites like Tigzirt face threats such as natural erosion and unregulated urbanization, which hinder their preservation and contribution to the local economy.

To preserve and enhance the Tigzirt site, we propose developing tourist and cultural infrastructures such as a hotel and an on-site museum. This approach aims to offer a sustainable alternative while meeting the growing demand for tourism. An essential part of this initiative will be archaeological mediation, which will incorporate educational and interactive activities to raise public awareness about the importance of heritage preservation. By offering exhibitions, guided tours, and historical reenactments, archaeological mediation will further engage visitors and promote a better understanding and appreciation of the site.

The objective is to highlight the archaeological site while preserving its authenticity through a dedicated museum, raising visitors' awareness of its preservation importance.

Sommaire

Remerciement.....	I
Dedicace	II
Résumé	III
ملخص	IV
Abstract.....	V
Sommaire	VI
List des tableaux	VII
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	VIII
INTRODUCTION GENERALE	1
1. Introduction.....	1
2. Problématique générale	2
3. Les Hypotheses (Actions Architecturales Sur Terrain Et Contextuelle)	3
4. Objectifs.....	3
5. Structure du travail	3
5.1. Partie théorique	3
5.2. Partie pratique	3
CHAPITRE I : APPROCHE THEORIQUE	
1. Introduction :	6
2. Concepts clés :	6
3. La notion du patrimoine :	6
4. Evolution de la notion de patrimoine :	8
5. Patrimoine archéologique :	8
6. L'intervention sur les sites archéologiques.....	14
7. La mise en valeur des sites archéologiques en milieu urbain : dimensions théoriques et applications concrètes	17
8. La mise en valeur des sites archéologiques entre la préservation et l'accès au public :	19
9. La préservation du patrimoine archéologique à l'échelle internationale et nationale :	21

CHAPITRE II : APPROCHE ANALYTIQUE

1. Introduction.....	32
2. Etat de fait du site de Tizirt.....	32

CHAPITRE III : APPROCHE THEMATIQUE

1. Introduction	68
2. Analyse des exemples	75

CHAPITRE IV : APPROCHE ARCHITECTURALE

1. Introduction.....	83
2. Partie technique	95

CONCLUSION GENERALE.....	105
---------------------------------	------------

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	106
--	------------

TABLE DES MATIERES	109
---------------------------------	------------

Table des illustrations

Figure 1 : Théâtre romain de Vienne dans un milieu urbain.....	11
Figure 2 : Arc de triomphe de Timgad avant la restauration.....	15
Figure 3 : Arc de triomphe de Timgad après la restauration par A. BALLU.....	15
Figure 4 : Avant et après les fouilles et la restauration de la Grande Ziggourat d'Ur, construite il y a environ 4000 ans par le roi Ur-Namu du Nouvel Empire Sumérien.....	16
Figure 5 : Coupe longitudinale sur le capitole restaurée côté est, Timgad par A. BALLU...	17
Figure 6 : Coupe longitudinale sur la basilique ; Timgad par A. Ballu.....	17
Figure 7 : fouilles de Site archéologique d'Olbia.....	18
Figure 8 : la pollution menace les sites du patrimoine mondial de l'Unesco, Monument historique à Mekli Pakistan.....	20
Figure 9 : IRAK. Destruction au bulldozer d'un joyau archéologique par l'EI.....	20
Figure 10 : Loi n° 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel.....	29
Figure 11 : Photo de Tizirt.....	32
Figure 12 : Tizirt à l'échelle régionale.....	33
Figure 13 : Tizirt à l'échelle locale.....	33
Figure 14 : technique d'occupation phénicienne sur le littoral algérien.....	35
Figure 15 : plan d'occupation romaine sur la ville de Tizirt.....	36
Figure 16 : Projection sur la façade du temple.....	37
Figure 17 : temple romain actuel.....	37
Figure 18 : la mise en place du village coloniale.....	38
Figure 19 : les extensions réalisées à Tizirt.....	39
Figure 20 : carte du développement de la ville de Tizirt.....	40
Figure 21 : la délimitation du périmètre d'intervention et de ses entités.....	41
Figure 22 : coupe schématique de la rue 11 décembre 1960 ,.....	42
Figure 23 : image de la rue 11 décembre 1960.....	43
Figure 24 : 23L'accessibilité aux zones d'études.....	43
Figure 25 : Carte Bati/Non Bati.....	44
Figure 26 : 25le système bâtis dans le périmètre d'étude,.....	45
Figure 27 : 26carte des équipements existant,.....	46
Figure 28 : 27es nœuds dans le périmètre d'étude,.....	46
Figure 29 : l'accès au site archéologique,.....	47

Figure 30 : voie piétonne et mécanique,.....	48
Figure 31 : escalier vers la mer,	48
Figure 32 : voie avec des arbres,	48
Figure 33 : le boulevard périphérique,	48
Figure 34 : les entrées du site archéologique,	49
Figure 35 : l'état de dégradation du clôture,	49
Figure 36 : l'état de dégradation de la clôture est,	49
Figure 37 : Le site archéologique comprend des ruines	50
Figure 38 : Carte de diagnostic.....	52
Figure 39 : l'extérieur de la construction navale,.....	53
Figure 40 : L'intérieur de la construction,.....	53
Figure 41 : situation du site archéologique de principia , source: google earth	54
Figure 42 : 3d du site archéologique,	54
Figure 43 : situation du site archéologique de domus affreschi,	56
Figure 44 : Vue De Dessus Des Toits	57
Figure 45 : hotel meusum ,	59
Figure 46 : la structure de l'hotel d'antakya,	59
Figure 47 : Plan du RDC	60
Figure 48 : les chambres de l'hôtel	61
Figure 49 : coupe schématique 3d de l'hôtel	61
Figure 50 : Plan d'étage 1	61
Figure 51 : Plan du terrasse	61
Figure 52 : carte d'intervention,	63
Figure 53 : assiette d'intervention,	64
Figure 54 : schéma de l'accessibilité de la parcelle d'intervention	65
Figure 55 : façade de l'hotel de sofitel ,.....	75
Figure 56 : Diagramme illustrant le volume de l'hôtel Sofitel	76
Figure 57 : la relation entre l'hotel et son environnement	76
Figure 58 : Plan de EDC.....	76
Figure 59 : Plan d'étage courant (source :soualhi nourlhouda , mémoire fin d'étude , octobre 2015).....	76
Figure 60 : hôtel GOTO au japon , source : archdaily	78
Figure 61 : hotel maritime (une vue panoramique) source:archdaily	78
Figure 62 : photo des fenêtres en arc.....	79

Figure 63 : les baies vitrées dans les espaces	79
Figure 64 : plan de masse	79
Figure 65 : coupe schématique du projet et la mer.....	79
Figure 66 : plan de 1er étage	80
Figure 67 : plan du 2 ^{ème} étage, source : auteur	80
Figure 68 : plan du 3 ^{ème} étage,	80
Figure 69 : schéma de principe,.....	83
Figure 70 : Programme De Base	84
Figure 71 : Genèse de la forme.....	86
Figure 72 : façade principale du projet.....	87
Figure 73 : Plan de masse 3d,	88
Figure 74 : Plan de RDC	89
Figure 75 : Plan de 1 ^{er} étage	90
Figure 76 : Plan du 2 ^{ème} étage	91
Figure 77 : plan du 3 ^{ème} étage	92
Figure 78 : l'aménagement du port de plaisance	93
Figure 79 : une vue du port en direction vers l'hôtel.....	93
Figure 80 : le pont urbain du site,.....	94
Figure 81 : façade principale, partie d'hébergement et de restauration	95
Figure 82 : La logique structurale.....	96
Figure 83 : Mur Rideau	96
Figure 84 : Plan de Fondation de projet	97
Figure 85 : Infrastructure (Fondation).....	98
Figure 86 : Infrastructure (Les Joints).....	98
Figure 87 : Coupe de principe surcharge pour finition	99
Figure 88 : les cloisons de distribution.....	100
Figure 89 : Fonds Plafonds.....	100
Figure 90 : Chauffage et climatisation	100
Figure 91 : plan Chauffage et climatisation	101
Figure 92 : Les émetteurs de Chaleur.....	102
Figure 93 : L'assainissement.....	102
Figure 94 : Plan d'électricité du fragment de projet.....	103

Tableaux.

Tableau 1 : Moyennes pentadaires des températures maximales °C	41
Tableau 2 : Moyennes pentadaires des températures minimales °C	42
Tableau 3 : Synthèse Concernant La parcelle d'intervention	65
Tableau 4 : Classification des Hôtels	71
Tableau 5 : Tableau qui montre le nombre des chambres pour le classement	72
Tableau 6 : Tableau d'espace commun, source : journal officiel d'Algérie	73
Tableau 7 : Tableau d'ascenseur, source : journal officiel d'Alger	73
Tableau 8 : Tableau d'équipements de l'hôtel, source : journal officiel d'Alger	73
Tableau 9 : Premier Exemple : Hôtel de Sofitel Alger	75
Tableau 10 : Premier Exemple : Hôtel de Sofitel Alger	78
Tableau 11 : Programme	85

Introduction générale

1. Introduction

Le patrimoine, en tant que témoignage tangible et intangible du passé, constitue un précieux héritage que nous chérissons aujourd'hui et que nous sommes responsables de transmettre aux générations futures. Il englobe une diversité de biens, qu'ils soient matériels ou immatériels, qui incarnent la richesse culturelle, historique et artistique d'un espace donné, d'une époque particulière ou d'un style caractéristique.

Dans le contexte actuel, le patrimoine évolue au-delà de son rôle traditionnel en devenant une ressource essentielle pour le développement socioculturel et économique. Il offre non seulement une connexion profonde avec nos racines et notre identité, mais il constitue également une source inépuisable d'inspiration pour les générations présentes et futures.

La préservation du patrimoine est un engagement mondial, encadré par des conventions internationales telles que la Charte d'Athènes de 1931 et la Charte de Venise de 1964, élaborées en collaboration avec des institutions telles que le Conseil de l'Europe, l'ICOMOS et l'UNESCO. Ces initiatives visent à assurer une gestion durable et éthique du patrimoine, favorisant sa transmission intacte aux générations futures.

Parmi les différentes catégories de patrimoine, le patrimoine archéologique revêt une importance particulière en tant que gardien des vestiges matériels de l'histoire humaine. Les sites archéologiques, définis par l'ICOMOS, sont des témoins palpables des activités humaines à travers le temps, jouant ainsi un rôle vital dans la préservation de la mémoire collective et de l'identité sociale.

En Algérie, la Loi n° 98-04, adoptée en 1998, établit un cadre juridique solide pour la protection des sites archéologiques. Elle reconnaît les multiples valeurs de ces sites, allant de l'importance historique à leur contribution scientifique, sociale et économique. Ces sites ne sont pas seulement des archives vivantes du passé, mais ils deviennent également des moteurs de développement à travers le tourisme culturel et la création d'infrastructures qui stimulent

L'économie locale et offrent des opportunités d'emploi. Ainsi, la préservation du patrimoine archéologique en Algérie transcende le simple devoir de conservation pour devenir un levier puissant de croissance durable et de promotion de la diversité culturelle.

L'Algérie se distingue par son patrimoine archéologique exceptionnel, avec des sites tels que Timgad, inscrit au patrimoine mondial de l'humanité, et IOMNIUM à Tizirt, reconnu au niveau national. Malgré les efforts de préservation déployés par le pays, ces trésors historiques

font face à diverses menaces, telles que développement non régulé, le saccage et la spoliation, le vandalisme, et des lacunes institutionnelles.

Le site archéologique d'IOMNIUM à Tigzirt illustre concrètement ces défis en Algérie. Bien qu'il ait obtenu le statut de patrimoine national en 1900, ce témoin de différentes civilisations est confronté à des défis significatifs. Nous avons décidé de l'inclure dans notre étude afin de garantir sa préservation et sa mise en lumière, tout en mettant en avant son importance historique.

Tigzirt, en tant que destination touristique prisée, attire de nombreux visiteurs grâce à ses charmes naturels. Cependant, le site archéologique, en retrait et mal signalé, ne contribue pas pleinement à la vitalité de la ville, créant ainsi une discordance. L'absence de panneaux d'information, les clôtures obstruant la vue et l'absence d'un parcours défini contribuent à un sentiment de négligence envers ce patrimoine.

Pour réaliser une étude contextuelle et définir notre périmètre d'étude, nous avons consulté divers organismes tels que l'OGEBEC, la direction d'urbanisme, L'APC et Une visite sur le terrain accompagné avec un guide a souligné les potentiels et les lacunes contextuelles, mettant en évidence l'importance du site archéologique en tant que patrimoine, son histoire, son attractivité touristique, ses besoins d'entretien, et la nécessité d'installations pour valoriser cet héritage patrimonial

2. Problématique générale :

En dépit de la symbolique riche de ce site et de son statut de patrimoine national, on constate une négligence manifeste en matière de mise en valeur. Il doit relever divers défis, tels qu'une affluence limitée due à son manque d'attrait, ainsi qu'une désarticulation avec son environnement (l'entité portuaire, la mer et l'entité coloniale), l'empêchant ainsi de s'intégrer pleinement à la dynamique de la ville. Cela nous a conduit à poser la problématique suivante :

- « Comment valoriser le site archéologique afin de stimuler l'intérêt et créer un appel, tout en consolidant ses liens fonctionnels et visuels avec son environnement (entité portuaire, entité coloniale, la mer ? »

3. LES HYPOTHESES (ACTIONS ARCHITECTURALES SUR TERRAIN ET CONTEXTUELLE) :

- L'élaboration architecturale dans deux orientations : patrimoniale et touristique, pour valoriser le patrimoine archéologique de cette cité naval.

- Récupération les vestiges et les traces archéologiques (comme le cardo et le decumanus), ainsi que l'exploitation des structures présentes sur le site, y compris celles situées aux abords (telles que le port, la ville et la mer).

4. Objectifs :

- Encourager les visiteurs à explorer le site tout en les sensibilisant au développement de ses valeurs.
- Établir une connexion entre les différentes entités du site archéologique, telles que le temple, la grande basilique et les thermes.
- Établir une liaison entre les différentes composantes de la ville, notamment le noyau colonial, le port et la plage, à travers le site d'IOMNIUM.

5. Structure du travail :

Notre travail se divise en deux parties distinctes :

5.1. Partie théorique :

Cette section repose sur une recherche bibliographique approfondie et la collecte de divers documents tels que des ouvrages, des conventions, des articles, des conférences, ainsi que des cartes et des plans. L'objectif est d'effectuer une analyse contextuelle de notre zone d'étude. Nous approfondirons également notre compréhension du thème grâce à une recherche sur les notions clés, en prenant des exemples de références pour une connaissance approfondie. Cette phase permettra d'établir un programme à la fois qualitatif et quantitatif.

5.2. Partie pratique:

Cette partie s'articule autour d'un travail sur le terrain et de la conception architecturale :

Approche analytique : Nous effectuerons des visites sur le site archéologique, au musée de Tizirt et à l'APC de Tizirt afin de recueillir des données, notamment des photographies, des cartes et des plans pour faire une analyse d'état de fait.

Approche architecturale : Au sein de cette phase, nous procéderons à la conception de notre projet. Nous explorerons en détail le processus d'idéation, mettant en évidence les différentes étapes du développement du projet

Chapitre I :
approche théorique

1. Introduction :

La terre que nous recevons de nos parents n'est pas un don permanent, mais plutôt un emprunt que nous devons restituer à nos enfants. En tant que symbole des mémoires, la terre révèle nos origines profondes, et le patrimoine archéologique enfoui en son sein demeure le témoignage vivant des traditions séculaires des peuples anciens.

Le patrimoine joue un rôle précieux dans la fondation de l'identité humaine, contribuant significativement à la promotion de la diversité culturelle, au développement du sens civique et à la réduction de l'exclusion sociale. Ainsi, une gestion sérieuse et efficace de ce patrimoine est non seulement bénéfique mais également essentielle.

Face aux risques naturels et humains auxquels est exposé ce patrimoine archéologique, il devient impératif de concevoir une stratégie globale, à la fois locale et régionale, visant à préserver ces joyaux du génie humain.

Consciente de l'importance du patrimoine, la communauté internationale a créé des organismes dédiés, tels que l'UNESCO et l'ICOMOS, pour la gestion de cet héritage précieux.

2. Concepts clés :

Patrimoine archéologique : Ensemble des vestiges matériels et immatériels résultant de l'activité humaine et conservés dans le sol ou sous l'eau.

Mise en valeur : Ensemble des actions visant à rendre un site archéologique accessible au public et à lui donner du sens.

Médiation : Processus de communication visant à faciliter la compréhension et l'appropriation du patrimoine archéologique par le public.

3. La notion du patrimoine :

Avant d'aborder la notion de patrimoine archéologique, qui constitue le sujet de notre recherche, il serait judicieux d'apporter un éclairage sur le patrimoine dans son acception la plus vaste et d'exposer ses divers aspects.

Les différentes définitions du patrimoine :

Le patrimoine est une notion complexe qui a connu une évolution considérable au fil du temps. Dans son sens le plus large, il englobe un ensemble de biens et de connaissances représentatifs de valeurs, bénéficiant d'une reconnaissance et d'une préservation, avec pour objectif ultime la

transmission à destination des générations futures Ouvrage de « Terre des Hommes » paru en 1939

Plusieurs définitions ont été attribuées à la notion de patrimoine. Ainsi, à l'origine, le terme "patrimoine" fait référence à ce "bien d'héritage" qui "descend suivant les lois des pères et des mères aux enfants", comme le mentionne le Littré. Diverses perspectives enrichissent cette notion

- Selon le Petit Larousse, le patrimoine est défini « Comme un bien partagé, un héritage commun d'une communauté ou d'un groupe humain. »
- L'encyclopédie Wikipédia explique étymologiquement que « le patrimoine est l'ensemble des biens hérités du père, englobant l'idée d'un héritage légué par les générations précédentes, devant être préservé intact pour les générations futures, ainsi que la nécessité de construire le patrimoine à venir. »
- Pour André Chastel, historien de l'art français, « la reconnaissance du patrimoine réside dans le fait que sa perte constitue un sacrifice, et sa conservation nécessite des sacrifices.»
- Alphonse Duperron, historien français spécialisé dans le Moyen Âge et l'époque moderne, souligne que « le patrimoine contribue au façonnement humain de l'historique. »
- Dans son ouvrage "L'allégorie du patrimoine", Françoise Choay définit « le patrimoine comme un bien, un héritage commun d'une collectivité ou d'un groupe humain. Elle le décrit comme un fonds destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaires, constitué par l'accumulation continue d'une diversité d'objets liés à leur appartenance commune au passé, englobant œuvres et chefs-d'œuvre des beaux-arts et des arts appliqués, ainsi que les travaux et produits de tous les savoirs et savoir-faire humains.
- La Charte internationale⁷ du tourisme culturel a élargi la compréhension du patrimoine en affirmant que « le patrimoine est un concept étendu qui englobe à la fois l'environnement naturel et culturel. Il englobe les notions de paysage, d'ensembles historiques, de sites naturels et construits, ainsi que les notions de biodiversité, de collections, de pratiques culturelles traditionnelles ou contemporaines, de connaissances et d'expériences. La Charte rappelle et exprime le long cheminement du développement historique qui constitue l'essence des diverses identités nationales, régionales, indigènes et locales, tout en étant une partie intégrante de la vie moderne. Elle représente un point de référence dynamique et un instrument positif pour le développement et les échanges.»

4. Evolution de la notion de patrimoine :

La première charte, émise lors du premier congrès international des architectes et techniciens des monuments historiques en 1931 à Athènes, a été suivie, en 1965, par la charte de Venise intitulée « charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites ».

Le terme "patrimoine" n'est apparu qu'en 1972 dans « la convention pour la protection du patrimoine mondial culturel et naturel », rédigée lors de la conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture qui s'est tenue à Paris en octobre 1972. Dans cette convention, le patrimoine englobe les monuments, les ensembles, et les sites. La notion de patrimoine, appréhendée dans une acception large, comprend aujourd'hui un ensemble de lieux, de monuments, d'objets matériels et immatériels à travers lesquels une société édifie son histoire et son identité.

Dans les pays du Maghreb, la conception du patrimoine suit les lignes directrices de celle en vigueur dans les pays occidentaux, principalement basée sur une vision européenne. Cette notion a été introduite avec la colonisation de l'Algérie et l'établissement des protectorats en Tunisie et au Maroc. En termes de gestion patrimoniale, elle présente des caractéristiques similaires à celles en France, notamment un fonctionnement centralisé au niveau des structures de l'État telles que le Ministère de la Culture, les Musées nationaux, les Bibliothèques, les Archives, etc.

5. Patrimoine archéologique :

Le "patrimoine archéologique" se réfère à l'ensemble des vestiges matériels laissés par les sociétés humaines du passé, qui sont découverts, étudiés et préservés par les méthodes de l'archéologie. Il englobe divers éléments tels que les sites, les structures, les artefacts, les objets, et les traces d'activités humaines enfouis dans le sol, sous l'eau, ou en surface. Ces éléments fournissent des informations cruciales sur l'histoire, la culture, les modes de vie et les réalisations des civilisations antérieures. La préservation et l'étude du patrimoine archéologique sont essentielles pour comprendre notre passé et pour transmettre ce savoir aux générations futures.

5.1. Composants du patrimoine archéologique (site et monuments) :

Le terme "site archéologique" possède plusieurs définitions, notamment selon l'ordonnance du 4 mars 1993, qui le décrit comme tout terrain, formation géologique, bâtiment,

ensemble ou site susceptible de comprendre des biens archéologiques. Une autre définition, issue de la loi n° 98-04, le caractérise comme des espaces bâtis ou non bâtis sans fonction active, témoignant des actions de l'homme ou de l'homme et de la nature, avec une valeur historique, archéologique, religieuse, artistique, scientifique, ethnologique ou anthropologique.

L'ICOMOS le définit comme un lieu rassemblant les traces d'une activité humaine, chargé d'histoire et de symboles à travers des objets meubles ou immeubles. Un site archéologique est un lieu où l'on trouve des artefacts et d'autres preuves tangibles d'une activité humaine passée, ayant une valeur patrimoniale.

Le site archéologique est également défini physiquement à l'intérieur d'un espace de taille variable, généralement enfoui dans le sol. Il contient principalement des artefacts, écofacts et vestiges de structures. L'archéologue, en plus de ces découvertes, observe la stratigraphie du site et note le contenu de chaque contexte archéologique, permettant de reconstituer le contexte culturel associé à chaque occupation humaine du lieu.

Les témoignages archéologiques, considérés comme des strates culturelles, incluent des fosses à rebuts, des sols de hutte, des foyers, des trous de poteaux, des champs, des limites, des tumuli, des nécropoles, etc. Ces traces représentent une information conservée, accumulant l'expérience humaine au fil des siècles. Il est désormais essentiel de considérer des sites entiers, regroupant un maximum d'éléments de différentes époques, pour observer la continuité des existences et des activités humaines.

5.2. Les valeurs associées au patrimoine archéologique¹ :

Les sites archéologiques sont des endroits chargés d'histoire, de mémoire et de diverses valeurs, reconnus et appréciés depuis les temps des cités antiques. P. Colarossi et F. Choay ont compilé les valeurs les plus pertinentes, que je vais résumer brièvement :

A - Valeur scientifique : Le patrimoine archéologique représente une source d'informations précieuses et inépuisables permettant d'approfondir nos connaissances.

B - Valeur monumentale : La valeur monumentale d'un site archéologique réside dans sa capacité à rappeler, à avertir et à stimuler la réflexion sur les racines les plus profondes de l'humanité.

¹ Mme IZZA Née GUIRI Fatiha Les nouveaux modèles de la muséologie active appliqués à la présentation des sites archéologiques. ARCHITECTURE ET DEVELOPPEMENT DURABLE. Option : patrimoine et architecture.

C - Valeur esthétique et artistique : L'appréciation esthétique et artistique des objets est intimement liée à l'émergence de la notion de patrimoine culturel. Les ruines sont perçues comme des œuvres romantiques et pittoresques depuis leurs débuts.

D - Valeurs émotionnelles (historiques) : Ces valeurs sont décrites par P. Colarossi comme étant liées à l'histoire, à la mémoire, à l'imagination, à la curiosité, à la connaissance, au besoin d'expression de soi et de la communauté, ainsi qu'au besoin de donner un sens et de définir l'identité des individus, des communautés et des lieux.

E - Valeur cognitive (éducative et pédagogique) : Le patrimoine culturel en général, et le patrimoine culturel archéologique en particulier, représentent une accumulation importante d'informations sur l'histoire et le développement de la civilisation, nécessitant ainsi l'apprentissage et la transmission aux générations futures.

F - Cohérence Score : Aussi connu sous le nom de "Conformity Score", le patrimoine fournit une base de données servant de guide pour les évolutions territoriales et urbaines, renforçant ainsi l'importance et la légitimité du lieu.

G - Valeurs ludiques : Au-delà des valeurs qui viennent d'être évoquées, l'héritage est aussi une opportunité de joie et de détente.

Paix, dynamisme, beauté et atmosphère se réunissent dans l'un de nos magnifiques palais, jardins et parcs.

G - Valeurs ludiques : Au-delà des valeurs qui viennent d'être évoquées, l'héritage est aussi une opportunité de joie et de détente.

Paix, dynamisme, beauté et atmosphère se réunissent dans l'un de nos magnifiques palais, jardins et parcs.

5.3. Les sites archéologiques à proximité de la ville :

Le développement urbain et les divers travaux d'aménagement des villes mettent en péril les sites archéologiques en milieu urbain. La préservation des sites archéologiques en milieu urbain représente un défi majeur, une tâche extrêmement complexe à accomplir.

On peut examiner les sites archéologiques en milieu urbain selon deux approches distinctes : l'archéologie urbaine et l'archéologie urbaine. La première perçoit la ville comme une collection de sites archéologiques, pris individuellement et analysés par des interventions sporadiques. La deuxième, qui favorise la globalisation et l'intégration, considère la ville

comme un écosystème où l'objectif est de réaliser une analyse stratigraphique pour reconstituer la naissance et le développement de l'occupation de la ville. Il est difficile d'atteindre l'objectif de préserver les sites archéologiques dans un environnement urbain en raison d'une réalité qui met en évidence un antagonisme opposant les archéologues et les urbanistes. Les premiers, souhaitant préserver toutes les traces de ces vestiges, se retrouvent en désaccord avec les autres qui considèrent ces vestiges matériels comme des obstacles aux projets d'urbanisation et de modernisation des villes.²



Figure 1 : Théâtre romain de vienne dans un milieu urbain.

5.4. Risques auxquels sont confrontés les sites du patrimoine archéologique ³ :

La consommation massive du patrimoine culturel présente une variété de risques, notamment la détérioration, la dépréciation, la décontextualisation et la caricature des parcs d'attractions.

En tant qu'expérience culturelle, les touristes s'intéressent avant tout à tout ce que la communauté locale considère comme important, y compris une synthèse des scénarios passés, présents et même futurs souhaités pour la gestion durable de l'environnement social, culturel et territorial.

Malgré leur importance et leur valeur, les sites archéologiques continuent de faire face à une gestion inadéquate des risques et des dangers. Ces personnes ont des natures et des origines différentes :

² HAFSI Fatma Zohra Pour une conservation intégrée des sites archéologiques dans la politique nationale de L'aménagement du territoire.Memoir MAGISTER. UNIVERSITE MENTOURI : FACULTE DES SCIENCES DE LA TERRE, DE GEOGRAPHIE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE .p .27

³ UNESCO, Gérer les risques de catastrophes pour le patrimoine mondial, Manuel de référence Titre original : Managing Disaster Risks for World Heritage , ed. UNESCO, juin 2010

- ✓ Risques naturels : Cette catégorie comprend tout ce qui concerne les catastrophes naturelles telles que les tremblements de terre, les inondations et le changement climatique d'une part, et les incendies et autres activités humaines d'autre part.

- ✓ Risques liés au développement :

Les activités humaines : notamment le vandalisme, provoquent la destruction du patrimoine que nous cherchons à préserver.

Les mesures actuelles pourraient poser un certain nombre de menaces, allant de l'installation d'éléments incompatibles à proximité des monuments culturels jusqu'à leur destruction complète.

Bien que les décisions de développement soient quelque peu prévisibles, elles sont également façonnées et conditionnées par les processus qui les guident ainsi que par les règles et mesures de conservation.

L'urbanisation : est également un facteur important qui menace la survie du patrimoine archéologique.

Les villes du monde entier connaissent une urbanisation rapide en raison d'une croissance démographique et économique sans précédent.

Cela conduit à une consommation accrue des espaces urbains et des régions.

Cependant, cette expansion incontrôlée peut avoir des conséquences néfastes sur le patrimoine archéologique et n'est pas toujours répertoriée ou balisée.

La croissance d'une ville passe nécessairement par des travaux d'aménagement et la construction d'infrastructures.

Dans certains cas, les ruines elles-mêmes peuvent faciliter la création de villes et l'expansion des villes environnantes.

Il est important de se rappeler que l'emplacement de ces lieux a été stratégiquement choisi depuis l'Antiquité pour des emplacements recherchés tels que des villes côtières, des terres fertiles et des points frontaliers. Les mêmes raisons continuent aujourd'hui d'influencer la construction des villes et des villages.⁴

⁴ HAFSI Fatma Zohra Pour une conservation intégrée des sites archéologiques dans la politique nationale de L'aménagement du territoire. Mémoire MAGISTER. UNIVERSITE MENTOURI : FACULTE DES SCIENCES DE LA TERRE, DE GEOGRAPHIE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE .p .44

✓ Risques économiques :

- Changements d'affectation des sols (étalement urbain, industrialisation agricole, densification régionale)
- Utilisations des sols incompatibles avec des zones patrimoniales sensibles (interventions commerciales, immeubles de grande hauteur ou constructions hors d'échelle)
- Mondialisation des marchés (impact sur la diversité culturelle, l'identité et les traditions régionales, les métiers)

✓ Tourisme de masse ⁵ :

Le tourisme de masse présente des avantages économiques tels que la création d'emplois et la stimulation de l'économie, mais il engendre également des inconvénients et des impacts environnementaux :

- Comportement et accès des touristes (impolitesse, pollution, gaspillage, consommation massive des sites et monuments)
- Destruction accélérée des monuments culturels (érosion des sols, des murs et des jardins, concentration de l'humidité à l'intérieur,
- Impact sur les installations et services d'accueil (magasins, restaurants, parkings, signalisation, pollution visuelle, toilettes, hôtels, routes et voies d'accès, etc.)
- Y compris la pression sur des contenus inappropriés ; Reconstruction excessive de photographies et d'interprétations dans les musées.
- Perte de splendeur du patrimoine culturel (concentration de visiteurs, pollution visuelle, bruit) Risques liés aux comportements collectifs et sociaux :
- Crime organisé et corruption (vol, blessures corporelles) (achat, vente ou fouilles illégales, destruction, incendie criminel)
- Guerre et conflits armés, comme le montrent de nombreux exemples récents comme la Syrie, le Mali et l'Irak (destructions à grande échelle, pillages, réfugiés, effets permanents tels que les mines terrestres, etc.)

⁵ UNESCO, Gérer les risques de catastrophes pour le patrimoine mondial, Manuel de référence Titre original : Managing Disaster Risks for World Heritage, ed. UNESCO, juin 2010

6. L'intervention sur les sites archéologiques :

Les opérations d'intervention architecturale et de préservation des sites archéologiques sont des aspects cruciaux de la gestion du patrimoine mondial. L'ICOMOS (Conseil international des monuments et des sites) et l'UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) jouent des rôles clés dans l'identification, la préservation et la promotion de ces sites.

L'ICOMOS, en collaboration avec l'UNESCO, a développé des stratégies pour la préservation des sites du patrimoine mondial, en mettant l'accent sur des approches durables et des opérations de conservation qui respectent l'authenticité et l'intégrité des sites. Ces stratégies incluent des initiatives visant à promouvoir l'éducation aux géosciences pour la durabilité, soulignant l'importance de l'éducation dans la préservation du patrimoine. De plus, des études ont été menées sur les défis de la préservation numérique du patrimoine architectural, mettant en lumière l'importance croissante des initiatives de conservation numérique pour les sites du patrimoine mondial.

6.1. Intervention pour la préservation et la valorisation :

Restauration : Dans le dernier quart du XIXe siècle, les premiers travaux furent réalisés par deux personnes Edmond Duthoit, architecte mandaté par l'Office algérien des monuments historiques, Et puis il y a Albert Ballou. La mission fondamentale de ces deux derniers est d'abord la recherche ; Identifier, intégrer, organiser et diriger les efforts d'excavation tout en proposant des solutions Techniques spécifiques pour une véritable « restauration » des sites et monuments antiques Une partie de l'histoire ancienne de l'Algérie. Prenons comme exemple les randes villes de Timgad et Lambése.



Figure 2 : Arc de triomphe de Timgad avant la restauration.

(Source : Koumas.A.Nafa.C ;2003).



Figure 3 : Arc de triomphe de Timgad après la restauration par A. BALLU.

(Source: Koumas.A.Nafa.C ;2003).

La réhabilitation : La réhabilitation regroupe les démarches matérielles nécessaires pour rétablir une utilisation adéquate d'une structure qui est soit inoccupée, soit sous-exploitée. Il est recommandé que cette réhabilitation favorise de manière systématique une réutilisation aussi fidèle que possible de la fonction d'origine, afin de minimiser les interventions et les pertes de valeur culturelle, tout en tenant compte des aspects économiques. L'accent de cette approche est principalement mis sur la restauration de logements dégradés, et dans un souci d'efficacité économique, il est impératif de garantir la durabilité et la stabilité des constructions, tout en respectant les normes actuelles d'habitabilité. Par la suite, l'étendue d'intervention de la réhabilitation s'est élargie aux équipements associés à la vie économique, sociale et culturelle, dans le but d'améliorer les conditions de vie en stimulant diverses activités. 104



Figure 4 : Avant et après les fouilles et la restauration de la Grande Ziggourat d'Ur, construite il y a environ 4000 ans par le roi Ur-Namu du Nouvel Empire Sumérien

La restitution : À l'époque coloniale, la position choisie par Lavoisier se retrouvait souvent L'unité de style du monument fut le thème de sa première restitution. Non seulement adhérer à l'exactitude des compétences en peinture et des lectures, mais aussi Sur les modes de construction des monuments patrimoniaux (Oulebsir, 1994). Son objectif principal est L'approche repose essentiellement sur la réorganisation des parties manquantes, grâce à Opération "Retour". Restauré à la fin du XIXe siècle grâce aux peintures d'Albert Ballu Adopte un nouveau style de rendu avec des couleurs plus vives et des formats standardisés (Kumas, Nafa, 2003). L'exemple le plus marquant de cette action est le Forum de la Restauration L'ancienne ville numide de Timgad, par Albert Ballu, 1880. Les trois retours de Timgad Conservé au musée d'Orsay comme source fiable de l'une des plus anciennes fouilles De l'Institut Archéologique Français.



Figure 5 : Coupe longitudinale sur le capitole restaurée coté est, Timgad par A. BALLU.

(Source : (Koumas.A.Nafa.C ,2003 ,p80) .



Figure 6 : Coupe longitudinale sur la basilique ; Timgad par A. Ballu.

Source: (Koumas, Nafa. ,2003, p81).

7. La mise en valeur des sites archéologiques en milieu urbain : dimensions théoriques et applications concrètes :

La valorisation du patrimoine : La valorisation se distingue de la conservation par son orientation spécifique. Son objectif réside dans la présentation du patrimoine au public, avec l'intention de générer des avantages économiques, notamment en stimulant le tourisme. En revanche, la conservation n'a pas d'objectif économique délibéré. La valorisation est associée à la notion de plus-value, englobant des aspects tels que l'intérêt, l'agrément, la beauté et l'attractivité, avec des connotations marquées par des considérations économiques. 9

7.1. Les recherches archéologiques et les investigations sur le site et son environnement:

Pour instaurer une démarche de valorisation, il faut élaborer un plan d'action fondé sur l'analyse des données issues des opérations de fouilles. « La fouille, en rassemblant des informations essentielles, constitue la première étape pour inspirer un projet de valorisation en définissant la structure du site, ses phases historiques, son état de préservation, les causes de sa détérioration, et son contexte environnemental et stratigraphique. » figure5

La valorisation d'un site archéologique requiert une connaissance approfondie de sa nature et de ses valeurs. Cette compréhension permet d'identifier la signification du site, son histoire, sa structure, les matériaux et les méthodes de construction, ainsi que les menaces potentielles et les moyens de les contrer. Elle joue un rôle crucial dans le bon déroulement des travaux de valorisation.

Après la fin des fouilles et la collecte des données nécessaires, l'archéologue prend des décisions sur les vestiges à conserver, que ce soit dans un musée ou in situ. Il détermine également les éléments patrimoniaux nécessitant des études approfondies en laboratoire.



Figure 7 : fouilles de Site archéologique d'Olbia

7.2. Les principes fondamentaux de la mise en valeur d'un site archéologique selon l'ICOMOS :

Respect de l'intégrité du site : La mise en valeur ne doit pas altérer l'authenticité du site archéologique et ses vestiges.

Conservation in situ : Les vestiges archéologiques doivent être conservés dans leur contexte d'origine autant que possible.

Recherche scientifique : La mise en valeur doit s'appuyer sur des recherches archéologiques rigoureuses et scientifiques.

Accessibilité et compréhension : Le site archéologique doit être accessible au public et ses vestiges doivent être compréhensibles.

Participation du public : Les populations locales doivent être impliquées dans le processus de mise en valeur du site archéologique.

7.3. Les étapes de la mise en valeur d'un site archéologique :

Étude et documentation du site : Cette étape comprend la réalisation de recherches archéologiques, l'analyse des vestiges et la documentation du site.

Définition des objectifs de la mise en valeur : Il est important de définir les objectifs de la mise en valeur en fonction des publics cibles et des ressources disponibles.

Choix des techniques de mise en valeur : Il existe une variété de techniques de mise en valeur, telles que la signalétique, les panneaux d'information, les visites guidées, les reconstitutions virtuelles, etc.

Mise en œuvre du projet de mise en valeur : Cette étape comprend la réalisation des travaux d'aménagement du site et la mise en place des techniques de médiation.

Suivi et évaluation du projet : Il est important de suivre et d'évaluer l'impact du projet de mise en valeur sur le site archéologique et ses publics.

8. La mise en valeur des sites archéologiques entre la préservation et l'accès au public :

8.1. La définition du tourisme et sa relation avec le patrimoine archéologique ⁶ :

La définition du tourisme est liée à la découverte de nouveaux lieux, cultures et expériences pour les touristes. En ce sens, le tourisme peut être culturel, historique, ou axé sur des sites spécifiques comme le patrimoine archéologique. Le patrimoine archéologique est une composante essentielle du tourisme, offrant aux visiteurs l'opportunité de découvrir des vestiges anciens, des sites historiques et des artefacts qui témoignent du passé. Ainsi, le tourisme archéologique permet de préserver et de valoriser ces sites tout en offrant une expérience enrichissante aux voyageurs intéressés par l'histoire et la culture.

⁶ Mémoire , LA RELATION DU PATRIMOINE ET DU TOURISME: UNE HISTOIRE DE PERCEPTION -LE CAS DU VIEUX-QUÉBEC, PAR JULIE PAYEUR ,OCTOBRE2013

8.2. Comment le tourisme peut-il affecter le patrimoine archéologique ? :⁷

Le tourisme peut avoir un impact significatif sur le patrimoine archéologique. L'augmentation de la fréquentation touristique des sites archéologiques peut entraîner des problèmes tels que la sur fréquentation, la détérioration des structures, la pollution, voire le pillage. De plus, les préjugés des visiteurs peuvent influencer négativement l'interprétation des sites. La commercialisation excessive de ces sites pour attirer les touristes peut parfois primer sur les aspects de conservation et d'éducation. Il est essentiel de trouver un équilibre entre la promotion touristique et la préservation du patrimoine archéologique pour assurer sa durabilité et sa protection à long terme

8.3. Impact du tourisme sur le patrimoine archéologique :

- Destruction des activités existantes
- Transformation de sites en musées
- croissance du trafic, de la pollution et réduction de la qualité de vie
- Spéculation foncière et immobilière
- Destruction de sites
- Détérioration physique Patrimoine archéologique
- Détérioration de l'image de la ville et de ses places.
- Revitalisation et maintien des activités existantes par la consécration du patrimoine.



Figure 8 : la pollution menace les sites du patrimoine mondial de l'Unesco, Monument historique à mekli Pakistan



Figure 9 : IRAK. Destruction au bulldozer d'un joyau archéologique par l'EI

⁷ La conservation des sites archeologiques dans la region mediterraneenne , Une conference internationale organisee par le Getty Conservation Institute et le J. Paul Getty Museum, du 6 au 12 mai 1995

9. La préservation du patrimoine archéologique à l'échelle internationale et nationale :**9.1. Introduction :**

La préservation du patrimoine archéologique, tant à l'échelle internationale que nationale, revêt une importance capitale pour la conservation des vestiges historiques et culturels de l'humanité. Les politiques de protection du patrimoine archéologique, qu'elles soient mises en place au niveau national, régional ou international, jouent un rôle essentiel dans la sauvegarde de ces sites précieux. Des chartes internationales telles que la Charte d'Athènes, la Charte de Venise et la Charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique établissent des directives et des recommandations pour la préservation de ces biens culturels uniques. En parallèle, l'implication des associations et des professionnels du secteur est cruciale pour assurer une gestion adéquate et durable du patrimoine archéologique. La législation doit garantir une recherche préalable, une documentation complète, une maintenance correcte et des sanctions appropriées pour protéger ces sites contre toute forme de destruction ou de dégradation. À travers des efforts concertés à l'échelle mondiale et locale, la préservation du patrimoine archéologique demeure un enjeu majeur pour préserver notre histoire et notre identité culturelle commune.

9.2. Organisations internationales et accords chartaux :**9.2.1. Les organismes :****9.2.1.1. *L'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'Éducation la Science, et la Culture) :***

Dont les recommandations de 1954 (La Haye)⁸, définissaient la protection des biens culturels en cas de conflits armés. Se sont ajoutées celles de 1972 (Paris)⁹ proposant des mesures scientifiques, administratives, juridiques, financières à prendre par les états membres pour préserver les monuments, ensembles et sites sur leurs territoires¹⁰.

9.2.1.2. *L'ICOMOS (Conseil International des Monuments et Sites) :*

L'ICOMOS (Conseil International des Monuments et Sites) est une organisation non gouvernementale internationale dédiée à la conservation des monuments et des sites du

⁸ La Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé a été signée le 14 mai 1954 à La Haye, sous l'égide de l'UNESCO

⁹ Paris, le 16 novembre 1972, Convention pour la protection des biens culturels et naturels. Acceptation le 23 décembre 1974.

¹⁰ G.H Bailly, Le patrimoine architectural. Ed .Delta -Vevey- Suisse, 1975. P.31.

patrimoine mondial. Fondée en 1965 à la suite de la Charte de Venise de 1964, l'ICOMOS offre des conseils à l'UNESCO sur les sites du patrimoine mondial. Cette organisation propose des recommandations et des directives pour la préservation et la protection des lieux culturels du patrimoine dans le monde entier. Elle est composée de professionnels, d'experts, de représentants des autorités locales, d'entreprises et d'organisations patrimoniales, et joue un rôle essentiel dans la conservation et la valorisation du patrimoine architectural et paysager en France et à travers le monde.¹¹ Donc , quels sont les objectifs de l'icomos en matière de conservation du patrimoine culturel ?

Les objectifs de l'ICOMOS en matière de conservation du patrimoine culturel sont de se consacrer à la protection et à la préservation des monuments, des ensembles et des sites du patrimoine culturel. L'ICOMOS vise à promouvoir la théorie, la méthodologie et la technologie appliquées à la conservation, à la protection et à la mise en valeur des monuments et des sites. Cette organisation constitue un réseau d'experts interdisciplinaires, comprenant des historiens, des archéologues, des historiens de l'art, des géographes, des anthropologues, des ingénieurs et des urbanistes, qui contribuent à la préservation du patrimoine et au progrès des techniques de restauration. Les membres de l'ICOMOS s'engagent dans la protection et la conservation des bâtiments, villes historiques, jardins historiques, paysages culturels et sites archéologiques pour assurer leur pérennité et leur transmission aux générations futures.¹²

9.2.1.3. L'ICOMOS (Conseil International des Monuments et Sites) :

Une organisation internationale non-gouvernementale dédiée à la préservation des monuments historiques et des sites à travers le monde, l'ICOMOS, a été établie en 1965 suite à l'adoption internationale de la Charte pour la conservation et la restauration des Monuments et des Sites. Actuellement, l'ICOMOS compte des Comités Nationaux dans plus de 107 pays¹³. En qualité de principal conseiller de l'UNESCO pour la conservation et la protection des monuments et des sites, l'ICOMOS joue un rôle de premier plan au sein de la Convention du Patrimoine mondial, offrant des conseils au Comité du Patrimoine mondial et à l'UNESCO sur les propositions de nouveaux sites à inclure sur la Liste du Patrimoine mondial. À travers ses 21 Comités Scientifiques Internationaux composés d'experts du monde entier, et sa tenue triennale de l'Assemblée Générale, l'ICOMOS s'efforce d'établir des normes internationales

¹¹ <https://www.icomos.org/en>

¹² Mémoire de recherche 2ème année de 2ème cycle, ÉCOLE DU LOUVRE , septembre 2014 La conservation des sites archéologiques antiques en France

¹³ <https://www.icomos.org/fr>

pour la préservation, la restauration et la gestion de l'environnement culturel. De nombreuses de ces normes ont été publiées sous forme de Chartes par l'organisation, après leur adoption par l'Assemblée Générale de l'ICOMOS.

9.2.1.4. L'ICCROM 2 (le Centre International d'Études pour la Conservation et la Restauration des Biens Culturels) :

L'ICCROM (Centre International d'Études pour la Conservation et la Restauration des Biens Culturels) est une organisation internationale qui vise à améliorer la qualité de la pratique de la conservation et à sensibiliser le public à la préservation du patrimoine culturel dans le monde. Fondé en 1959, l'ICCROM contribue à la conservation du patrimoine culturel à travers cinq grands domaines d'activité : la formation, l'information, la recherche, la coopération et la sensibilisation. Cette organisation travaille à renforcer les compétences des professionnels de la conservation et de la restauration, à promouvoir les bonnes pratiques et à encourager la coopération internationale pour la préservation du patrimoine culturel mondial. Son rôle principal est de fournir à ses États membres les outils, les connaissances, les compétences et les environnements propices nécessaires pour préserver leur patrimoine culturel sous toutes ses formes, dans l'intérêt de tous les peuples. L'ICCROM s'appuie sur la puissance du patrimoine culturel pour contribuer à rendre le monde plus agréable à vivre en favorisant la durabilité environnementale, sociale et économique des communautés. Cette organisation internationale se concentre sur l'étude et la promotion de la conservation du patrimoine culturel, la mobilisation et la coordination de l'expertise nécessaire pour aborder les questions critiques de conservation, ainsi que la mise à disposition d'outils de formation et de recherche pour renforcer la communauté professionnelle. La vision de l'ICCROM est un monde dans lequel le patrimoine culturel – sa préservation, sa protection et sa célébration – est inextricablement lié aux notions de progrès, d'inclusion, de stabilité et de bien-être.¹⁴

9.2.2. LES CHARTES INTERNATIONALES :

9.2.2.1. La Charte d'Athènes :¹⁵

La Charte d'Athènes pour la Restauration des Monuments Historiques, adoptée lors du premier congrès international des architectes et techniciens des monuments historiques à

¹⁴ D.(juin 1996) , ICCROM et le patrimoine mondial , <https://whc.unesco.org/archive/1996/whc-96-conf202-inf8f.pdf>

¹⁵ La Charte d'Athènes pour la Restauration des Monuments Historiques – 1931, <https://www.scribd.com/document/260122882/Charte-d-Athenes>

Athènes en 1931, est un document fondamental dans le domaine de la conservation du patrimoine culturel. Voici les informations détaillées sur cette Charte :

Contexte et Adoption :

- ✓ La Charte d'Athènes a été adoptée lors du premier congrès international des architectes et techniciens des monuments historiques à Athènes en 1931.
- ✓ Elle a été élaborée pour guider la restauration des monuments historiques en mettant l'accent sur le respect de l'œuvre historique et artistique du passé.

Principes Généraux :

- ✓ La Charte recommande de respecter l'œuvre historique et artistique du passé sans proscrire le style d'aucune époque.
- ✓ Elle insiste sur le maintien de l'occupation des monuments pour assurer la continuité de leur vie.

Administration et Législation :

- ✓ La Charte souligne l'importance des législations visant à protéger les monuments historiques.
- ✓ Elle encourage les autorités publiques à prendre des mesures conservatoires en cas d'urgence pour protéger ces monuments.

Mise en Valeur des Monuments :

- ✓ La Charte recommande de respecter le caractère et la physionomie des villes, notamment dans le voisinage des monuments anciens.
- ✓ Elle préconise la suppression de toute publicité ou présence abusive qui pourrait nuire à l'environnement des monuments.

Matériaux de Restauration :

- ✓ La Charte souligne que la restauration vise à conserver et révéler les valeurs esthétiques et historiques du monument.
- ✓ Elle encourage à éviter les reconstitutions incertaines et à intégrer harmonieusement tout élément ajouté aux parties originales.

En résumé, la Charte d'Athènes pour la Restauration des Monuments Historiques établit des principes essentiels pour guider la restauration des monuments historiques en mettant

l'accent sur le respect de l'histoire, de l'art et de l'authenticité, tout en encourageant une approche prudente et réfléchie dans la préservation du patrimoine culturel.

9.2.2.2. *Charte de Venise* :¹⁶

La Charte de Venise, également connue sous le nom de Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites, est un traité adopté lors du IIe Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques à Venise en 1964 et approuvé par l'ICOMOS en 1965. Cette Charte fournit un cadre international pour la préservation et la restauration des bâtiments anciens en mettant en avant des principes fondamentaux. Elle souligne l'importance de respecter les apports valables de toutes les époques à l'édification d'un monument, en insistant sur le fait que l'unité de style n'est pas un but à atteindre lors d'une restauration. La Charte de Venise met en avant la nécessité de conserver les monuments historiques en tant que témoignages vivants des traditions séculaires, tout en soulignant l'importance de la documentation détaillée avant toute intervention, ainsi que l'implication de professionnels qualifiés dans les projets de restauration. Elle définit les monuments historiques comme des créations intégrées à leur environnement et encourage une approche respectueuse et scientifique dans la conservation et la restauration du patrimoine culturel.¹⁷

Les principes de la Charte de Venise pour la conservation et la restauration des monuments et des sites sont les suivants :

Respect des Apports Valables de Toutes les Époques :

- ✓ La Charte souligne l'importance de respecter les contributions valables de toutes les époques à la construction d'un monument, sans chercher à imposer une unité de style lors de la restauration.

Conservation des Témoignages Historiques :

- ✓ Elle met en avant la nécessité de conserver les monuments historiques en tant que témoins vivants des traditions séculaires, soulignant ainsi l'importance de préserver l'histoire et l'authenticité des sites.

¹⁶ Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites, charte de l'icomos , 16 mai 2020 , Ali DABBAGHI

¹⁷ https://fr.wikipedia.org/wiki/Charte_de_Venise

Documentation Préalable Avant Toute Intervention :

- ✓ Avant d'entreprendre toute intervention, la Charte recommande la réalisation d'une documentation détaillée du monument dans son état actuel, incluant des études historiques et physiques pour comprendre les différentes strates de modifications au fil du temps.

Intervention Exceptionnelle pour les États Superposés :

- ✓ La Charte stipule que le dégagement d'un état sous-jacent d'un édifice ne se justifie que de manière exceptionnelle, sous réserve que les éléments enlevés présentent peu d'intérêt, que la composition mise au jour soit d'une grande valeur historique, archéologique ou esthétique, et que leur état de conservation soit jugé suffisant.

Rôle des Professionnels Qualifiés :

- ✓ Elle souligne l'importance de faire appel à des professionnels qualifiés et compétents dans le domaine de la conservation et de la restauration pour mener à bien les projets, garantissant ainsi des interventions respectueuses et de qualité.

En résumé, la Charte de Venise établit des principes fondamentaux pour guider la conservation et la restauration des monuments et des sites historiques, mettant en avant le respect de l'histoire, de l'authenticité et des différentes strates temporelles des édifices, tout en soulignant l'importance de l'expertise professionnelle et de la documentation préalable pour des interventions appropriées.

9.2.2.3. Charte Internationale pour La Gestion Du Patrimoine Archéologique 1 Adoptée par l'ICOMOS en 1990 :¹⁸

Cette charte a été motivée par le succès de la Charte de Venise comme document normatif et comme source d'inspiration dans le domaine des politiques et des pratiques gouvernementales, scientifiques et professionnelles. Le Conseil International des Monuments et des Sites (ICOMOS), dont l'essence même vise à protéger les vestiges du passé, a également publié des chartes. La Charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique (1990) discute de l'importance de la connaissance du passé.

¹⁸ <https://www.icomos.org/fr>

- ✓ Elle propose une gestion selon une collaboration des différents intervenants : les services publics, les chercheurs, le secteur privé et les communautés. On met également l'accent sur l'utilité d'informer convenablement le public, car «la protection du patrimoine archéologique est [...] aussi une responsabilité publique collective» (article 3).
- ✓ La législation doit assurer la conservation du patrimoine selon les besoins et les traditions de chaque pays.
- ✓ De plus, elle doit favoriser une conservation in situ lorsque cela est possible, sans oublier l'exigence de la recherche préalable de documentation archéologique avant toute intervention. Quant à l'inventaire, il doit être une étape obligatoire, car il permet l'élaboration d'une banque de données préliminaires en vue d'études scientifiques ultérieures (article 4).
- ✓ On rappelle, encore une fois, la présentation fondamentale des interventions au grand public (article 7).
- ✓ Toutes facilités doivent être accordées aux professionnels travaillant dans ce secteur, afin de permettre leur recyclage à travers des programmes spécialisés de formation de haut niveau faisant une large place à la protection et à la gestion du patrimoine archéologique. (Article 8)
- ✓ La nécessité de la coopération internationale par les moyens d'échange et de partage des informations et des expériences à travers les conférences, les séminaires d'ateliers...etc. à l'échelon mondial et régional pour élever le niveau des compétences en ce domaine. (Article 9).

9.2.3. La législation Algérienne en matière de protection des sites archéologiques : ¹⁹

« La politique patrimoniale Algérienne en matière de préservation des sites archéologiques est marquée trois grandes périodes ».

- ✓ La période de 1830-1940
- ✓ La période de 1942-1962
- ✓ La période allant de la post indépendance jusqu'à nos jours.

¹⁹ Analyse de la législation patrimoniale Algérienne, Rafik Aribi. Ecole Polytechnique d'architecture et D'urbanisme d'Algérie

9.2.3.1. Période 1830-1940 :

Les premières années de l'occupation française ont été caractérisées par un manque de véritable politique de gestion des sites archéologiques. La vision politique est floue, Les ressources du pays restent négligées, ce qui entraîne une incertitude quant aux moyens d'atteindre cet objectif embaucher.

9.2.3.2. Entre 1942 et 1962 :

La loi Cacopino est entrée en vigueur en France le 27 septembre 1941.

Surveillance

Fouilles archéologiques terrestres. Les principaux titres de la loi concernent :

- ✓ Surveillance de l'État des fouilles
- ✓ Le pays mène des fouilles
- ✓ Découverte accidentelle
- ✓ Diverses réglementations et sanctions

9.2.3.3. Période post-indépendance :

Elle est marquée par deux lois principales, à savoir le décret n° 67-281 du 20 décembre 1967.

Les fouilles et la conservation des sites et monuments historiques et naturels et le droit 98-04.

"Loi n° 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel", est une législation essentielle visant à protéger et à promouvoir le patrimoine culturel du pays. Cette loi définit le patrimoine culturel de l'Algérie, établit des règles générales pour sa protection, sa préservation et sa valorisation, et précise les conditions de leur mise en œuvre. Elle couvre divers aspects liés au patrimoine culturel, notamment les biens culturels immobiliers, les biens culturels mobiliers, le patrimoine culturel immatériel, la recherche archéologique, les structures organisationnelles, le financement des interventions sur le patrimoine culturel, le contrôle et les sanctions, ainsi que les dispositions finales.

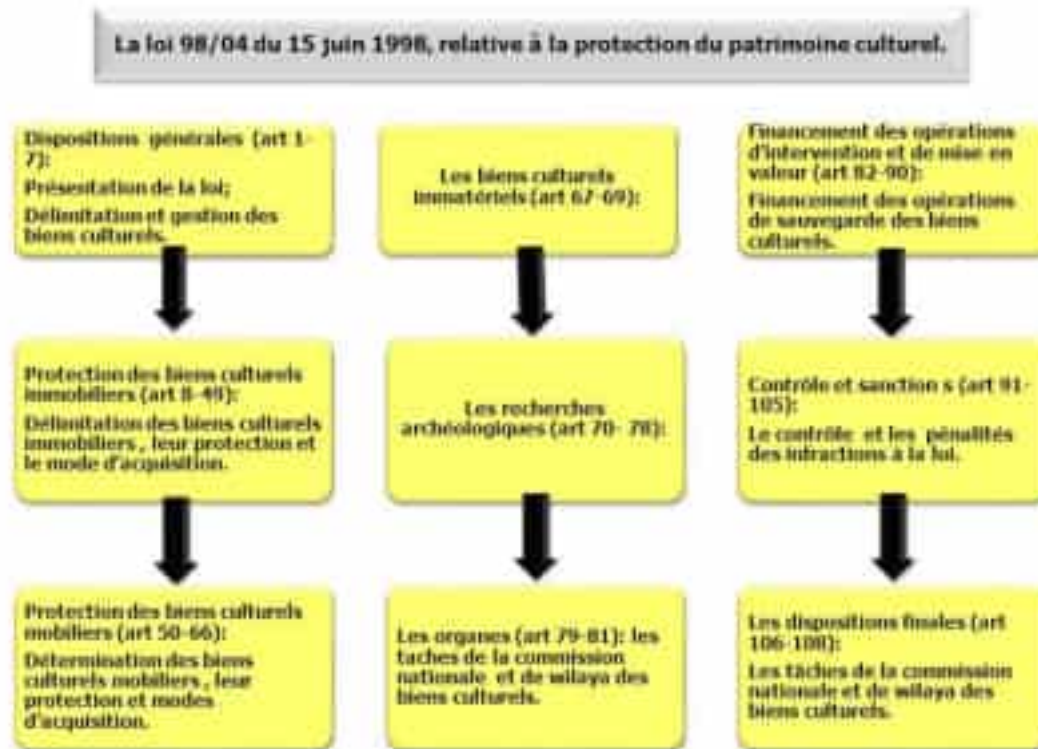


Figure 10 : Loi n° 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel

9.2.3.4. Plan de sauvegarde et de mise en valeur PSMV :

Le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) est un document de planification urbaine qui agit sur la protection du patrimoine bâti, urbain et paysager, ainsi que sur les fonctions urbaines. Il est étroitement lié à la conservation du patrimoine historique bâti en établissant des règles et des orientations pour préserver et valoriser les éléments architecturaux et historiques des sites concernés. Le PSMV vise à assurer la conservation et la mise en valeur du patrimoine commun, permettant aux générations futures de comprendre l'histoire de la société à travers les bâtiments et les lieux qui ont été façonnés par ceux qui les ont construits et habités. Ce document de planification urbaine guide les interventions sur les bâtiments situés dans des secteurs patrimoniaux remarquables, en veillant à ce que les travaux respectent les règlements applicables et contribuent à la préservation ou à la mise en valeur des sites historiques. Ainsi, le PSMV joue un rôle essentiel dans la protection du patrimoine historique bâti en établissant des directives pour les interventions architecturales et urbaines qui garantissent la conservation et la valorisation des éléments patrimoniaux pour les générations actuelles et futures.

9.2.3.5. *Le plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques PPMVSA :*

L'État et l'autorité compétente en matière d'urbanisme collaborent pour élaborer le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur des sites archéologiques. Il est donc nécessaire que chaque décision ou action de la procédure d'élaboration soit approuvée par les deux parties.

- Une dimension réglementaire implique la création d'un plan de préservation et de mise en valeur.
- Une dimension technique implique la création d'un plan d'action pour l'aménagement des sites.

9.2.3.5.1 Les éléments du Plan de Protection et de Mise en Valeur du Site Archéologique (PPMVSA) : ²⁰

Le rapport de présentation du Plan de Protection et de Mise en Valeur du Site Archéologique (PPMVSA) doit inclure les références au plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU), le cas échéant, et mettre en lumière l'état actuel des valeurs archéologiques pour lesquelles le PPMVSA est établi. Il détaille également les mesures prévues pour la conservation et la mise en valeur du site archéologique et de sa zone de protection.

Le règlement du PPMVSA établit les règles générales d'utilisation des sols, les servitudes, ainsi que les opérations envisagées pour la protection, la gestion, l'exploitation et la mise en valeur du site archéologique et de sa zone de protection. Il peut également inclure, le cas échéant, des dispositions de l'article 18 du décret exécutif n° 91-178 du 28 mai 1991.

Les documents graphiques du PPMVSA représentent les conditions précisées dans le règlement, ainsi que celles relatives à la gestion, l'exploitation, à court, moyen et long terme, du site archéologique.

Les annexes du PPMVSA peuvent contenir tout ou partie des documents graphiques et des pièces écrites requises pour un plan d'occupation des sols, si le site archéologique ou sa zone de protection se trouvent dans une zone urbanisée.

²⁰ http://african-archaeology.net/heritage_laws/algerie_decret03_323_protection_sitesarcheologiques_freorof.pdf

Chapitre II :
Approche analytique

1. Introduction :

La deuxième partie de ce travail est consacrée aux approches analytiques de l'analyse de site archéologique d'imonium, ainsi que son environnement. Cela impliquera d'analyser la documentation officielle. D'une part et, d'autre part, il procède à un contrôle sur place. Cela permettra dans un premier temps de mettre en place une visite du site, puis de le lire d'un œil critique et de conclure. Proposer un plan d'action d'aménagement du site.

2. Etat de fait du site de Tizirt :

2.1. Choix du site et Présentation de la ville :

Notre étude s'est concentrée sur Tizirt, une ville côtière renommée en tant que destination touristique, célèbre pour son riche patrimoine maritime. Située le long des côtes, cette cité pittoresque et chargée d'histoire a évolué au fil du temps à partir de l'accumulation de vestiges témoignant des civilisations passées, pour devenir un petit village côtier emblématique, imprégné de l'essence de son passé colonial. Tizirt, chef-lieu de sa commune et de sa Daïra, s'étend sur une superficie de 41,68 km² et compte 11 962 habitants (2008). Son nom, dérivé du mot "Tizirt" en langue tamazight, évoque l'idée d'une île, soulignant ainsi son lien étroit avec la mer.



Figure 11 : Photo de Tizirt

2.2. Situation du périmètre d'étude :

À l'échelle régionale :

La ville de Tizirt se situe à :

- 38 km au Nord du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou.
- 25 km à l'Est de la ville de Dellys connue pour sa Casbah
- 38km à l'Ouest de la ville d'Azzefoun qui est une ville touristique.



Figure 12 : Tizirt à l'échelle régionale

À l'échelle locale :

La Daïra de Tizirt est composée de trois communes (Mizrana, Iflissen, et Tizirt).

La commune de Tizirt est délimitée de :

- Nord : la mer méditerranée
- Ouest : la commune Iflissen
- Est : la commune Mizrana
- Sud : la commune Makouda, la commune Boudjima et la commune Timizert.



Figure 13 : Tizirt à l'échelle locale

2.3. Histoire de Tizirt :

L'aspect actuel du site archéologique de Tizirt est le fruit de l'influence de diverses civilisations qui ont laissé leur empreinte au fil des siècles, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Chacune de ces civilisations a apporté sa propre contribution à la modification et à la transformation du site, répondant ainsi aux besoins évolutifs de leurs sociétés respectives.



2.3.1. L'époque berbère :

Les Berbères sont les premiers peuples autochtones de l'Afrique du Nord, dont les territoires s'étendaient de l'océan Atlantique aux frontières de la Libye et de l'Égypte.

« Nous savons peu de choses sur les Berbères, Nous disposons pour connaître leurs histoire de sources qui proviennent des découvertes archéologiques ou ethnographiques. Malheureusement seuls quelques objets de pierre ou de poterie ont subsisté, de nombreuses Inscriptions ou textes anciens ont disparu »²¹

« Les Berbères ont d'abord habité dans des grottes (ifri), dans des demeures mobiles, Armatures démontables recouvertes de nattes (mapalia) ; les premiers sédentaires ont Construit des gourbis »²²

À Tizirt-sur-Mer, les Berbères subsistaient principalement de la chasse et de la cueillette, se consacrant à l'agriculture plutôt qu'à la pêche. Leur mode de vie les amenait à éviter la mer, préférant s'installer en altitude pour des raisons de sécurité.

2.3.2. Époque phénicienne :

Fondée en 814 av. J.-C. par des Phéniciens venus de Tyr, actuelle Liban, Carthage, dont le nom phénicien « Quart Hadasht » signifie « la nouvelle ville », est un emblème de l'ancienne civilisation phénicienne.

Les Phéniciens de Carthage ont étendu leur influence jusqu'au Maghreb, laissant des traces de leur présence dans les traditions locales, les légendes, et potentiellement dans des monuments archéologiques à découvrir.

Mahfoud Keddache souligne que « pour les Phéniciens, l'Algérie était principalement une zone de passage entre leurs lointains comptoirs de l'Atlantique, contrôlant les marchés de l'or et de l'étain vers le sud et le nord, et le centre de consommation et de redistribution qu'était Carthage. La mer était la principale voie de communication pour les Phéniciens, et tout au long de cette route, leurs marins avaient besoin de points de ravitaillement, ne serait-ce que pour l'eau douce. »²³

²¹ M.KEDDACHE in « l'Algérie dans l'antiquité » Ed.ENAL 1982

²² M.Euzinnat, l'histoire municipale de TIGZIRT

²³ M.KEDDACHE in « l'Algérie dans l'antiquité » Ed.ENAL 1982

Les principales colonies carthagoises le long de la côte algérienne comprenaient Hippo (Annaba), Rus-Cicar (Skikda), Chullu (Collo), Igilgili (Jijel), Saldæ (Béjaïa), Rusucurus. (Tigzirt), Rusgunia (Bordj el Bahri), Eikoci (Alger), Yol (Cherchell), Kertenne (Tènès), et Siga (Rachgoun).



Figure 14 : technique d'occupation phénicienne sur le littoral algérien.

Source : Maurice Euzennat, L'histoire municipale de Tigzirt : Rusucurucolonia et municipium, 1955.

2.3.3. L'époque romaine (II siècleAv.J.C. V) : ²⁴

Le site de Tigzirt fut choisi par les Romains en raison de sa position stratégique entre Cesaree, également connue sous le nom de Cherchell, et Russipis, aujourd'hui Azeffoun. Cette décision fut influencée par la présence d'un port érigé par les Phéniciens, ainsi que par les richesses agricoles, les sources d'eau douce et les matériaux de construction disponibles dans la région.

À cette époque, la ville était désignée sous le nom de "Jominium". Les Romains entreprirent d'abord de délimiter la ville en construisant un mur d'enceinte percé de deux portes aux intersections avec les axes territoriaux. Ces limites naturelles étaient définies comme suit :

- Au nord : la mer
- Au sud : la forte pente du relief
- À l'est : le talweg de Rumizga
- À l'ouest : le rétrécissement du relief.

Ensuite, ils tracèrent les axes principaux : le cardo, orienté nord-sud, et le decumanus, orienté est-ouest. Ces deux axes divisaient la ville en quartiers réguliers, et leur intersection

²⁴ REVISION DU PLAN DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME, duc de Tizi-Ouzou

était marquée par le forum. Au 3ème siècle, Tizirt fut élevée au rang de municipes. Ce changement entraîna une densification et une expansion intramuros de la ville, conformément aux normes des cités romaines, donnant ainsi naissance à des édifices tels que des temples, un forum et des fontaines

Avec l'avènement du christianisme au 4ème siècle, de nombreux édifices religieux furent construits, notamment une basilique et une chapelle. De cette période, un nombre important de vestiges sont parvenus jusqu'à nous.



Figure 15 : plan d'occupation romaine sur la ville de Tizirt.

Source : Archives du département d'architecture de Tizi Ouzou.

La genèse de Iomnium, Tizirt dans son aspect moderne, peut être divisée en trois étapes importantes du point de vue urbain :

- **Le premier** fait urbain fut marqué par l'installation du casernement et la construction du port, de l'isthme et du rempart, transformant Tizirt en une colonie romaine.
- **Le deuxième** fait urbain se matérialisa par l'octroi du statut municipal à Tizirt (209-212), illustré par la construction du temple sous le règne de Septime Sévère, ainsi que par la réalisation de nombreux ouvrages d'utilité publique tels qu'un forum, des thermes, des fontaines et des habitations pour les vétérans, contribuant ainsi à l'essor de la cité.²⁵

²⁵ Mémoire : TIGZIRT ; Un patrimoine pluriel à valoriser (2016), département d'architecture de Tizi-Ouzou

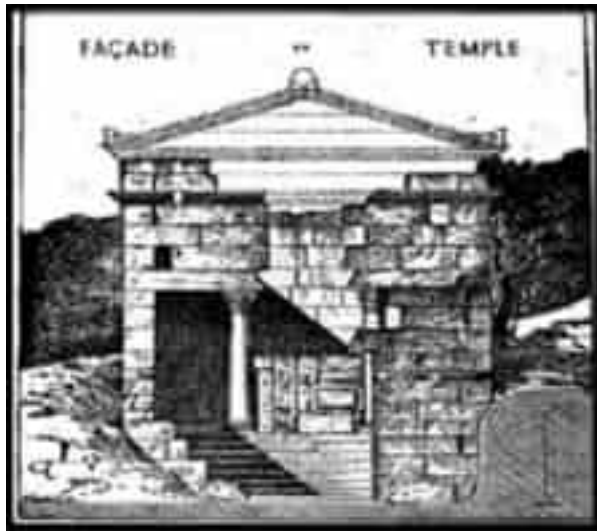


Figure 16 : Projection sur la façade du temple

Source : M. Pierre Gavault en 1894

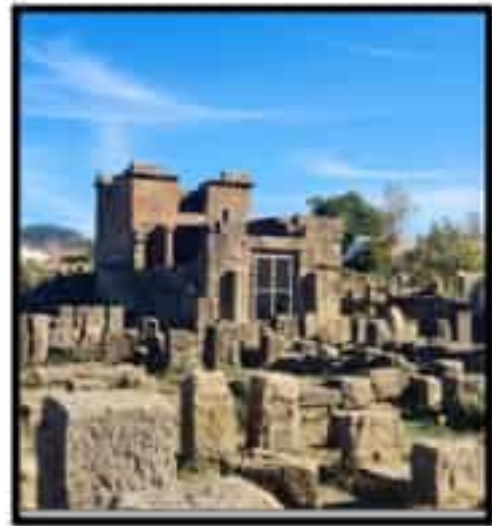


Figure 17 : temple romain actuel

Source : auteur

2.3.4. La période byzantine : (VIe – VIIe)

La cité byzantine a pris racine dans la portion septentrionale de l'ancienne ville romaine, marquant un changement significatif dans son aménagement urbain. Le forum, centre névralgique de la vie publique romaine, a été déplacé de son emplacement initial, illustrant une réorganisation de l'espace urbain sous le règne byzantin. La superficie de la ville a été notablement réduite, se rétrécissant à environ un tiers de sa taille pendant l'époque romaine. Ce changement s'explique par la nécessité de répondre aux impératifs militaires, entraînant une construction rapide des infrastructures urbaines, privilégiant l'utilisation de matériaux locaux disponibles. Afin de garantir la sécurité de la cité, elle a été ceinte d'une enceinte fortifiée, munie de trois portes d'accès, dont deux orientées vers le sud et une vers l'ouest. Ce remaniement spatial et cette fortification témoignent des enjeux stratégiques et défensifs qui ont marqué l'évolution de la ville sous l'ère byzantine.

2.3.5. La période coloniale française (1830-1962) :

La création du village colonial a été réalisée avec une attention particulière portée à la préservation du caractère historique et naturel du site. Situé dans la partie méridionale de l'ancienne cité romaine, le village a été aménagé selon un plan en forme d'étoile, encadré par deux jardins situés à l'est et à l'ouest, rappelant ainsi la disposition des anciennes portes romaines. Les principales artères de la cité romaine, le Cardo et le Decumanus, ont été réaménagées en la Rue des Ruines et la Rue de la Poste, ainsi qu'en le Boulevard des Remparts respectivement. Le rempart romain a été remplacé par un boulevard périphérique, tandis que

l'ancien chemin territorial est devenu la Grande Rue du village colonial. Ce processus de rénovation urbaine a permis de préserver le charme et l'authenticité du site tout en l'adaptant aux besoins modernes de la colonie.

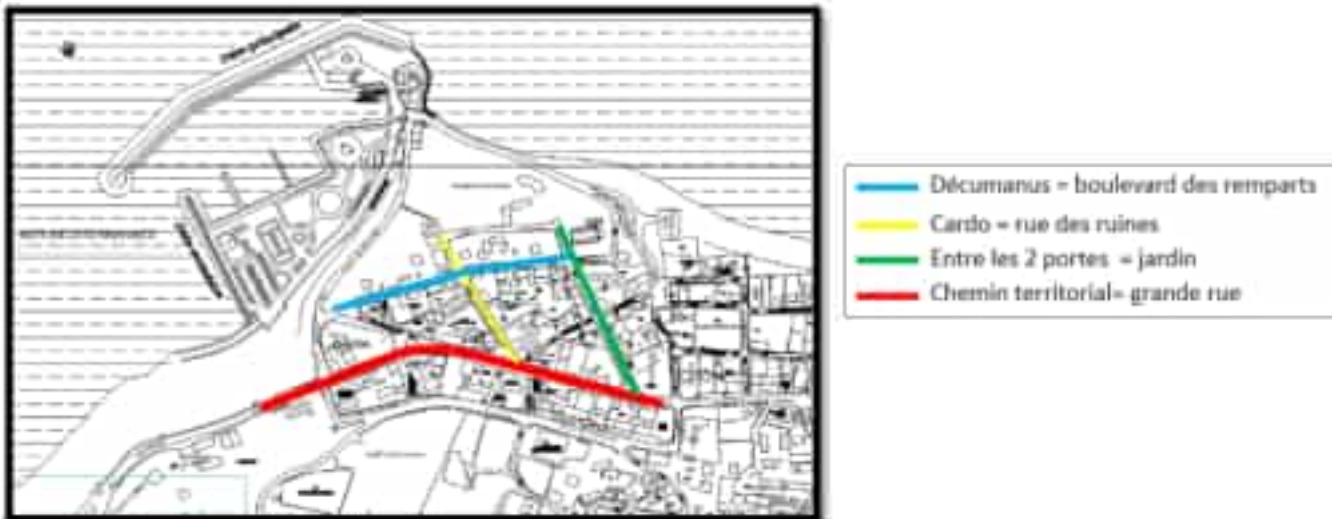


Figure 18 : la mise en place du village coloniale

Source : auteur

Cette période se caractérise principalement par les éléments suivants :

- L'élaboration du premier plan cadastral en 1888
- La mise en place du zonage, distinguant entre la Zone Urbaine, la Zone Préurbaine et la Zone Agricole.
- La construction du premier village colonial en 1888.
- La transformation des portes byzantines en jardins, à savoir celles de l'Est et de l'Ouest.
- Le retrait du Decumanus, devenant le Boulevard des Ruines, et du Cardo, devenant le Boulevard des Remparts.
- La création d'infrastructures telles que la Mairie, l'École, le Grand Hôtel et l'Église, tout en respectant le site archéologique ainsi que le tracé de la ville romaine, en préservant le Cardo et le Decumanus. »²⁶

2.3.6. Après l'indépendance :

Après l'indépendance, Tizirt a vu ses limites s'étendre vers l'est et le sud. Cependant, ces extensions se sont déroulées sans l'existence d'un plan directeur, principalement pour répondre à la demande croissante de logements. Parmi les réalisations notables figurent les lotissements

²⁶ REVISION DU PLAN DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME, duc de Tizi-Ouzou

Est et Ouest, mettant en œuvre une politique d'habitat individuel et de réserves foncières, ainsi que les zones résidentielles de Zhun et la Cité des 120 logements, illustrant une politique d'habitat collectif. De plus, l'accent a été mis sur la détermination de la vocation touristique de la ville, avec des projets tels que l'hôtel Mizrana et les bungalows à l'est de la cité.

Depuis 1962, la Direction des Antiquités, suivie par l'Agence Nationale d'Archéologie, a repris la gestion du site et a organisé un nettoyage annuel. En 1969, elle a été chargée de l'inventaire archéologique de la Grande Kabylie. Entre 1985 et 1990, des travaux de clôture progressive ont été entrepris afin de dévier le flux de piétons loin des ruines, réduisant ainsi les actes de vandalisme. Malgré cette expansion urbaine significative pour répondre aux besoins de la population, des efforts ont été déployés pour préserver l'intégrité du site archéologique.



Figure 19 : les extensions réalisé à Tizirt

Source : google earth

2.4. Synthèse :

En examinant l'évolution de Tizirt à travers les siècles, nous avons pu identifier les différentes phases de son développement urbain. Au cours des récentes années, la ville a été le témoin d'une croissance démographique significative, entraînant une expansion urbaine inévitable. Cela a engendré plusieurs conséquences notables :

- Une rupture morphologique entre les quartiers, marquant une discontinuité dans la structure urbaine de la ville.

- Une absence de cohérence urbaine, où l'urbanisation s'est produite de manière disparate et non coordonnée.
- Un déficit en espaces publics et espaces verts, entraînant une saturation de l'espace urbain et un manque d'espaces de détente pour les résidents.
- La détérioration du patrimoine culturel, en particulier du site archéologique, confronté à des défis liés à la préservation et à la conservation dans un environnement urbain en mutation.

Ces défis urbains soulignent la nécessité de mettre en place des politiques de planification urbaine et de conservation du patrimoine afin de promouvoir un développement harmonieux et durable de la ville.

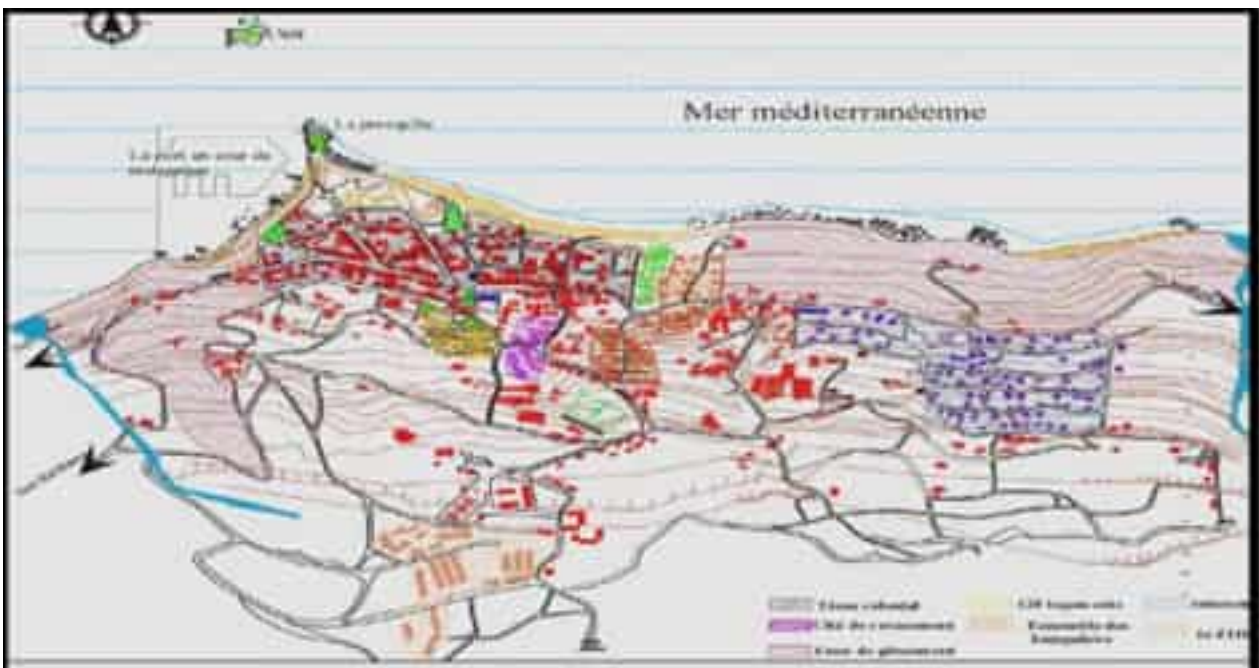


Figure 20 : carte du développement de la ville de Tizirt

Source : PDAU

2.5. Diagnostic du périmètre d'étude :

2.5.1. Présentation et situation du périmètre d'étude :

Le périmètre d'étude se caractérise par trois éléments distinctifs : le site archéologique, la zone portuaire et le quartier colonial. Il est délimité par la mer Méditerranée au nord et à l'ouest



Figure 21 : la délimitation du périmètre d'intervention et de ses entités

Source : auteur

2.5.2. Les données climatiques :

Tigzirt se distingue par son climat méditerranéen humide, avec un hiver froid et humide et un été chaud et sec. D'octobre à avril, les précipitations sont maximales en décembre (109.8mm) et de mai à septembre, avec un maximum de 54.4mm

Moyennes pentadairs des températures maximales °C :

Tableau 1 : Moyennes pentadairs des températures maximales °C

Mois	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Moyenne	16,5	17,1	18,6	20,0	22,6	26,6	30,6	30,7	28,8	24,8	20,3	17,6

Moyennes pentadaires des températures minimales °C :

Tableau 2 : Moyennes pentadaires des températures minimales °C

Mois	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Moyenne	5,4	6,4	6,7	8,7	11,4	15,4	18,4	18,7	16,8	11,1	9,2	7,3

Nous constatons :

- Le manque des espaces ombragés à l'intérieur du site en raison de l'absence de végétation.
- Le site est moins fréquenté par les gens surtout dans la période estivale vu qu'il n'y a pas des espaces de détente et de groupement

2.5.3. Topographie et géologie :

L'altitude de la ville de TIGZIRT est très élevée, comme dans la plupart des régions de la Kabylie, ce qui permet d'avoir des vues dégagées sur la mer depuis n'importe quel point de la ville.

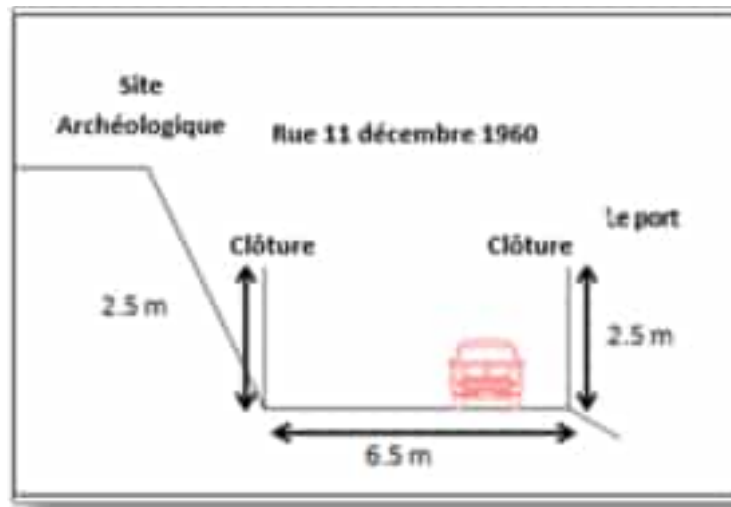


Figure 22 : coupe schématique de la rue 11 décembre 1960 ,

Source : mémoire fin d'étude



Figure 23 : image de la rue 11 décembre 1960

2.5.4. Accessibilité du site :

On peut accéder au site via des routes principales, ainsi que par des voies secondaires, selon le schéma suivant : La RN24 assure la connexion entre le site historique et la ville, tandis que le boulevard périphérique facilite l'accès du site au port. Les routes secondaires assurent la liaison entre la mer et le site archéologique.

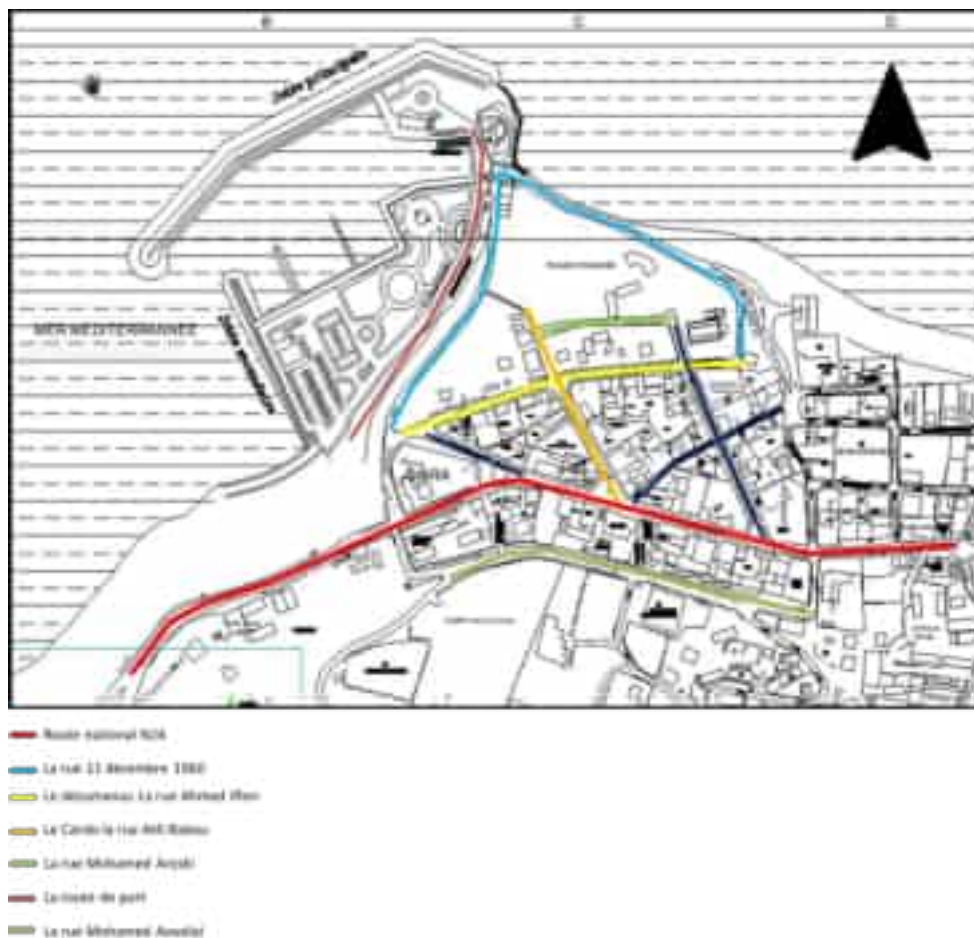


Figure 24 : 23L'accessibilité aux zones d'études
Source : auteur

2.5.5. Etat de fait physique :

Le cadre urbanisé intègre les trois composantes clés qui le définissent : l'habitat, les équipements, et se concentre principalement dans le quartier colonial.



Figure 25 : Carte Bati/Non Bati

Source : Auteur

2.5.6. Système parcellaire :

Notre zone d'étude est caractérisée par un système de découpage des terres observé dans le quartier colonial. Celui-ci est marqué par la présence des principales routes de l'époque romaine, qui se croisent en étoile, créant ainsi une trame urbaine irrégulière. Les îlots présentent des formes variées telles que triangulaires, parallélogrammiques ou linéaires, et varient en taille.

D'un point de vue fonctionnel, ces îlots abritent une mixité d'usages, combinant des fonctions résidentielles et administratives.



Figure 26 : 25le système bâtis dans le périmètre d'étude,

Source : auteur

2.5.7. État de fait fonctionnel :

Les équipements se concentrent principalement dans le quartier colonial, avec une prédominance des installations administratives. Ils sont positionnés le long des axes principaux. L'absence d'infrastructures culturelles est notable, avec une apparente simplicité dans l'aménagement du musée.

L'urbanisation suit un tracé linéaire le long des principales artères, caractérisée par des bâtiments résidentiels à plusieurs étages, dotés de commerces au rez-de-chaussée. Les constructions sont alignées avec un espace limité par rapport à la RN24.

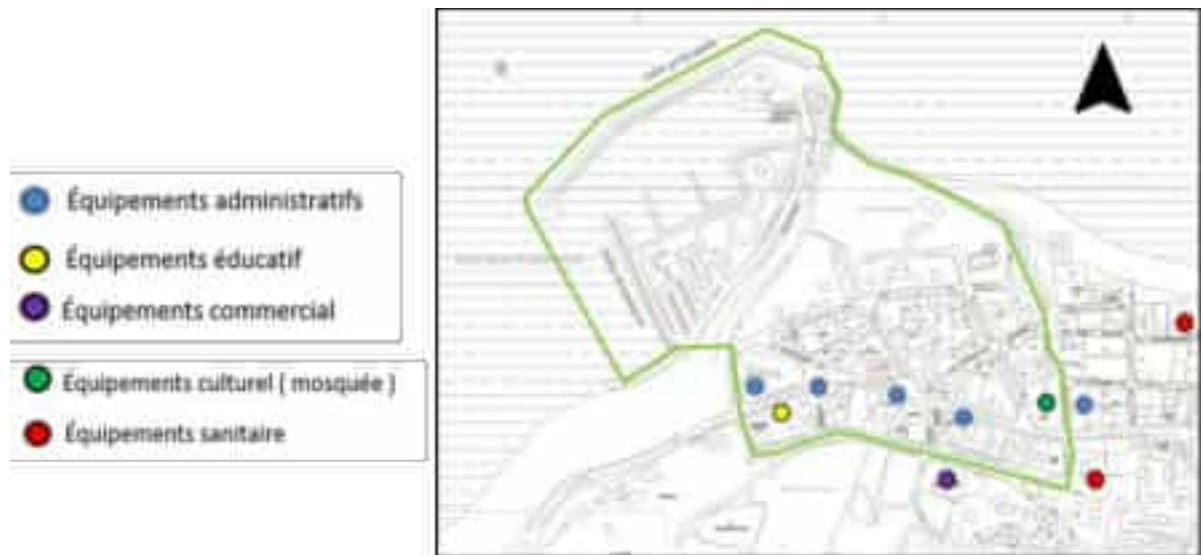


Figure 27 : 26carte des équipements existant,

Source : auteur

2.5.8. Les nœuds :

La voie principale RN24 assure l’accessibilité du site archéologique avec la ville par les voies secondaires, leurs intersections sont matérialisées par trois nœuds suivants :

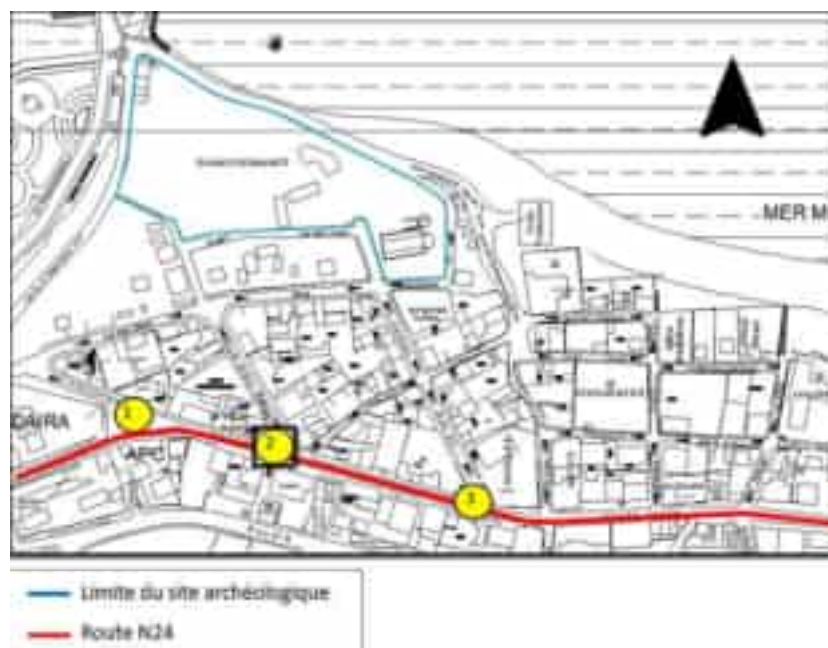


Figure 28 : 27es nœuds dans le périmètre d’étude,

Source : auteur

- Nœud de la Daïra (intersection RN24 et la rue Mouhamed Cherif Yahmi).
- Nœud de cinéma (intersection RN24 et la rue Akli Babou).
- Nœud de Mosquée (intersection RN24 et la rue Ali chellal).

Constat : Les points nodaux ne sont pas clairement définis.

2.6. Diagnostic du site archéologique :

2.6.1. L'accessibilité du site archéologique :

On constate que Le site est accessible de tous les côtés par voie piétonne et mécanique



Figure 29 : l'accès au site archéologique,

Source : auteur



Figure 30 : voie piétonne et mécanique,

Source : auteur



Figure 31 : escalier vers la mer,

Source : auteur



Figure 32 : voie avec des arbres,

Source : auteur



Figure 33 : le boulevard périphérique,

Source : auteur

2.6.2. Les entrées du site archéologique :

Le site comporte deux accès principaux, étroits et protégés par de petites structures en tuiles :

Constat :

- Manque de signalisation à l'entrée.
- Aucune dalle pavée pour l'accès.
- Aucune facilité pour les personnes à mobilité réduite.
- Végétation non entretenue à l'entrée.
- État général négligé, avec des problèmes d'hygiène et de maintenance.
- Clôture manquant d'uniformité.
- Absence d'harmonie entre la clôture, le portail et l'architecture environnante.
- Dommages visibles sur la clôture.



Figure 34 : les entrées du site archéologique,

Source : auteur

2.6.3. Delimitation du site :

Le site archéologique est entouré d'une clôture munie de deux portes pour permettre l'accès à l'intérieur. Cependant, cette clôture est en état de dégradation, ce qui empêche la vue depuis le côté Sud et Est. Cette situation isole effectivement le site archéologique, le séparant du reste de la ville. Par conséquent, il est laissé à l'abandon, ce qui crée une rupture entre ce patrimoine et le tissu urbain.



Figure 35 : l'état de dégradation du clôture,

Source : auteur



Figure 36 : l'état de dégradation de la clôture est,

Source : auteur

2.6.4. Consistance du site archéologique :

Le site archéologique comprend des ruines datant de diverses époques historiques :



Figure 37 : Le site archéologique comprend des ruines

Source : l'auteur

Bien que les ruines possèdent une signification symbolique profonde, on observe une dégradation manifeste sur l'ensemble des sites, accompagnée d'un manque de mise en valeur, malgré l'afflux constant de touristes et de visiteurs tout au long de l'année. Les mesures de protection de ces sites ne sont pas prises en considération, les exposant ainsi fréquemment aux actes de vandalisme.

2.7. Synthèse :

L'étude et la lecture urbaines du site archéologique de Tigzirt ont permis d'identifier ses atouts et ses points faibles suivantes :

2.7.1. Points forts :

- La surutilisation des terrains du tissu colonial entraîne une compression préjudiciable des ruines archéologiques.
- Une rupture perceptible entre le site et son environnement.
- L'absence d'initiatives de restauration, de conservation et de valorisation.
- Le manque d'entretien des ruines.
- L'absence de moyens d'interprétation et de panneaux didactiques.
- Une entrée non signalée.
- L'absence d'accès et de parcours pour les personnes à mobilité réduite.
- Le manque d'entretien de la clôture.
- L'absence d'un espace accueillant pour le public.
- Un manque d'hygiène et l'absence d'entretien de la végétation.
- Espaces de stationnement aléatoire
- L'emplacement inapproprié du siège de l'ADE.
- Le style architectural non homogène des constructions avoisinantes.

2.7.2. Points faibles :

- Situation stratégique entre le port de plaisance et la plage.
- Une accessibilité disponible au site de tout les cotés
- Richesse en valeur archéologique et patrimoine

2.7.3. Carte de diagnostic :

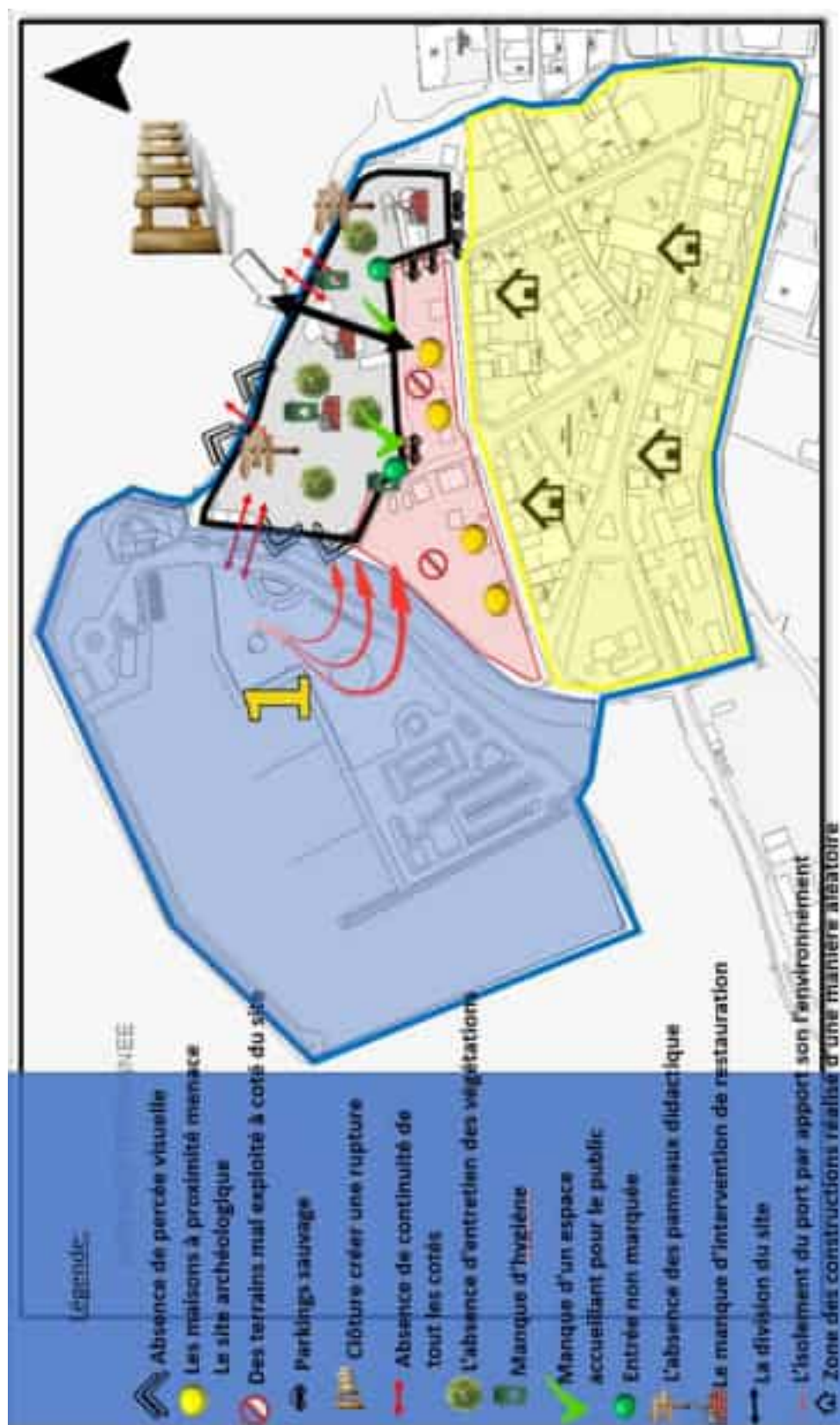


Figure 38 : Carte de diagnostic

Source : L'auteur

en deux parties. Cela est dû à la présence d'une construction navale située au centre du site, abandonnée et inutilisée depuis longtemps. Des photos prises lors de ma visite montrent clairement cette division :



Figure 39 : l'extérieur de la construction navale,

Source : Auteur



Figure 40 : L'intérieur de la construction,

Source : auteur

2.8. Stratégie d'intervention :

Dans cette section de notre mémoire, nous nous efforcerons d'examiner en détail les diverses analyses effectuées et de proposer des solutions pour répondre au problème initial que nous avons identifié.

2.8.1. Analyse thématique :

Dans cette optique, nous exposerons des exemples similaires à notre problème qui serviront de références et contribueront à l'élaboration de notre stratégie d'intervention

2.8.1.1. Premier exemple le Parc archéologique Principia :

Les données du site :

- **Nom** : Parc archéologique Principia
- **Architectes** : Nenad Fabijanić
- **Surface** :1500 m²
- **Année** : 2014
- **Situation** : rejika , croatie (Une ville militaire romaine)

Présentation :

- En février 2014, l'ouverture du Parc archéologique Principia à Rijeka a apporté une contribution significative à la topographie des sites anciens de la côte orientale de l'Adriatique. Le Principia, en tant qu'élément architectural et urbanistique, représentait un castrum, c'est-à-dire un camp militaire ou une ville romaine.



Figure 41 : situation du site archéologique de principia , source: google earth



Figure 42 : 3d du site archéologique,

Source :site internet

But intervention :

Le concept fondamental repose sur l'idée de mettre en valeur la zone archéologique en renforçant ses limites, créant ainsi un cadre qui la présente au sein du tissu urbain existant, soit comme une entité homogène, soit comme une nouvelle individualité.

- Installation de balcons pour faciliter l'observation des vestiges sans marcher sur eux et les protéger



- Aménagement des excavations et construction d'escaliers pour faciliter l'accès aux structures et pour aménager la pente



Intégration de balcons agrémentés de végétaux, offrant ainsi non seulement une vue panoramique sur les vestiges, mais également une atmosphère plus esthétique et verdoyante, créant ainsi un environnement harmonieux et accueillant pour les visiteurs.





Un plan 2D détaillé illustrant l'aménagement extérieur, comprenant non seulement la disposition des escaliers pour accéder aux différents niveaux du site, mais aussi l'ensemble de l'aménagement paysager. Ce plan inclurait la position des chemins, des aires de repos et des zones de plantation de végétaux.

Synthèse :

Ce projet soulève une problématique qui présente des similitudes avec la nôtre, en se concentrant sur la rénovation et la revitalisation d'un site archéologique. Il propose une solution pour améliorer l'accessibilité en créant des parcours, des terrassements et des escaliers en préservant les vestiges existants.

2.8.1.2. Deuxième exemple : du bâtiment archéologique Domus Affreschi

Données sur site :

- **Nom** : Couverture du bâtiment archéologique Domus Affreschi
- **Architectes** : LDarchitects
- **Surface** : 900 m²
- **Année** : 2022
- **Situation** : Italie



Figure 43 : situation du site archéologique de domus affreschi,

Source: Google Earth

Présentation :

Le nouveau projet de couverture conçu pour la Domus degli Affreschi, située dans le site archéologique de Luni en Italie, repose sur la reconstruction, avec une touche contemporaine, des volumes anciens de la Domus et du jardin intérieur. Le nouveau projet de couverture vise à protéger les mosaïques romaines, récemment restaurées et encore visibles dans les différentes zones de la Domus.

But d'intervention :

Le projet consiste à réinterpréter les volumes originaux de la Domus degli Affreschi en créant de nouvelles unités architecturales. Un grand nouveau toit, divisé en trois parties, a été conçu pour canaliser l'eau de pluie vers les égouts du nouveau bâtiment. L'objectif principal est de protéger les vestiges de la Domus degli Affreschi des éléments tels que le soleil, l'eau et le vent, en utilisant une structure contemporaine autonome et amovible. Le toit, d'une superficie totale de 900 mètres carrés, a été conçu de manière à ne pas nécessiter de fondations dans le sol, conforme aux spécifications du client et aux schémas établis.

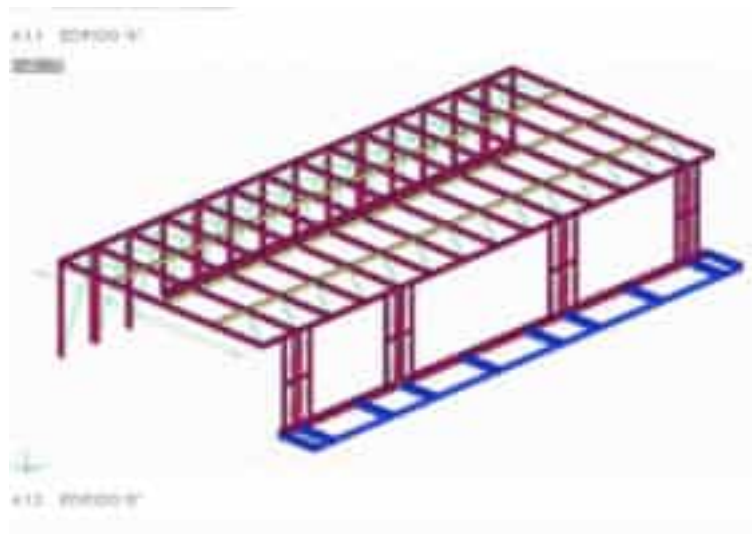


Figure 44 : Vue De Dessus Des Toits

- Les toits sont conçus pour permettre l'écoulement de l'eau de pluie vers un canal de drainage
- La conception garantit également une collecte et une évacuation efficaces de l'eau de pluie, essentielles pour préserver le site archéologique
- Le projet vise à créer une structure en acier reposant sur le sol, composée de trois toits de différentes portées



- Le projet vise à préserver le patrimoine existant tout en offrant une structure complexe autonome, évitant les conflits avec les bâtiments existants. L'utilisation d'éléments amovibles, tels que des panneaux en acier patinable, des plaques de plâtre et des plateaux avec du gravier,
- contribue à la protection contre les intempéries tout en préservant l'esthétique des mosaïques.
- Les chemins pavés surélevés reposent sur une sous-structure en acier



Synthèse :

L'étude de cet exemple nous fournit des points de référence pour la préservation de notre site archéologique. Nous avons identifié la structure à utiliser, les mesures de protection des vestiges contre le soleil et la pluie, ainsi que la mise en place d'un système de récupération des eaux de pluie.

2.8.1.3. 3ème exemple : hotel meusum , Antakya , turquie:**Données du site:**

- **Nom** : hotel meusum
- **Architectes** : EAA - Emre Arolat Architecture
- **Situation** : Antakya à turquie
- **Surface** : 34000 m²
- **Année** : 2019



Figure 45 : hotel meusum ,

source: archdaily

Présentation :

L'hôtel de 199 chambres est construit à proximité de l'église Saint-Pierre sur le mont Starius à Antakya, où aurait été la première congrégation chrétienne, sur un site archéologique datant de l'Antiquité. Le Museum Hotel Antakya s'inspire des mosaïques, des bains et des places étonnantes découvertes lors des premiers forages du site et s'inspire de la tension entre l'archéologie et l'architecture en mêlant l'ancien et le moderne.

But d'intervention :

Le contexte unique de ce projet est ; la familiarisation avec la préservation archéologique, la réinterprétation du programme architectural de la typologie hôtelière et l'utilisation du savoir-faire de la construction modulaire ont permis de concevoir un bâtiment qui s'intégrerait dans ce lieu et d'obtenir l'approbation du Comité du patrimoine



Figure 46 : la structure de l'hotel d'antakya,

source: archdaily

La structure :

La structure et surtout les points de la structure ont été adaptés en fonction des nœuds spécifiques du site. Il y a 66 colonnes composites de 120 cm de diamètre, toutes reliées entre elles par une grille en acier pour surélever les chambres et les espaces communs de l'hôtel du sol.

Les plans :

Le bâtiment composé de quatre niveaux différents ; le premier étant un salon de musée en plein air situé au niveau le plus proche des découvertes, le second étant les espaces publics communs de l'hôtel ; le hall et le restaurant surplombant un décor de découvertes archéologiques.

Le troisième niveau est un groupe de modules préfabriqués de chambres d'hôtel et une circulation en plein air qui maintient à tout moment l'œil du spectateur sur le paysage exquis de mosaïques.



Figure 47 : Plan du RDC



Figure 48 : les chambres de l'hôtel



Figure 49 : coupe schématique 3d de l'hôtel



Figure 50 : Plan d'étage 1

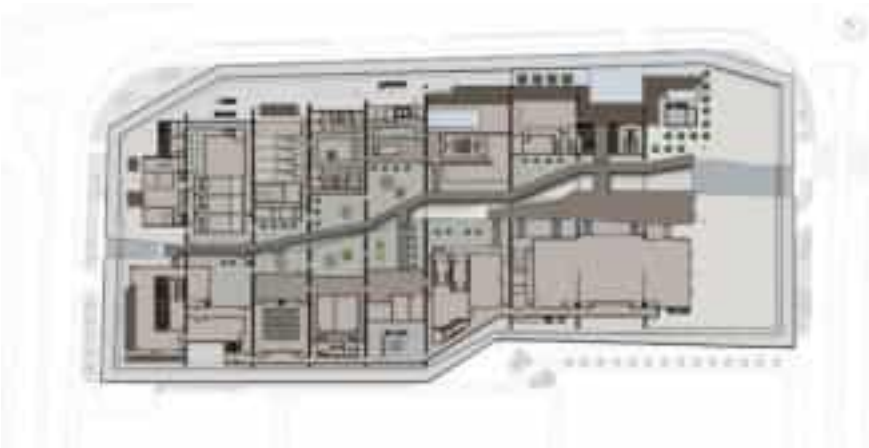


Figure 51 : Plan du terrasse

Synthèse :

L'hôtel meseum d'antakya est un prototype mémorable d'intégration réussie entre culture, modernité et le patrimoine offrant une expérience intéressant va au-delà du simple hébergement.

2.8.2. Conclusion :

La recherche thématique et l'analyse des exemples, nous a permis de déterminer des solutions et des stratégies d'intervention pour valoriser et améliorer l'état de notre site archéologique, comme illustré par la carte d'intervention (figure :52)

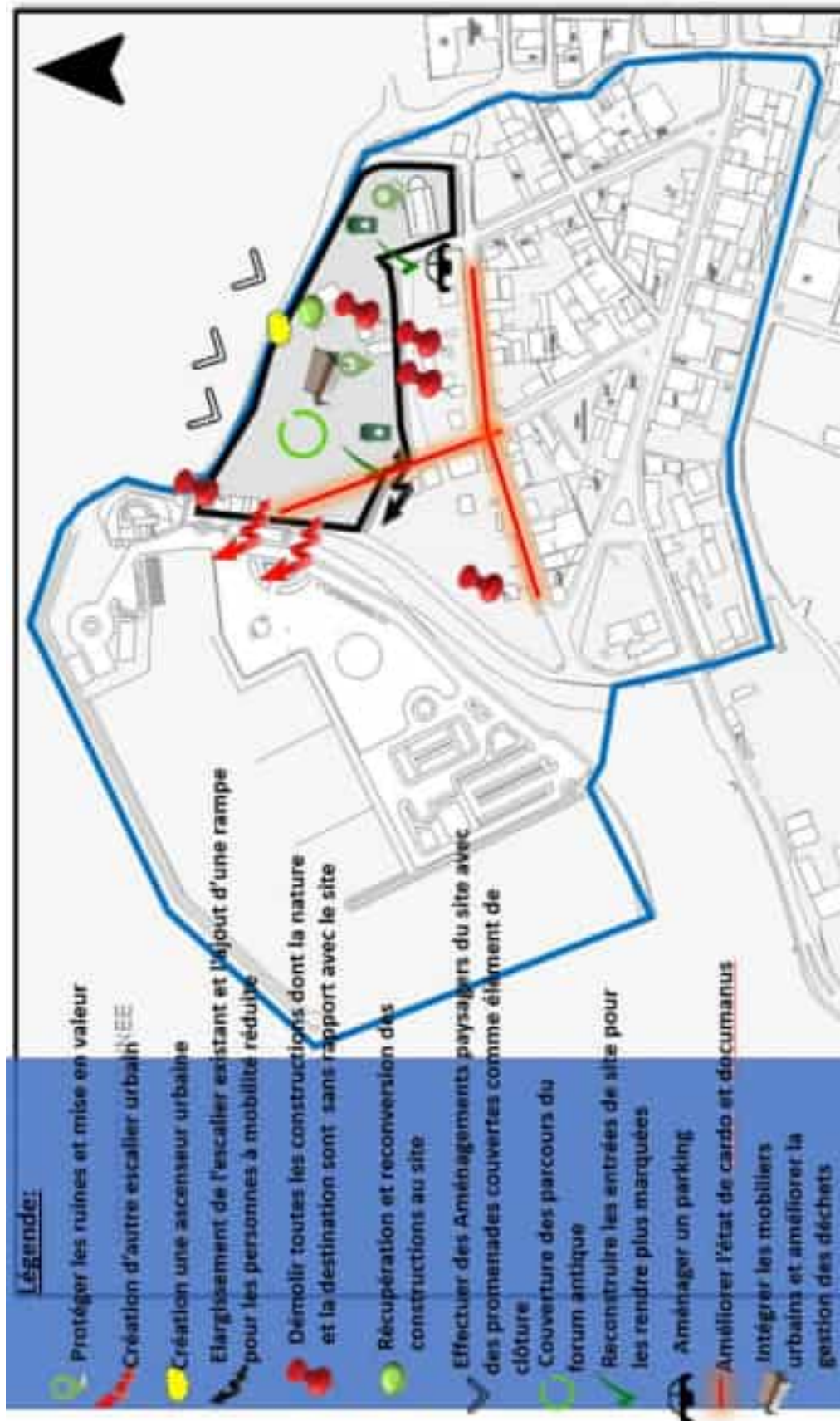


Figure 52 : carte d'intervention,

Source: auteur

2.9. La parcelle d'intervention :

Suite à l'analyse du contexte du périmètre d'étude, nous avons opté pour cette parcelle d'une superficie de 5000m², qui se trouve au carrefour du site archéologique, de la mer et de la ville. Cette parcelle particulière apporte une réponse à notre problématique et permet de résoudre les principaux problèmes du site, à savoir l'absence d'articulation entre la ville, la mer et le site, ainsi que l'orientation du flux touristique vers le site patrimonial plutôt que vers la plage

Cette figure démontre clairement ma parcelle (figure :53)

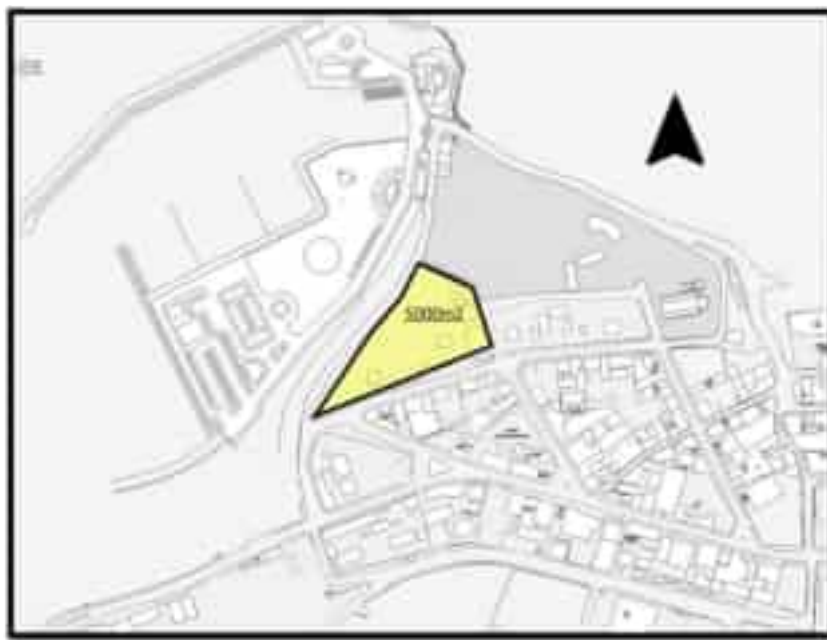


Figure 53 : assiette d'intervention,

Source : pdau

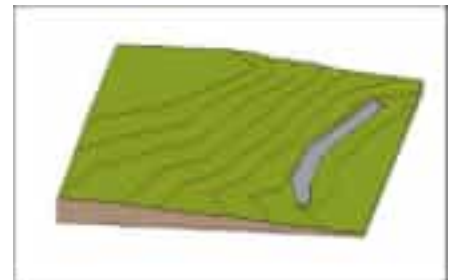
2.9.1. L'accessibilité de la parcelle :



Figure 54 : schéma de l'accessibilité de la parcelle d'intervention

2.9.2. La topographie de la parcelle :

Le terrain d'intervention présente une inclinaison de 14%.



2.9.3. La synthèse :

Tableau 3 : Synthèse Concernant La parcelle d'intervention

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> • Accessible de tous les cotés • Une situation stratégique • A coté du site archéologique et la mer 	<ul style="list-style-type: none"> • Forme trapézoïdale • Terrain accidenté

2.10. Conclusion :

Dans ce chapitre, nous avons d'abord examiné l'état actuel de la zone d'étude. Nous mentionnons notamment : sa position stratégique avec vue sur la mer méditerranée et le port de Plaisance, qui constitue un lieu de regroupement de la ville de Tizirt ; son histoire riche qui a des conséquences sur le tissu urbain de la ville.

Donc, nous estimons qu'il est approprié de concevoir un hôtel touristique qui attire les visiteurs et les touristes, ainsi qu'un musée de site qui nous permettra de préserver et de mettre en valeur le patrimoine de Tizirt et d'encourager les gens de le protéger.

Chapitre III :
Approche thématique

1. Introduction :

« L'art symbolise des objets culturels, si l'architecture est un art, elle doit reprendre à ce critère »

Christian Norberg-Schulz.

Comme toutes les villes algériennes, Tizirt est confrontée à un manque de tourisme, c'est-à-dire qu'il y a un manque d'infrastructures touristiques. Combien d'hôtels, de résidences touristiques, de villages de vacances et de lieux de restauration y sont présents ?

Par ailleurs, Tizirt possède un riche patrimoine culturel qui se distingue par ses qualités et sa grande diversité, témoignant d'une histoire artistique et architecturale marquée par l'influence de diverses civilisations.

À ce stade, une société dépourvue de culture est une société qui a perdu son identité et ses capacités de communication. Il est donc essentiel de progresser et de répondre aux aspirations des citoyens. Il est également nécessaire de réfléchir à une structure urbaine ou à un équipement qui répondrait aux besoins touristiques et culturels actuels.

Donc, il nous semble intéressant de projeter un ensemble qui s'articule sur le touriste et la Culture « **hôtel touristique et un musée de site intégré** » afin de répondre aux nouveaux besoins de la société, et favoriser la rencontre et l'échange culturel et artistique entre les différentes Catégories sociales.

1.1. Intitulé du projet :(choix du thème)

Un hôtel touristique et un musée de site intégré sont des installations assez grandes dédiées à une fonction spécifique ou plusieurs, incluant le tourisme et la culture. Parmi ces buts, on retrouve :

- Exploiter l'ilot pour dynamiser plus le secteur.
- Présenter un projet à l'échelle de la ville.
- Projection d'un projet touristique qui sert comme un repère de la ville.
- Donner un pré image à la ville de Tizirt

1.2. Etude du thème :

1.2.1. Définition de l'hôtellerie :

L'hôtellerie, aussi connue sous le nom d'industrie hôtelière, est un secteur tertiaire qui comprend tous les établissements qui offrent un service d'hébergement en gîte et/ou en couvert à des clients, de passage ou locaux, pendant une période spécifique, en échange d'une somme d'argent.

Contribution. Le secteur « hôtellerie restauration-cafés » (connu sous le nom d'HORECA) est souvent lié à cette activité, ou au niveau international, selon le Bureau international du travail, au secteur plus large de « l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme ».

1.2.2. Définition d'hôtel :

Le terme « hôtel » provient de l'hôtel français, qui désigne une version française de la maison de ville. L'hôtel est le nom donné pour la première fois à une propriété d'hébergement à Londres par le cinquième duc de Devonshire en 1760 après J.-C. Dans l'histoire, au Royaume-Uni

Une maison de ville, en Irlande et dans de nombreux autres pays, était la demeure d'un pair ou d'un aristocrate dans la capitale des grandes villes. Le terme d'hôtel peut aussi être issu de l'auberge, qui signifie « un lieu de séjour pour les voyageurs ». Selon Gérard Guibilato (1983).

L'hôtel est un établissement d'hébergement commercial qui propose la location de chambres ou d'appartements meublés soit à une clientèle de passage, soit à une clientèle qui effectue des Résidences meublées à location soit à une clientèle occasionnelle, soit à une clientèle qui effectue un séjour comprenant une location hebdomadaire ou mensuelle, mais qui, à l'exception des cas, n'y réside pas.

Il peut inclure une possibilité de restauration. Un classement peut être effectué en fonction de divers critères tels que le confort, la durée d'utilisation, la fonction, la taille, ainsi que l'appartenance à une chaîne volontaire ou intégrée. Selon Gérard Guibilato (1983).

1.2.3. Les types de l'hôtel :

1.2.3.1. D'après le site :

- ✓ Les hôtels urbains se trouvent généralement au cœur des villes ou sur les rives de la mer si la ville se développe sur la côte. Ils sont généralement organisés autour d'un

espace central appelé "atrium". Cette zone publique est un véritable lieu de visite, avec des magasins, des services, des banques, des restaurants, des salles d'exposition et de fêtes, ainsi qu'une zone d'affaires où se déroulent des congrès, des conférences, des séminaires ou des réunions.

- ✓ Les hôtels semi-urbains se situent dans le centre-ville et offrent davantage que l'hébergement des activités de loisir.
- ✓ Les hôtels situés dans des sites naturels sont situés en dehors de la ville, dans un environnement naturel qui offre des opportunités touristiques. Dans les forêts, sur les falaises ou en montagnes, où le paysage est magnifique, avec une activité sportive et de loisirs.

1.2.3.2. En fonction des catégories de clients :

- ✓ Hôtels de tourisme : Les touristes sont occupés pour se reposer. Dans les zones touristiques.
- ✓ Hôtels d'affaires : Situés dans des centres économiques et politiques (hôtels de Congrès), les hôtels d'affaires accueillent des clients tels que des hommes d'affaires, des investisseurs économiques et des personnalités politiques.
- ✓ Hôtels de bien-être : Établis à proximité des thermes naturels et côtiers. Ses habitants reçoivent des services de saint et de repos.

1.2.4. La classification des hôtels :

Une évaluation des hôtels a été réalisée par l'organisation mondiale de tourisme OMT. Les hôtels sont répartis en fonction de divers critères :

Le confort, la durée de réalisation et les normes (incluant le nombre de chambres) ,La configuration des espaces, la qualité du service, l'équipement global.

On peut classer les hôtels en 6 catégories : 0 ,1,2,3,4 et 5

Tableau 4 : Classification des Hôtels

Source : OMT

CATEGORIES RUBRIQUES	SANS ETOILE	1 ETOILE	2 ETOILES	3 ETOILES	4 ETOILES	5 ETOILES
- Nombre de chambres au minimum :	10	10	10	10	10	10
-Entré de l'hôtel : -Entré des clients indispensable -Signalée les accès, et éclairée la nuit	Oui Oui	Oui Oui	Oui Oui	Oui Oui	Oui Oui	Oui Oui
- Parking				Suivant la capacité de l'hôtel	Suivant la capacité de l'hôtel	Suivant la capacité de l'hôtel
-Espace communs - hall de réception	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

- Restaurant		Salle de petit déjeuner	Salle de petit déjeuner	1 Restaurant de confort	1Restaurant de confort	1Restaurant de confort
- salle de banquet/de conférence					Oui	Oui
- boutique	Vitrines pour l'exposition	Vitrines pour l'exposition	Vitrines pour l'exposition	Vitrines pour l'exposition Vente tabac, journaux	Vitrines pour l'exposition Vente tabac, journaux	Vitrines pour l'exposition Vente tabac, journaux

toilettes communes	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
ascenseurs	A partir du 3eme étage	A partir du 3eme étage	A partir du 3eme étage	A partir du 3eme étage	A partir du 2eme étage+monte-charge	A partir du 1 ^{er} étage+monte-charge
couloirs	Éclairés	Éclairés	Éclairés	Éclairés	Éclairés Couvert de tapis ou insonorisé	Éclairés Couvert de tapis ou insonorisé
sport/ divertissement					Discothèque+ piscine	Discothèque+ Piscine, autre installation
suite appartement					5%des chambres	10%des chambres
service coffre-fort	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui + client	Oui + client
blanchisserie				Service client	Service client	Service client

1.2.5. Les normes des hôtels (selon Le J.O.A du 18.06.2000) :

Il existe six catégories de l'hôtel :

Tableau 5 : Tableau qui montre le nombre des chambres pour le classement

Source : journal officiel d'Algérie

Tableau : Nombre de chambres minimales pour le classement	
Classement	Nombre de chambre minimal
Sans étoile	≥ 5 chambres
1 et 2*	≥ 7 chambres
3 et 4* ou 4* Luxe	≥ 10 chambres

Tableau 6 : Tableau d'espace commun, source : journal officiel d'Algérie

Tableau : Espaces communs et installations générales		
Dimensions du hall et salon d'attente		
Catégorie	Surface	Maxim. exigible
Sans étoile	Pas d'exigence de surface	25 m ²
1*	09 m ²	40 m ²
2*	20 m ²	80 m ²
3*	30 m ² (+1 m ² par chambre au-delà de 20)	
4*	30 m ²	120 m ²
4* Luxe	30 m ²	160 m ²

Tableau 7 : Tableau d'ascenseur, source : journal officiel d'Alger

Tableau : Ascenseurs	
Catégorie	Exigence
3*	Un ascenseur à partir de R+3
4*	Un ascenseur à partir de R+2 + monte-charge ou 2 ^e ascenseur
4* Luxe	Un ascenseur à partir de R+1 + monte-charge ou 2 ^e ascenseur

Tableau 8 : Tableau d'équipements de l'hôtel, source : journal officiel d'Alger

Sanitaires	Les hôtels de toutes catégories disposent de l'eau chaude et de l'eau froide à toute heure	
téléphone	Service minimum	
	Toute catégorie	Une cabine fermée et insonorisée de type coquille tolérée jusqu'aux 2* en métropole et toute catégories dans les départements d'outre-mer
	1*	Téléphone à l'étage et service d'appel pour les hôtes de 1*
	2*, 3*, 4*, 4* luxe	Téléphone avec accès au réseau dans toutes les chambres

1.2.6. Le musée :

« Le musée est une entité permanente, non lucrative, qui œuvre au service de la société et de son épanouissement. Il est accessible au public qui étudie les éléments matériels de l'homme et de son environnement. Il les achète, les garde, les restaure et les présente à des fins d'études, d'éducation et de divertissement. »²⁷

1.2.6.1. Types de musées suivant les expositions :

Musée de Culture et d'Histoire : Collection d'objets, armes, vêtements, documents écrits, ETC. refléter l'évolution culturelle d'une zone géographique spécifique (musée Traditions populaires. Musée en plein air, musée de culture populaire).

Musée ethnographique : patrimoine culturel des peuples et cultures traditionnels D'abord.

Musée Universel Le musée regroupe plusieurs départements, chacun doté d'un Différent thème (Louvre, British Museum, etc.).

Musée d'Art Un musée qui rassemble des œuvres d'art, des peintures et des sculptures Les éléments du

Musée d'Histoire sont rassemblés autour de thèmes historiques.

Musée des sciences Un musée traitant d'un ou plusieurs sujets scientifiques.

Musées professionnels tels que : musée du vélo, musée de la poupée...

Musée rénové : Bardo

1.2.6.2. Les exigences des musées :

- ✓ L'accessibilité
- ✓ Le parcours
- ✓ La lumière
- ✓ La flexibilité
- ✓ La sécurité des œuvres




²⁷ Définition établie par l'ICOM (conseil international des musées) 1975

2. Analyse des exemples :

Dans cette partie, nous allons examiner différents exemples d'hôtels touristiques et des musés. L'analyse des exemples doit permettre de comprendre les différentes étapes du processus de conception. Nous pouvons tirer des informations à partir des diverses Analyses architecturales programmatiques et contextuelles concernant notre thème en analysant des exemples.

Premier exemple : hôtel de Sofitel à Alger

Tableau 9 : Premier Exemple : Hôtel de Sofitel Alger

<p>Nom : hôtel le Sofitel à Alger</p> <p>Classement : 5étoiles</p> <p>Surface :45000 m²</p> <p>Année : durant les années 80</p> <p>Situation : Alger</p>	<p>Présentation : Le Sofitel d'Alger est inclus dans une grande rénovation du quartier du HAMMA, afin de créer une zone d'affaires entre la place du 1er mai et caroubier. L'hôtel de luxe, qui fait partie de ce plan, se démarque par ses huit étages, son classement 5 étoiles et une architecture contemporaine qui convient à la fois au tourisme et aux affaires.</p>	<p>Situation : Il est situé à côté du quartier des affaires et de la Bibliothèque nationale. La plage se trouve à une distance de 20 kilomètres. De plus, l'hôtel est implanté à seulement 20 minutes de l'aéroport d'Alger</p> 
<p>Accessibilité : On peut accéder à l'hôtel par Deux voies principales</p> <p>La Rue Hassiba Ben Bouali</p> <p>La Rue Mohamed BelOuzdad.</p> 	<p>Traitement des façades d'hôtel Sofitel : La façade de l'hôtel, affiche une architecture sobre et précieuse avec des pierres colorées, des lignes épurées, et un porche caractéristique de l'architecture musulmane</p>  <p>Figure 55 : façade de l'hotel de sofitel ,</p> <p>Source : soualhi nourlhouda , memoire de fin d'étude octobre 2015</p>	

Volumétrie : La structure de l'hôtel adopte une configuration en forme de "barre" mesurant 157,50 mètres de long sur 38 mètres de large. Il est clairement identifiable que l'hôtel présente une forme rectangulaire

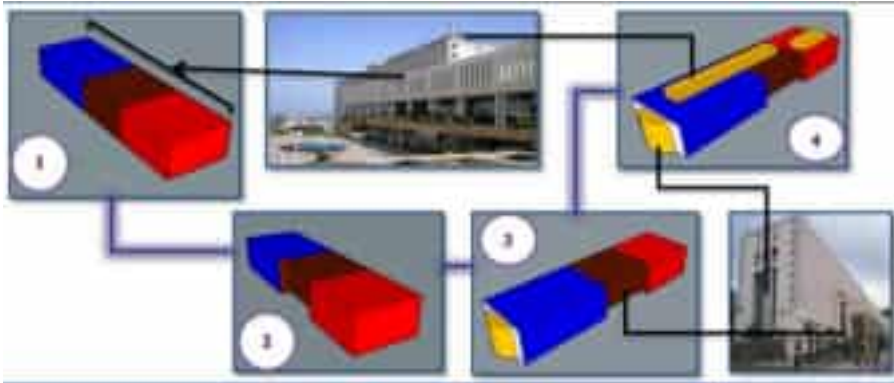


Figure 56 : Diagramme illustrant le volume de l'hôtel Sofitel

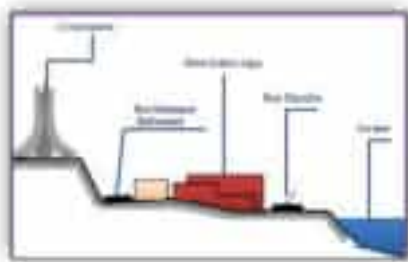


Figure 57 : la relation entre l'hôtel et son environnement

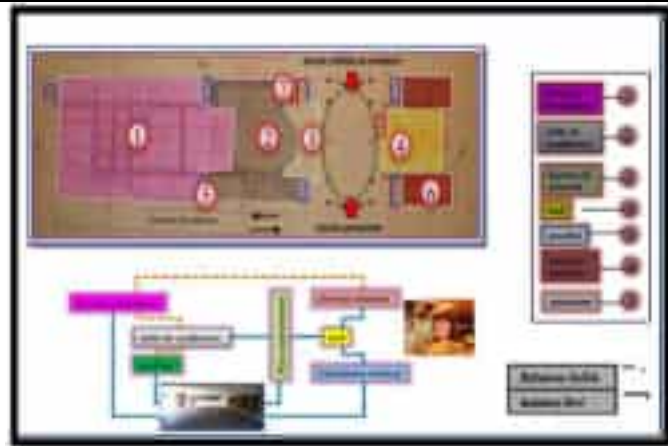


Figure 58 : Plan de EDC

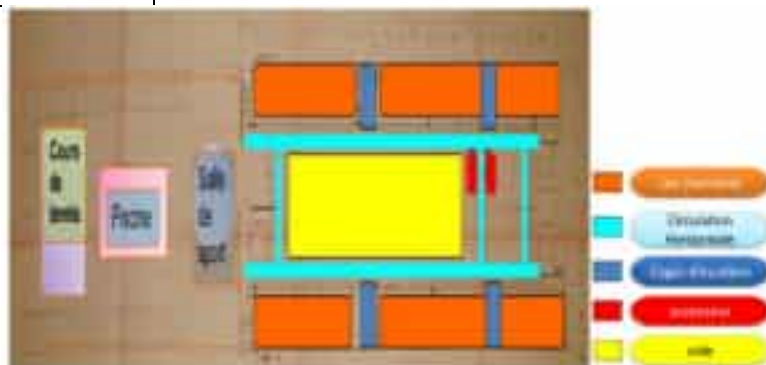
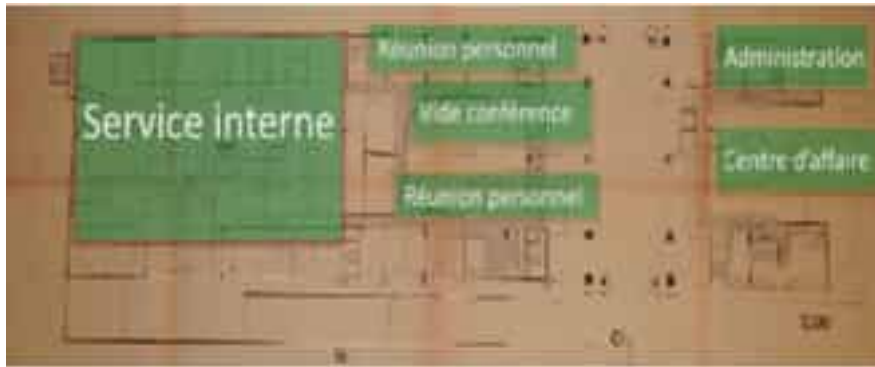
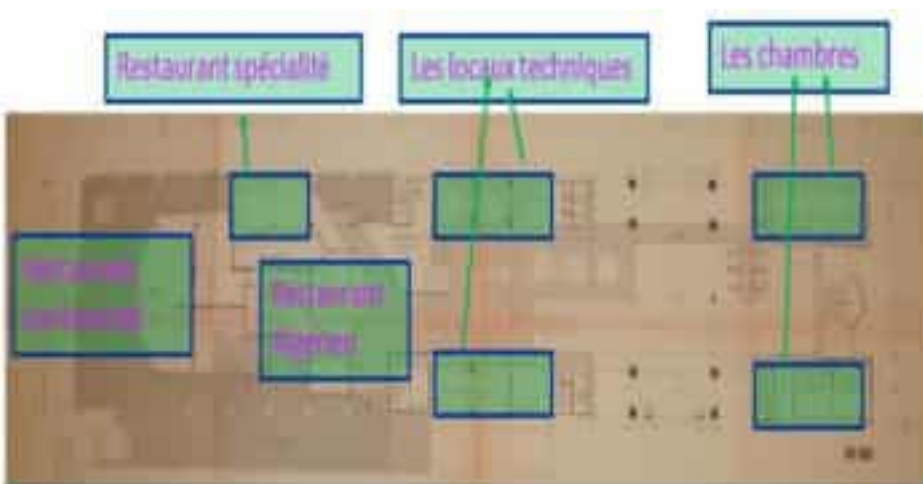


Figure 59 : Plan d'étage courant (source :soualhi nourlhouda , mémoire fin d'étude , octobre 2015)



Niveau 13



Synthèse :

En tant qu'hôtel intégré à l'urbanisation, le Sofitel est spécifiquement positionné pour attirer une clientèle d'hommes d'affaires et les touristes, tirant avantage de sa localisation stratégique au cœur de la ville. L'ingénieuse conception, marquée par une séparation nette entre les espaces publics et les résidences, favorise une organisation optimale, répondant ainsi de manière efficiente aux besoins d'une clientèle orientée vers le tourisme d'affaires. Cette configuration renforce la fonctionnalité et l'attrait de l'établissement dans le contexte urbain, contribuant à son succès auprès des voyageurs d'affaires et les touristes

Deuxième exemple : hôtel GOTO au japon

Tableau 10 : Premier Exemple : Hôtel de Sofitel Alger

<u>Fiche technique :</u>	<u>Présentation :</u>	<u>L’histoire du site :</u>
<p>Nom :hotel goto</p> <p>Année :2022</p> <p>Situation: japon</p> <p>Surface : 2840</p> <p>Architectes : TAISEI DESIGN Planners Architects & Engineers, Hideaki Takahashi, Yuriko Kaneko, Kai Oshikawa</p>	<p>Il s'agit d'un petithôtel de luxe qui a été conçu comme un symbole des efforts en cours visant à étendre l'attrait de la ville de Goto dans la préfecture de Nagasaki au Japon et à revitaliser la région de la côte d'Abunze au sud de la ville, afin de revitaliser la région de Goto</p>	<p>Le mont Onidake, qui est un élément symbolique des îles, et la côte d'Abunze, recouverte de lave datant de plusieurs milliers d'années, lorsque la montagne était un volcan actif, font non seulement partie du patrimoine naturel de la région, mais aussi d'importants des paysages qui font partie intégrante de la vie quotidienne des résidents locaux. Dans cette perspective, nous avons intégré un processus de conception profondément conscient de la présence architecturale durable de ce lieu et visant à mettre en valeur la valeur historique et les couches D’histoire dans le patrimoine</p>



Figure 60 : hôtel GOTO au japon , source : archdaily



Figure 61 : hotel maritime (une vue panoramique) source:archdaily

La conception de l'hôtel :

L'histoire et la culture de la région sont étroitement liées aux bâtiments de la région, à travers leurs détails emblématiques, comme les colonnes murales épaisses et les fenêtres en arc, qui rappellent une image de construction en maçonnerie, les reliefs des surfaces murales et les fenêtres à fente semblables à des baies vitrées. L'hôtel est entouré d'une longue promenade, face au mont Onidake et à la côte d'Abunze, avec une végétation indigène colorée, et la verrière en béton coulé avec des planches de cèdre et des blocs de bois accueille les clients. Lorsqu'ils s'approchent de l'hôtel, leur champ de vision est brièvement interrompu puis rempli d'un paysage avec un bassin d'eau.

Plan de masse :

Le projet situe dans une zone maritime au long du cote de japon au milieu d'un tissu rural ou il y a de patrimoine naturel



Figure 62 : photo des fenêtres en arc



Figure 63 : les baies vitrées dans les espaces



Figure 64 : plan de masse

Le projet se trouve sur un terrain accidenté qui offre une vue panoramique extraordinaire

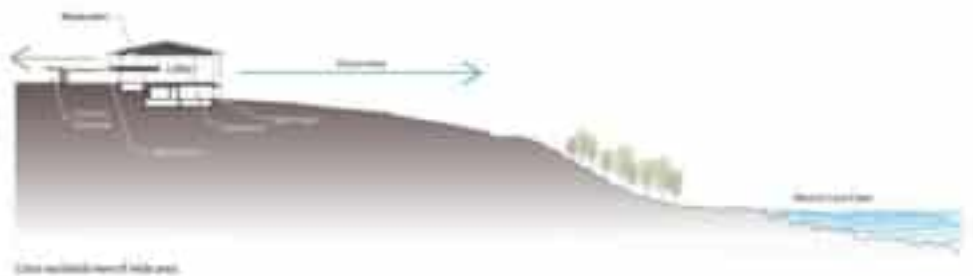


Figure 65 : coupe schématique du projet et la mer

Les plans :

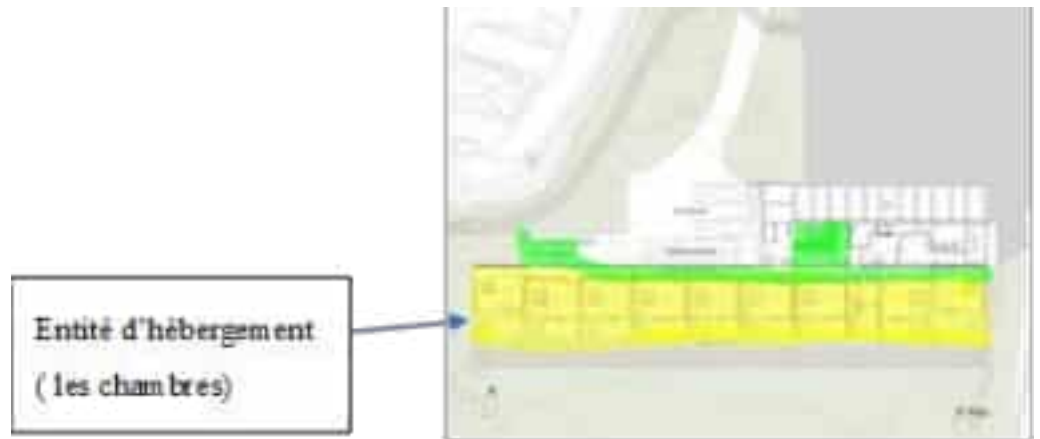
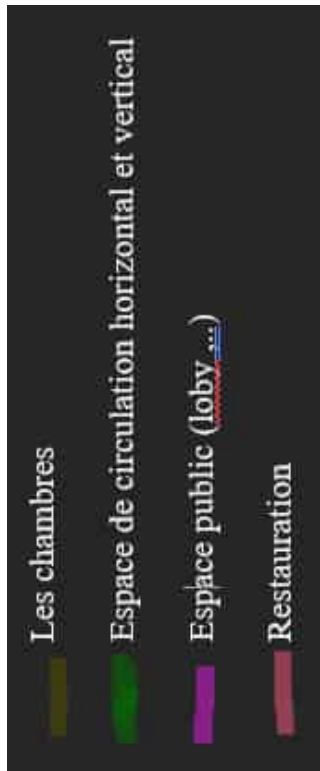


Figure 66 : plan de 1er étage

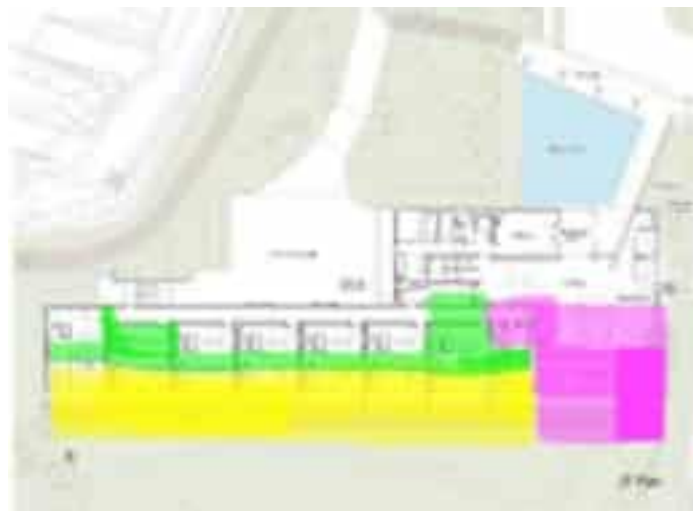


Figure 67 : plan du 2ème étage, source : auteur



Figure 68 : plan du 3ème étage,

Source : auteur

Les fonctions de l'hôtel :

- Hébergement
- Service d'entretien des chambres
- Lobby
- Bar
- Restauration
- Services administratifs
- Les terrasses
- Service de réception

Synthèse :

Après avoir analysé le 2ème exemple en déduit que pour assurer un bon fonctionnement d'un hôtel maritime

Il faut tenir compte de cela :

- La facilité d'accès doit être aisée et visible de l'extérieur.
- Les entrées mécaniques diffèrent des entrées piétonnes.
- La liberté de circuler librement en relation directe et claire avec les accès du projet.
- La création des zones de relaxation et des espaces ouverts afin de combler les besoins du client et garantir son bien-être.
- Prévoir tous les espaces nécessaires à l'homme pour son bien-être.
- L'emploi des vitres afin de bénéficier des panoramas.

Chapitre IV :

Approche architecturale

1. Introduction :

Ce chapitre repose sur les résultats des analyses concernant les études architecturales et urbaines des hôtels sélectionnés. De plus, les informations collectées à partir de l'analyse du terrain et de quelques méthodes de conception d'un hôtel permettent d'atteindre notre thème, le contenu de ce chapitre présente la partie conceptuelle et technique et à la fin on présentera le dossier graphique

Programme de base :

1.1. Démarche conceptuelle :

La conception du projet est faite selon plusieurs critères qui sont comme suit :

- Les données du site (contraintes et potentialités).
- Le programme issu avec toutes ses spécificités (activités et qualité spatiale)
- Le fonctionnement des espaces et les techniques de réalisation.

1.2. Schéma de principe :



Figure 69 : schéma de principe,

Source : auteur

1.3. Programme de base :

La recherche thématique et l'analyse des exemples de références ont permis de définir les fonctions principales ainsi que le programme qualitatif et quantitatif détaillé comme suit :



Figure 70 : Programme De Base

Programme :

Tableau 11 : Programme

Fonction	Espace/sous espace	Surface (m ²)	Quantité	Total (m ²)	
Accueil	Hall d'entrée	100	1	180	
	Réception	20	2		
	espace d'attente	40	1		
	Bagagerie	30	1		
Administration	Bureau de directeur +archive	42	1	217	
	Secrétariat	20	1		
	Bureau de comptable	20	1		
	Salle de réunion	50	1		
	Salle d'attente	25	1		
	Agence bancaire	45	1		
	Sanitaire	15			
Hébergement	Chambre simple	25	10	250	
	Chambre double	30	9	270	
	Suite	chambre	15	17	680
		séjour	15		
		sanitaire	10		
total				1200	

Fonction	Espace/sous espace		Surface (m ²)	Quantité	Total (m ²)	
restauration	Restaurant	Chambre froide	20	1	630	
		Cuisine	25			
		Sanitaire	8			
		Stockage	20			
		Espace de consommation	300			
	Pizzeria					1
		Sanitaire	8			
		comptoir	20			
		Espace de consommation	80			

	Salon de thé	Cuisine	15	1	
		Comptoir	4		
		Espace de consommation	60		
	Cafeteria	Cuisine	15	1	
		Comptoir	4		
		Espace de consommation	50		
Culturel	Musée	Réception	30	1	1200
		Espace d'exposition temporaire	100	2	
		Espace d'exposition permanente	150	2	
		Salle de conférence	250	1	
		Laboratoire de conservation	60	1	
		Salle polyvalente	300		

1.4. La genèse de la forme :

Le projet a été développé en suivant un processus de création structuré par étapes :

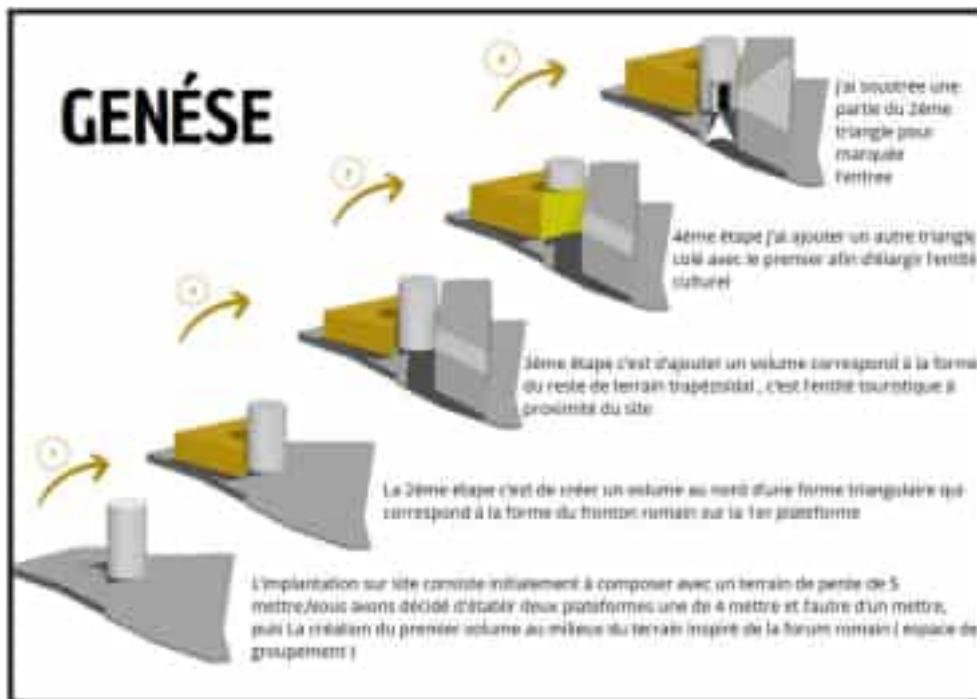


Figure 71 : Genèse de la forme

1.5. Description du projet :

Notre projet vise à être un lieu de convergence entre nature et tourisme, modernité et tradition. Il se distingue par une intégration harmonieuse dans son environnement. Ce projet offrira un espace touristique et culturel interactif, dédié à :

La protection et la valorisation du patrimoine archéologique de tizirt

- ✓ Donner du sens et de valeur au tourisme

Notre projet est situé sur un terrain avec une grande façade principale orientée vers le port, offrant des vues panoramiques extraordinaire. Ce choix d'implantation vise également à faciliter l'accessibilité, cette orientation étant la plus pratique



Figure 72 : façade principale du projet

1.5.1. Accessibilité du projet :

Le projet dispose de plusieurs accès

L'accès principale d'hôtel en face au port le deuxième secondaire se trouve au sud en face à l'entrée du site archéologique qui mène vers l'entité culturelle, n'oubliant pas l'accès de service pour les ouvriers de l'hôtel et finalement l'accès de musée qui se trouve en face du site aussi à une hauteur de 4m.



Figure 73 : Plan de masse 3d,

Source : auteur

- ➡ Accès principale de l'hôtel
- ➡ Accès secondaire de l'hôtel
- ➡ Accès principale de musée

1.5.2. Fonctionnement du projet :

Notre projet comprend de 2 entités :

Une entité réservée à la fonction d'hébergement, restauration, les espaces de loisirs comme salle des jeux, salles de sport et les espaces semi privé de l'administration. Cette entité se s'articule sur trois Niveaux : du RDC jusqu'au R+2 avec des ascenseurs et des escaliers qui vient du Rez-de-chaussée jusqu' à le dernier niveau de l'hôtel

La deuxième entité c'est celle propre du musée de site on trouvera aussi dans 3 niveau , le rdc est réparti sur 2 niveaux , une moitié est placée sur une plateforme de 4m et l'autre moitié sur une plateforme d'un mètre d'auteur.

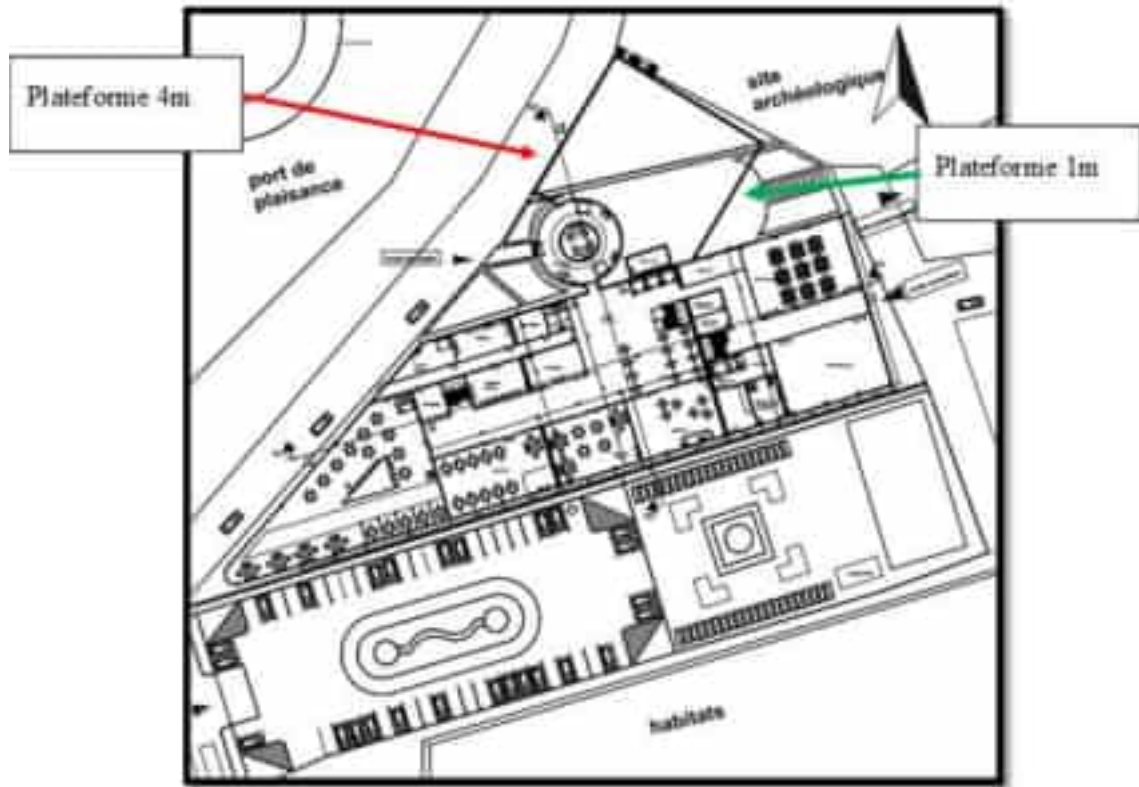


Figure 74 : Plan de RDC



1.5.2.1. Plan de 1^{er} étage :



Figure 75 : Plan de 1^{er} étage

L'hôtel :

Nous constatons que le premier étage se distingue par sa grande fonctionnalité. On y trouve une structure cylindrique qui sert de circulation verticale, permettant de profiter d'une vue panoramique extraordinaire. Cette structure mène aux chambres situées dans une section dédiée, tandis qu'une autre section est réservée aux espaces de détente et de loisirs, tels que les salles de sport, le salon de coiffure, le spa et les salles de massage. De plus, des bureaux administratifs sont présents à chaque étage

Le musée :

Le musée se situe de l'autre côté et est visible par la structure cylindrique vitrée, offrant une vue sur les vestiges patrimoniaux exposés au rez-de-chaussée, ainsi que sur la mer et le site archéologique. L'entrée principale du musée se trouve au côté nord, comme indiqué sur le plan. Cet étage abrite diverses fonctions, notamment des salles d'exposition permanente et temporaire. De plus, l'exposition archéologique permanente au rez-de-chaussée est visible depuis une mezzanine, tout la conception de musée représente un espace ouvert et visible de tout les angle de l'hôtel

1.5.2.2. Plan du 2^{ème} étage :

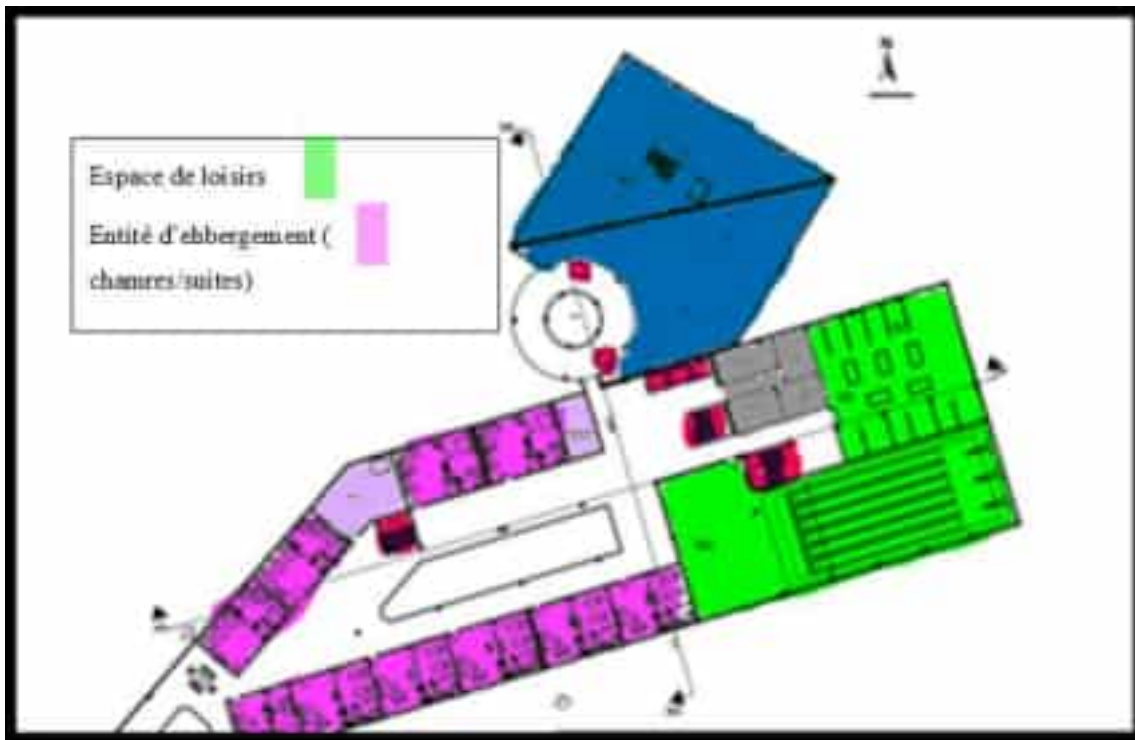


Figure 76 : Plan du 2^{ème} étage

Le deuxième étage présente une composition similaire à celle du premier étage. Cependant, il inclut des salles de jeux, de bowling et de billard, situées à cet étage pour minimiser le bruit. Concernant le musée, on y trouve une seconde salle d'exposition permanente ainsi qu'une salle de conservation et de restauration des ruines archéologiques. Tous les espaces du musée bénéficient d'un éclairage naturel grâce au mur rideau de la tour.

1.5.2.3. 3^{ème} étage :

Le troisième étage est entièrement dédié à l'entité muséale et comprend plusieurs fonctions importantes. On y trouve une salle de documentation et de recherche archéologique, une salle d'exposition des découvertes, ainsi qu'une salle de restauration dédiée à la protection des livres et documents. De plus, la mezzanine y est toujours présente.

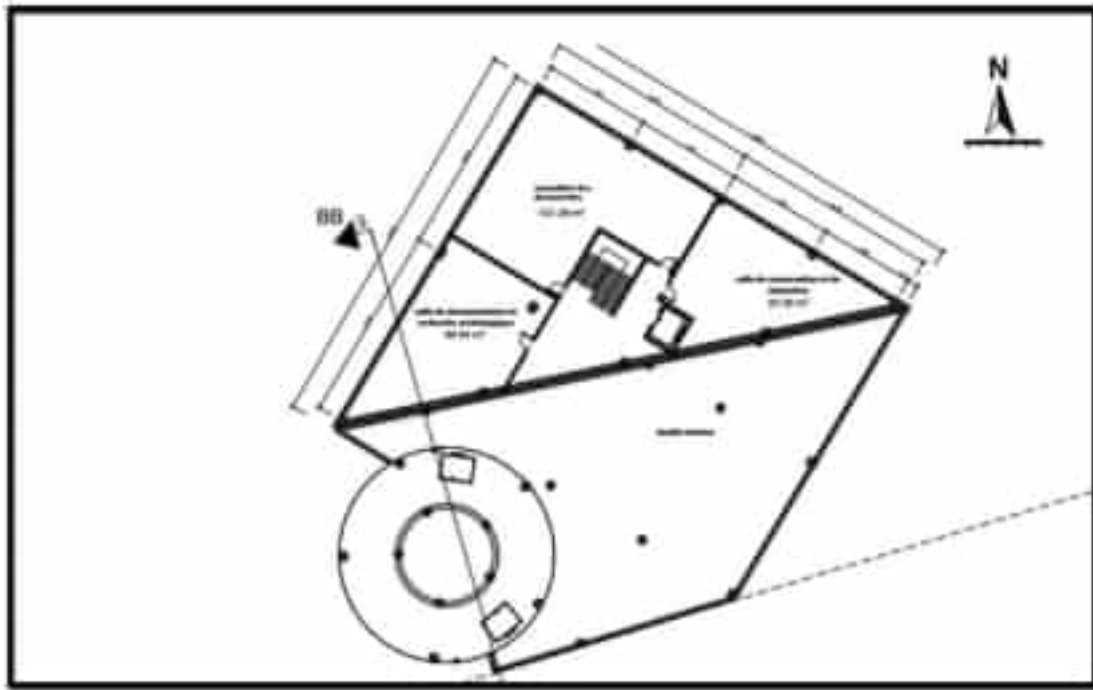


Figure 77 : plan du 3ème étage

1.5.3. Les concepts du processus de conception :

Flexibilité : L'espace doit être toujours flexible, permettant des modifications et des ajustements pour répondre aux futurs besoins de l'équipement. Cela peut se traduire par l'utilisation de grandes trames, facilitant ainsi les aménagements

La hiérarchie fonctionnelle : Le projet propose un programme diversifié et riche, permettant à l'équipement d'accueillir divers types d'usages pour le grand public. Cette diversité impose une certaine hiérarchie à la fois fonctionnelle et spatiale.

Le concept de centralité et d'articulation : Le concept de centralité peut être défini comme un élément articulatoire et organisateur, assurant les différentes connexions spatiales et fonctionnelles. L'espace central vise à offrir une lecture rapide de l'environnement et à permettre une liberté de mouvement

1.5.4. Les espaces extérieurs :

Concernant les espaces extérieurs, l'élément distinctif de notre projet est le port de plaisance. Cet espace est essentiel et est considéré comme une extension extérieure en lien avec le site archéologique et l'hôtel. Nous l'avons aménagé davantage en ajoutant des espaces de jeux pour enfants, des bancs pour les familles et les visiteurs, ainsi qu'une fontaine pour créer une

vue agréable et accueillante et quelques implantation végétale comme illustré sur la photo ci-dessous

Le parking :

L'hôtel dispose d'un parking de 40 places. Chaque chambre est attribuée à une place de stationnement individuelle, tandis que des places supplémentaires sont réservées pour les employés de l'équipement.



Figure 78 : l'aménagement du port de plaisance



Figure 79 : une vue du port en direction vers l'hôtel

Le pont :

Ce pont est conçu comme une voie de liaison directe et transitoire entre le port et les sites archéologiques. Il ne se contente pas de faciliter le passage, mais il s'intègre harmonieusement au paysage environnant. Pour ses façades, nous avons appliqué le même traitement architectural que celui utilisé pour les façades secondaires de l'hôtel. Cela inclut l'utilisation de portiques et d'arcs caractéristiques, ainsi que des choix identiques en termes de peinture et de matériaux, assurant une continuité esthétique et une cohérence visuelle entre les différentes structures."



Figure 80 : le pont urbain du site,

Source : auteur

1.5.5. Les façades :

La façade principale de notre projet se compose de trois volumes distincts. Au centre, la tour cylindrique est dotée d'un mur rideau, permettant une abondance de lumière naturelle à l'intérieur et offrant une vue imprenable sur la mer. Pour la façade de l'hôtel, nous avons opté pour des baies vitrées au rez-de-chaussée, afin d'assurer une visibilité optimale pour la zone de restauration. Aux étages supérieurs, des éléments ont été soigneusement choisis pour répondre aux besoins de l'hébergement. Des fenêtres verticales, décorées par des arcs rappelant la civilisation romaine, ainsi que l'utilisation de moucharabîé.



Figure 81 : façade principale, partie d'hébergement et de restauration

2. Partie technique :

2.1. Introduction :

Le choix des matériaux et du système constructif sont des éléments cruciaux dans un projet architectural. En effet, la technique joue un rôle fondamental dans l'élaboration de la forme architecturale. Les matériaux sélectionnés influencent non seulement l'esthétique et la durabilité de la structure, mais aussi ses performances thermiques, acoustiques et environnementales. De même, le système constructif adopté détermine la faisabilité, la rapidité de mise en œuvre et les possibilités d'aménagement futurs. Ainsi, une réflexion approfondie sur ces aspects techniques permet de créer des espaces à la fois fonctionnels, esthétiques et adaptés aux besoins évolutifs des utilisateurs.

2.2. La logique structurelle :

Le choix de la structure repose sur trois critères principaux : la simplicité, l'économie et la facilité de la mise en œuvre. Cette approche nous a conduits à adopter des trames structurelles adaptées aux besoins spécifiques de chaque entité.

2.3. La sélection des matériaux et des systèmes constructifs :

Nous avons choisi nos matériaux de construction en fonction de nos objectifs établis lors des lectures précédentes. Nous privilégions l'utilisation des ressources locales pour encourager le développement durable, soutenir l'économie locale et garantir une intégration harmonieuse du projet dans le paysage environnant. La région de tizirt offre une grande variété de matériaux, tels que la pierre, la terre, l'argile. C'est pourquoi nous avons principalement opté pour l'utilisation de la pierre, le brique, du bois et du verre dans notre projet.



Figure 82 : La logique structurale

2.3.1. Les matériaux :

Nous avons choisi d'utiliser des briques pour les murs extérieurs des façades. Ce matériau naturel offre une isolation thermique efficace ainsi qu'une inertie thermique appréciable. Les briques ont la capacité d'absorber et de stocker la chaleur, contribuant ainsi à stabiliser la température intérieure en régulant les variations thermiques. Le deuxième matériau que nous avons utilisé est le verre, notamment pour les murs rideaux. Le verre, par sa transparence et sa luminosité, confère une esthétique moderne et élégante à l'ensemble architectural. En plus de son aspect visuel attrayant surtout la vue sur mer, le verre permet également une abondance de lumière naturelle à pénétrer dans les espaces intérieurs, favorisant ainsi une ambiance lumineuse et agréable.

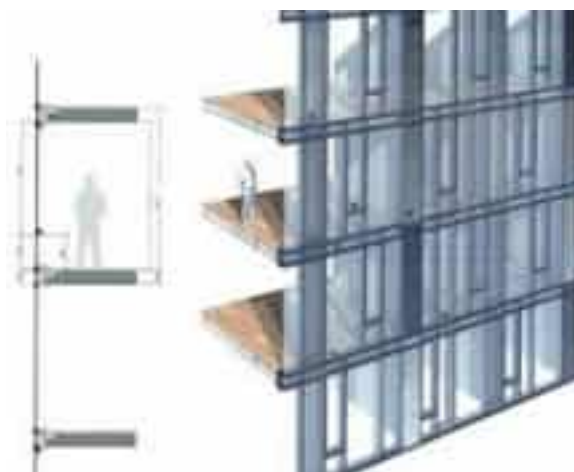


Figure 83 : Mur Rideau

Nous avons choisi d'utiliser du béton armé, car il répond à toutes les exigences en termes de forme, de volume et de technique, tout en tenant compte des contraintes économiques et des spécificités du terrain.

2.3.2. Choix de la trame structurelle :

La sélection de la structure de base Le projet est influencé par sa forme et son fonctionnement.

Ainsi, le projet est divisé en trois parties qui ont chacune leurs propres formes et dimensions

La 1^{ère} partie : Cette section de l'hôtel présente une forme simple et régulière, ce qui nous a amenés à adopter un système de poteaux et poutres. Les portées de ce système ne dépassent pas 13 mètres.

La 2^{ème} : Dans le cas de la tour cylindrique, nous avons également opté pour un système de structure basé sur des poteaux et des poutres. Ce choix a été fait pour garantir une construction solide et efficace tout en s'adaptant à la forme particulière de la tour. Ce système de poteaux et poutres offre la flexibilité nécessaire pour répondre aux exigences architecturales tout en assurant la stabilité et la durabilité de la structure cylindrique.

La 3^{ème} : partie du projet correspond à la partie muséale, caractérisée par une forme triangulaire. Pour cette section, j'ai également opté pour un système de poteaux et poutres. Cette décision a été prise afin de garantir une structure robuste et adaptable, en accord avec la géométrie spécifique de la forme triangulaire.

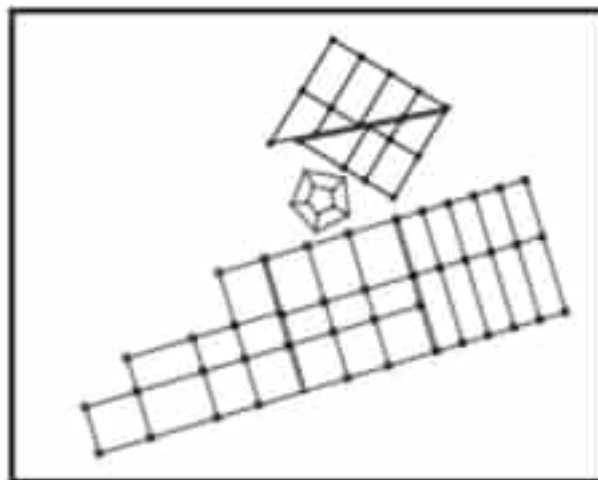


Figure 84 : Plan de Fondation de projet

2.3.2.1. L'infrastructure :

Fondation : Le choix du type de fondation dépend de la nature et du type d'ouvrage.

Ce qu'il est prévu des fondations en béton armé sous forme de :

- Semelle isolée : point porteur.
- Semelle filante : cage d'escalier.

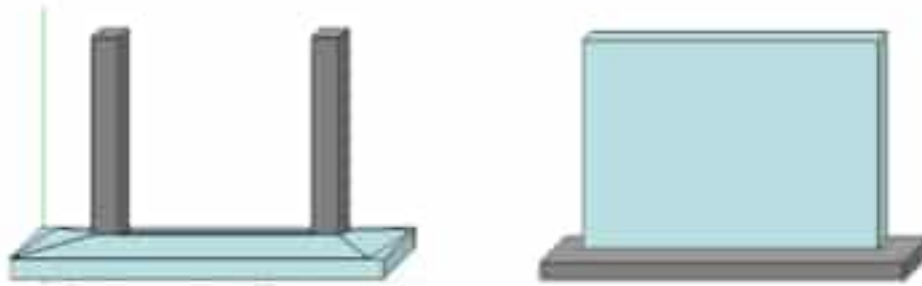


Figure 85 : Infrastructure (Fondation)

Les joints :

Selon la configuration des entités et leur répartition sur le terrain, des joints de dilatation et des joints de rupture ont été prévus, notamment pour réduire les dégâts potentiels. Des joints de rupture ont été intégrés dans la partie muséale, tandis que des joints de dilatation ont été installés pour absorber toutes les sollicitations éventuelles.

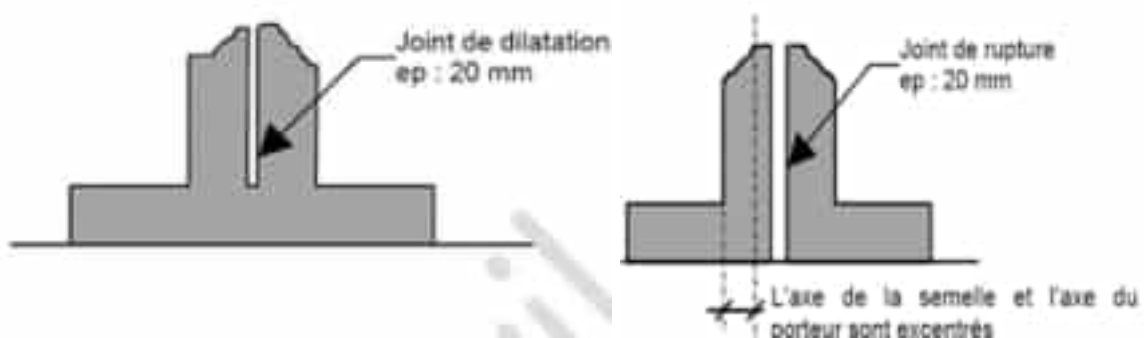


Figure 86 : Infrastructure (Les Joints)

2.3.2.2. La superstructure :

Les poteaux :

Le choix est porté en fonction des portées , poteaux en béton armé prévus pour tout le projet

Les poutres :

Elles seront en béton armé, installées sur les points d'appui en fonction des hauteurs nécessaires selon la portée et la disposition des poteaux. Pour le pré-dimensionnement, nous utiliserons un rapport de 1/15 de la portée pour les portiques et de 1/12 pour les travées simples.

Les escaliers :

Les escaliers seront en béton armé pour l'ensemble du projet. Pour les escaliers excentrés (détachés du reste du projet), des poutres en limon sont prévues



Figure 87 : Coupe de principe surcharge pour finition

Les Secondes Œuvres :

Les cloisons de séparation :

Les cloisons varient en fonction de leur position et de la fonction des espaces qu'elles délimitent. Elles possèdent également des caractéristiques esthétiques et offrent des possibilités de modification et d'aménagement. Pour les espaces de soins secs et les chambres, le projet prévoit des cloisons en Placoplatre. Dans les zones humides, les parois seront recouvertes de céramique. De plus, des murs mobiles en bois seront utilisés dans les espaces de soins secs.

Fonds plafonds :

Les fonds plafonds sont destinées à : Le déplacement des câbles et des tubes techniques, Pour dissimuler le sol et lui conférer une touche esthétique. Et pour Garantir un confort sonore.

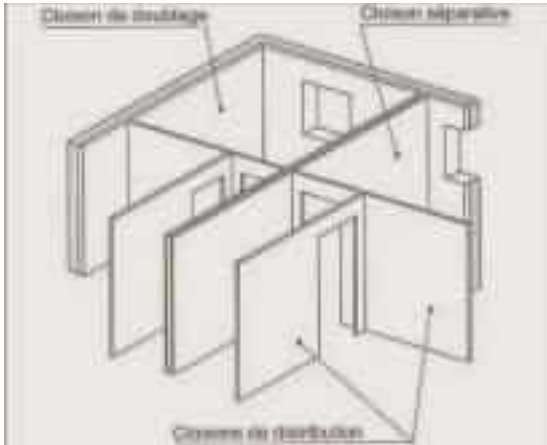


Figure 88 : les cloisons de distribution

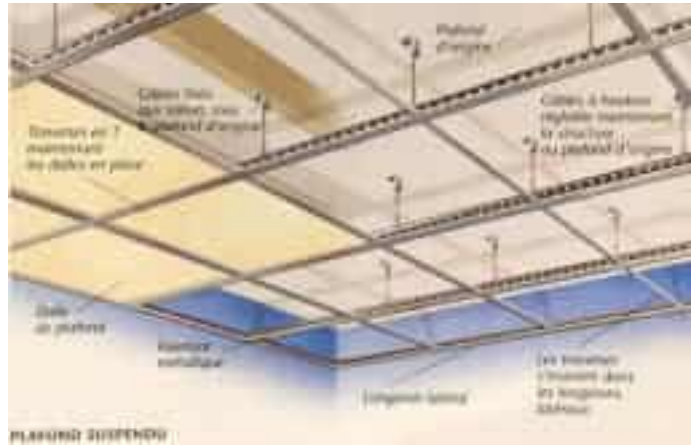


Figure 89 : Fonds Plafonds

2.4. Corps d'Etat Secondaire :

2.4.1. Chauffage et climatisation :

La géothermie sera utilisée pour la climatisation du bâtiment. Une pompe à chaleur géothermique produira la chaleur nécessaire, permettant de répondre simultanément et successivement aux besoins de chauffage et de rafraîchissement grâce à un échangeur de chaleur.

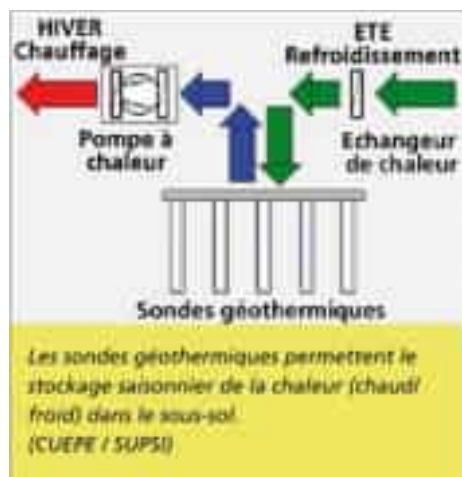


Figure 90 : Chauffage et climatisation

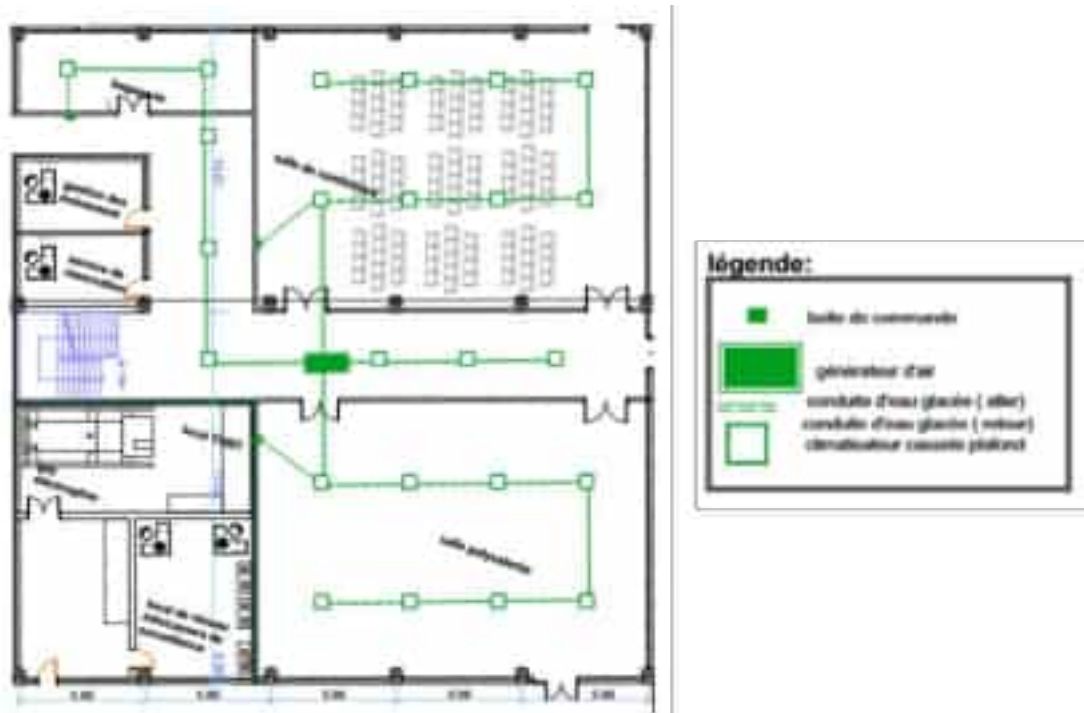


Figure 91 : plan Chauffage et climatisation

Les émetteurs de chaleur :

Divers émetteurs de chaleur sont disponibles, comme les planchers chauffants à basse température, les radiateurs opérant à une température réduite, et les ventilo-convecteurs qui peuvent répartir la chaleur par le biais d'un système à deux tuyaux ou à un seul tuyau.

Réseau AEP :

L'équipement bénéficiera d'une alimentation en eau potable provenant du réseau public ; une bache à eau détonnée sera installée pour stocker l'eau.

Assainissement :

Pour une évacuation des eaux usées efficace, le système utilise des colonnes d'évacuation avec des regards de chute. Un système séparatif est préféré pour améliorer le fonctionnement. Les canalisations sont connectées au regard principal, puis à une station d'épuration pour acheminer les eaux vers les regards.



Figure 92 : Les émetteurs de Chaleur

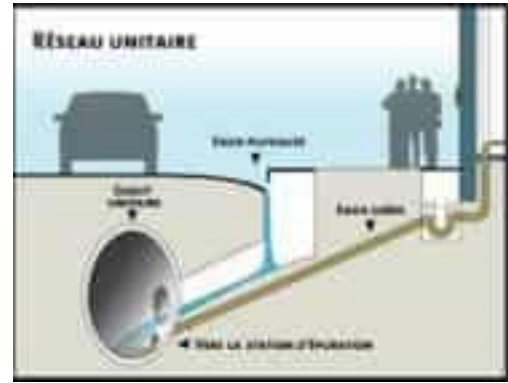


Figure 93 : L'assainissement

Electricité et éclairage :

L'électricité est fournie par un poste de transformation dans un local technique. Pour assurer une alimentation électrique ininterrompue, même en cas de coupures, nous avons prévu d'installer un groupe électrogène.



Figure 94 : Plan d'électricité du fragment de projet

Conclusion générale

Synthèse :

À la clôture de notre projet, notre objectif est d'avoir résolu la problématique initiale sur la valorisation optimale du site archéologique de Tizirt, afin de le rendre plus attractif et de renforcer ses liens visuels et fonctionnels avec son environnement urbain et balnéaire. Pour cela, nous avons intégré un hôtel touristique et un musée sur place, considérés comme des moyens dynamiques de valorisation et de présentation qui attireront l'attention des visiteurs. De plus, divers aménagements extérieurs sur le port, parmi les le pont qui relie le port au site, faciliteront l'accès et inciteront les visiteurs à découvrir ce site patrimonial.

À cette phase, toutes nos hypothèses de départ ont été vérifiées. Grâce aux nouvelles fonctions que nous avons ajoutées au site archéologique de tizirt, autrefois en déclin, celui-ci regagnera son prestige et acquerra une identité renouvelée, dynamique et vivante, garantissant ainsi sa pérennité dans le temps et son intégration dans la vie urbaine et touristique de Tizirt.

En conclusion, nous espérons que notre réflexion et notre approche conceptuelle contribueront à préserver ce patrimoine menacé tout en maintenant sa valorisation de manière durable pour les années prochaines

Bibliographie

Ouvrages :

- Analyse de la législation patrimoniale Algérienne, Rafik Aribi. Ecole Polytechnique d'architecture et D'urbanisme d'Algérie
- M.Euzinnat, l'histoire municipale de TIGZIRT
- M.KEDDACHE in « l'Algérie dans l'antiquité » Ed.ENAL 1982

Thèses et mémoires :

- Architecture. DE LA TERRE, DE GEOGRAPHIE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE .p .27
- DE LA TERRE, DE GEOGRAPHIE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE .p .44
- HAFSIFatma Zohra Pour une conservation intégrée des sites archéologiques dans la politique nationale de
- HAFSIFatma Zohra Pour une conservation intégrée des sites archéologiques dans la politique nationale de
- L'aménagement du territoire.Memoir MAGISTER. UNIVERSITE MENTOURI : FACULTE DES SCIENCES
- L'aménagement du territoire.Memoir MAGISTER. UNIVERSITE MENTOURI : FACULTE DES SCIENCES
- LE CAS DU VIEUX-QUÉBEC, PAR JULIE PAYEUR ,OCTOBRE2013
- Mémoire , LA RELATION DU PATRIMOINE ET DU TOURISME: UNE HISTOIRE DE PERCEPTION
- Mémoire : TIGZIRT ; Un patrimoine pluriel à valoriser (2016), département d'architecture de Tizi-Ouzou
- Mémoire de recherche 2ème année de 2ème cycle, ÉCOLE DU LOUVRE , septembre 2014 La conservation des sites archéologiques antiques en France.
- Mme IZZA Née GUIRI Fatiha Les nouveaux modèles de la muséologie active appliqués à la présentation des
- sites archéologiques. ARCHITECTURE ET DEVELOPPEMENT DURABLE. Option : patrimoine et

Reuves et Articles :

- Définition établie par l'ICOM (conseil international des musées) 1975
- G.H Bailly, Le patrimoine architectural. Ed .Delta -Vevey- Suisse, 1975. P.31.

- Managing Disaster Risks for World Heritage , ed. UNESCO, juin 2010
- UNESCO, Gérer les risques de catastrophes pour le patrimoine mondial, Manuel de référence Titre original : Article de journal
- La Institute ulet le J. Pa Getty conservation des sites archeologiques dans la region mediterraneenne , Une conference internationale organisee par le Getty Conservation Museum, du 6 au 12 mai 1995 Texte de loi
- Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites, charte de l'icomos , 16 mai 2020 , Ali DABBAGHI
- La Charte d'Athènes pour la Restauration des Monuments Historiques – 1931, <https://www.scribd.com/document/260122882/Charte-d-Athenes>
- La Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé a été signée le 14 mai 1954 à La Haye, sous l'égide de l'UNESCO
- Paris, le 16 novembre 1972, Convention pour la protection des biens culturels et naturels. Acceptation le 23 décembre 1974.
- REVISION DU PLAN DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME, duc de Tizi-Ouzou

Sites WEB :

- D. (juin 1996) , ICCROM et le patrimoine mondial , <https://whc.unesco.org/archive/1996/whc-96-conf202-inf8f.pdf>
- http://africanarchaeology.net/heritage_laws/algerie_decret03_323_protection_sitesarcheologiques_freorof.pdf
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Charte_de_Venise
- <https://www.icomos.org/en>

Table des matières

Remerciements.....	I
Dédicaces	II
Résumé.....	III
Abstarct	Erreur ! Signet non défini.
Sommaire.....	VI
Introduction générale	1
1. INTRODUCTION GENERALE.....	Erreur ! Signet non défini.
2. Problématique générale :.....	2
3. LES HYPOTHESES (ACTIONS ARCHITECTURALES SUR TERRAIN ET CONTEXTUELLE) :	3
4. Objectifs :.....	3
5. Structure du travail :	3
5.1. Partie théorique :.....	3
5.2. Partie pratique:.....	3
1. Introduction :	6
2. Concepts clés :	6
3. La notion du patrimoine :	6
4. Evolution de la notion de patrimoine :.....	8
5. Patrimoine archéologique :	8
5.1. Composants du patrimoine archéologique (site et monuments) :.....	8
5.2. Les valeurs associées au patrimoine archéologique :	9
5.3. Les sites archéologiques à proximité de la ville :.....	10
5.4. Risques auxquels sont confrontés les sites du patrimoine archéologique :	11
✓ Risques économiques :.....	13
✓ Tourisme de masse :.....	13
6. L'intervention sur les sites archéologiques :	14
6.1. Intervention pour la préservation et la valorisation :	14
La restitution :	16

7. La mise en valeur des sites archéologiques en milieu urbain : dimensions théoriques et applications concrètes :	17
La valorisation du patrimoine	17
7.1. Les recherches archéologiques et les investigations sur le site et son environnement:	18
7.2. Les principes fondamentaux de la mise en valeur d'un site archéologique selon l'ICOMOS :	18
Respect de l'intégrité du site :	18
Conservation in situ :	18
Recherche scientifique	19
Accessibilité et compréhension	19
Participation du public :	19
7.3. Les étapes de la mise en valeur d'un site archéologique :	19
Étude et documentation du site :	19
Définition des objectifs de la mise en valeur :	19
Choix des techniques de mise en valeur : Il	19
Mise en œuvre du projet de mise en valeur	19
Suivi et évaluation du projet :	19
8. La mise en valeur des sites archéologiques entre la préservation et l'accès au public :	19
8.1. La définition du tourisme et sa relation avec le patrimoine archéologique :	19
8.2. Comment le tourisme peut-il affecter le patrimoine archéologique ? :	20
8.3. Impact du tourisme sur le patrimoine archéologique :	20
9. La préservation du patrimoine archéologique à l'échelle internationale et nationale :	21
9.1. Introduction :	21
9.2. Organisations internationales et accords chartaux :	21
9.2.1. Les organismes :	21
9.2.2. LES CHARTES INTERNATIONALES :	23
9.2.3. La législation Algérienne en matière de protection des sites archéologiques :	27
1. Introduction :	32
2. Etat de fait du site de Tigzirt :	32
2.1. Choix du site et Présentation de la ville :	32
2.2. Situation du périmètre d'étude :	33
2.3. Histoire de Tigzirt :	33
2.3.1. L'époque berbère :	34

2.3.2.	Époque phénicienne :	34
2.3.3.	L'époque romaine (II siècleAv.J.C. V) :	35
2.3.4.	La période byzantine : (VIe – VIIe).....	37
2.3.5.	La période coloniale française (1830-1962) :	37
2.3.6.	Après l'indépendance :	38
2.4.	Synthèse :.....	39
2.5.	Diagnostic du périmètre d'étude :.....	40
2.5.1.	Présentation et situation du périmètre d'étude :.....	40
2.5.2.	Les données climatiques :	41
2.5.3.	Topographie et géologie :.....	42
2.5.4.	Accessibilité du site :.....	43
2.5.5.	Etat de fait physique :	44
2.5.6.	Système parcellaire :	44
2.5.7.	État de fait fonctionnel :.....	45
2.5.8.	Les nœuds :.....	46
2.6.	Diagnostic du site archéologique :.....	47
2.6.1.	L'accessibilité du site archéologique :	47
2.6.2.	Les entrées du site archéologique :	48
2.6.3.	Delimitation du site :.....	49
2.6.4.	Consistance du site archéologique :	50
2.7.	Synthèse :.....	50
2.7.1.	Points forts :	51
2.7.2.	Points faibles :	51
2.7.3.	Carte de diagnostic :.....	52
2.8.	Stratégie d'intervention :	54
2.8.1.	Analyse thématique :.....	54
	Synthèse :	56
2.8.2.	Conclusion :.....	62
2.9.	La parcelle d'intervention :	64
2.9.1.	L'accessibilité de la parcelle :	65
2.9.2.	La topographie de la parcelle :	65
2.9.3.	La synthèse :.....	65
2.10.	Conclusion :.....	66
1.	Introduction :	68
1.1.	Intitulé du projet :(choix du thème).....	68

1.2. Etude du thème :	69
1.2.1. Définition de l'hôtellerie :	69
1.2.2. Définition d'hôtel :	69
1.2.3. Les types de l'hôtel :	69
1.2.4. La classification des hôtels :	70
1.2.5. Les normes des hôtels (selon Le J.O.A du 18.06.2000) :	72
1.2.6. Le musée :	74
2. Analyse des exemples :	75
Approche architecturale	82
1. Introduction :	83
1.1. Démarche conceptuelle :	83
1.2. Schéma de principe :	83
1.3. Programme de base :	84
1.4. La genèse de la forme :	86
1.5. Description du projet :	87
1.5.1. Accessibilité du projet :	87
1.5.2. Fonctionnement du projet :	88
1.5.3. Les concepts du processus de conception :	92
1.5.4. Les espaces extérieures :	92
1.5.5. Les façades :	94
2. Partie technique :	95
2.1. Introduction :	95
2.2. La logique structurelle :	95
2.3. La sélection des matériaux et des systèmes constructifs :	95
2.3.1. Les matériaux :	96
2.3.2. Choix de la trame structurelle :	97
2.4. Corps d'Etat Secondaire :	100
2.4.1. Chauffage et climatisation :	100
Conclusion générale	104
Bibliographie	106
Ouvrages :	107
Thèses et mémoires :	107
Revue et Articles :	107
Sites WEB :	108
Table des matières	109



**université Aboubaker Belkaid
faculté de technologie
Département d'architecture**



dossier graphique

par sujet :

**Le site archéologique d'umonium à tizirt , un
patrimoine à valoriser et exploiter par un
développement touristique et culturel**

présenté par :

Chammouma ichrak souad

encadré :

Mr CHIALI mostapha

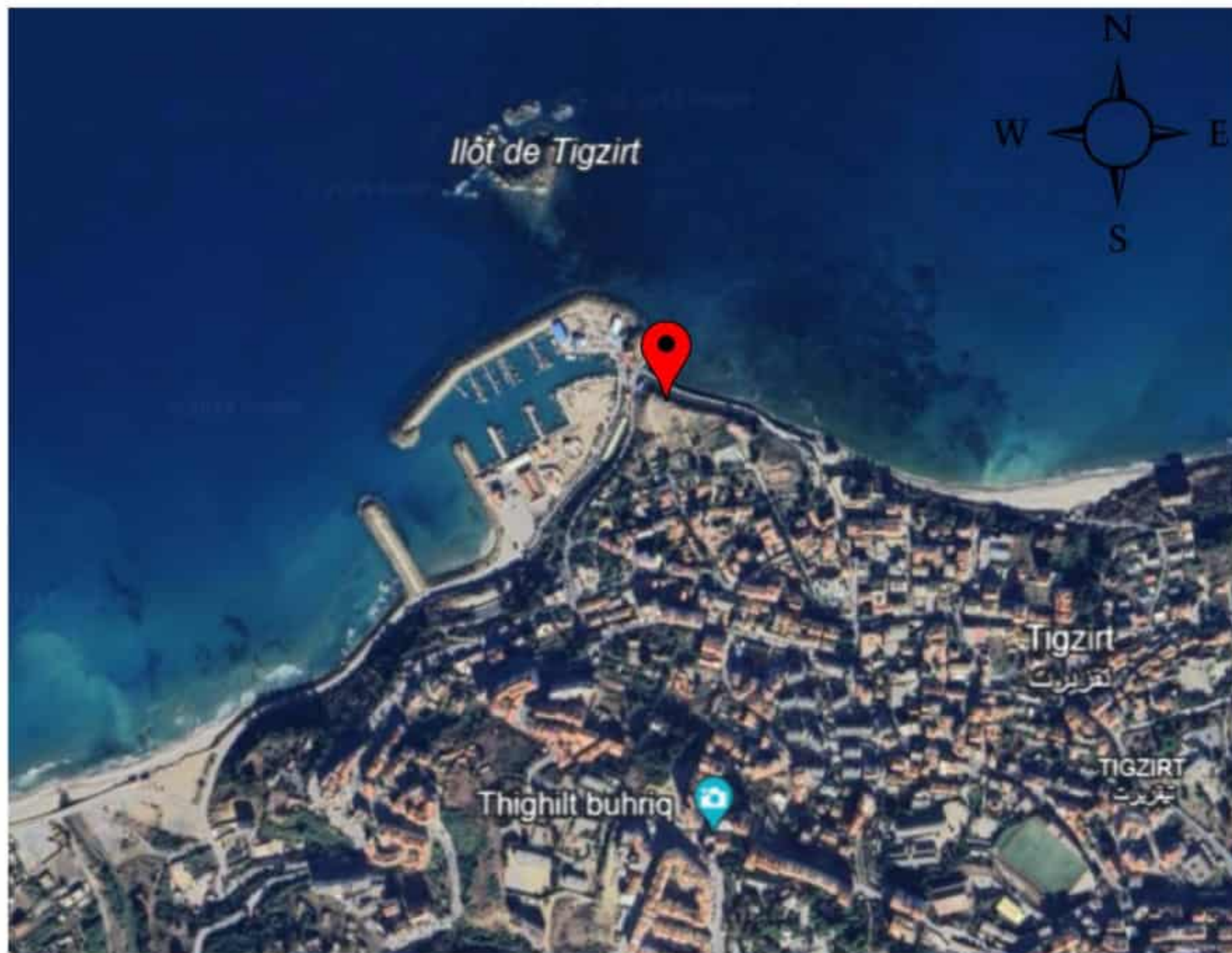
Examiné par :

Mr Khatabi lahcen

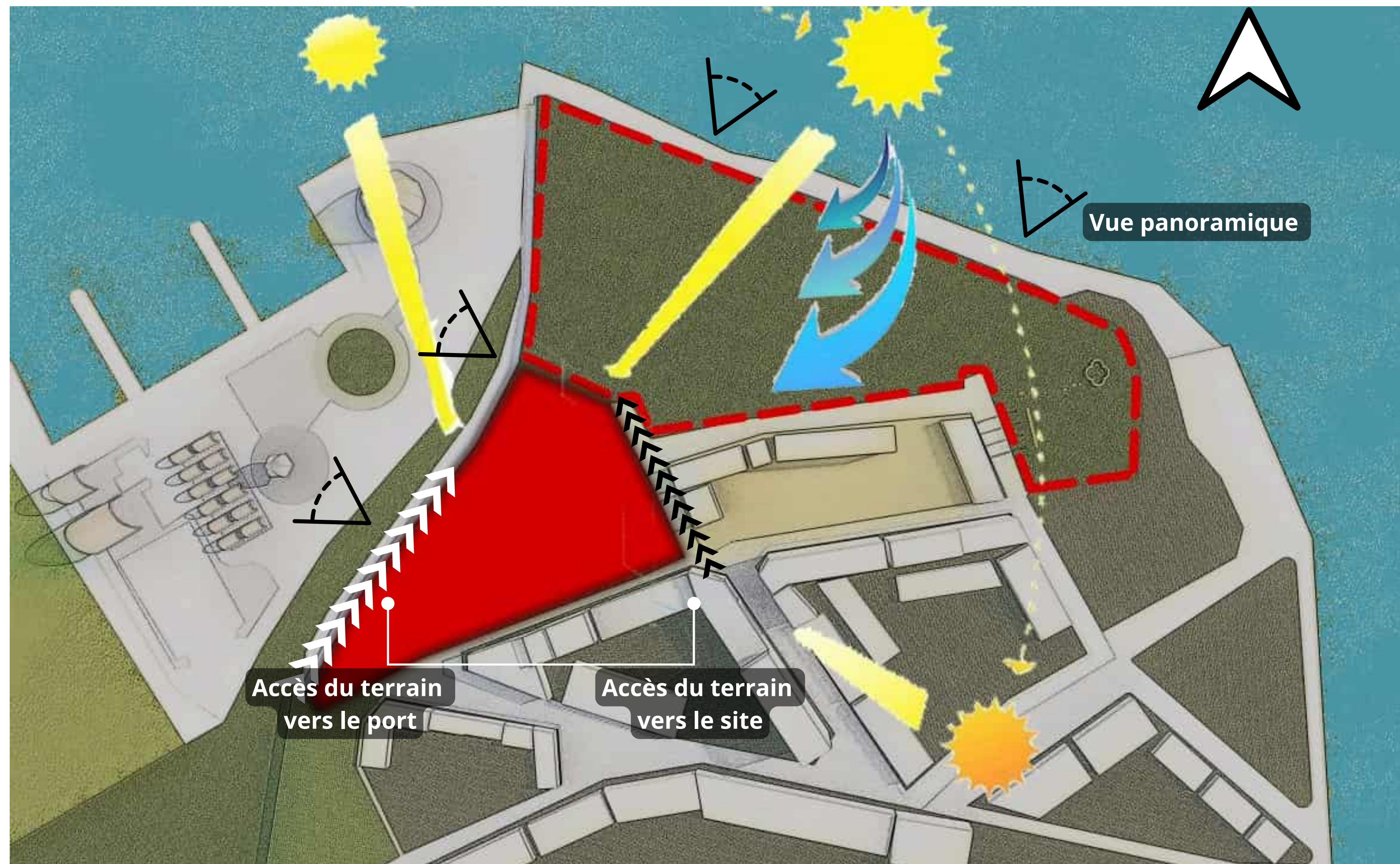


SOMMAIRE

- plan de situation
- carte synthétique d'analyse de site
- genèse du projet
- plan de masse 1/1000
- plan de masse 1/500
- les vues en 3d
- les plans
- les coupes
- les façades
- ces

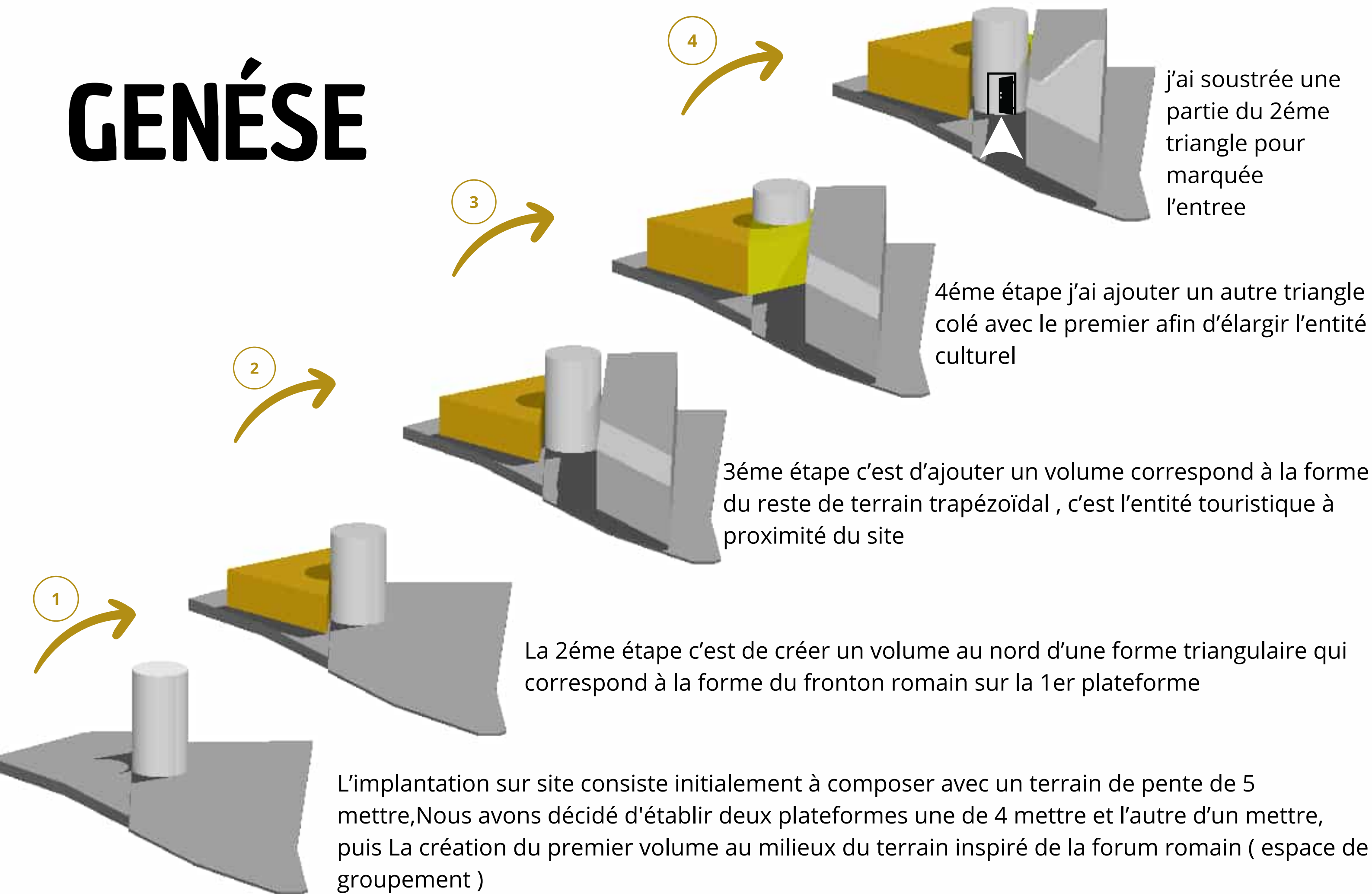


plan de situation



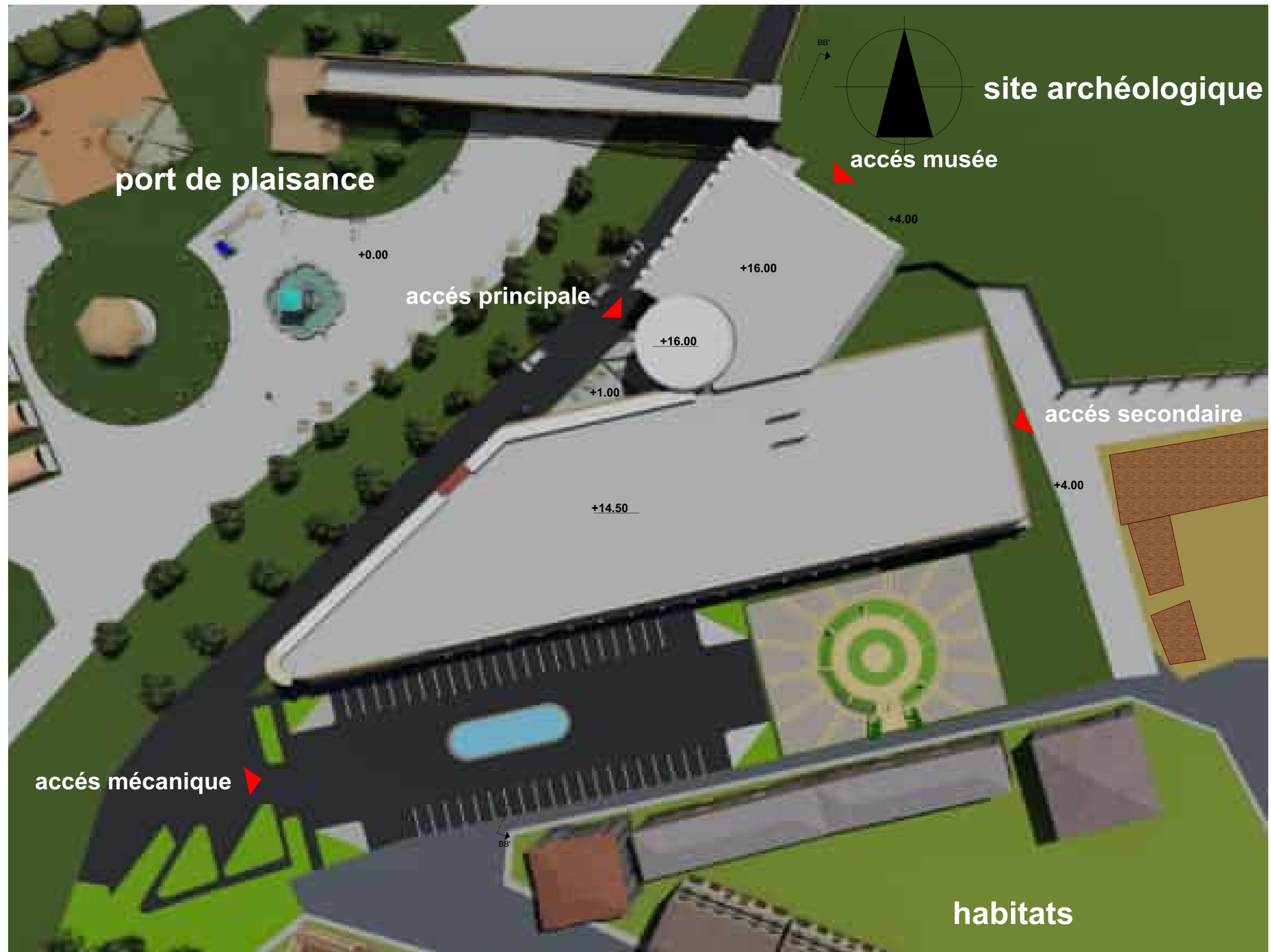
carte synthétique d'analyse de site

GENÉSE

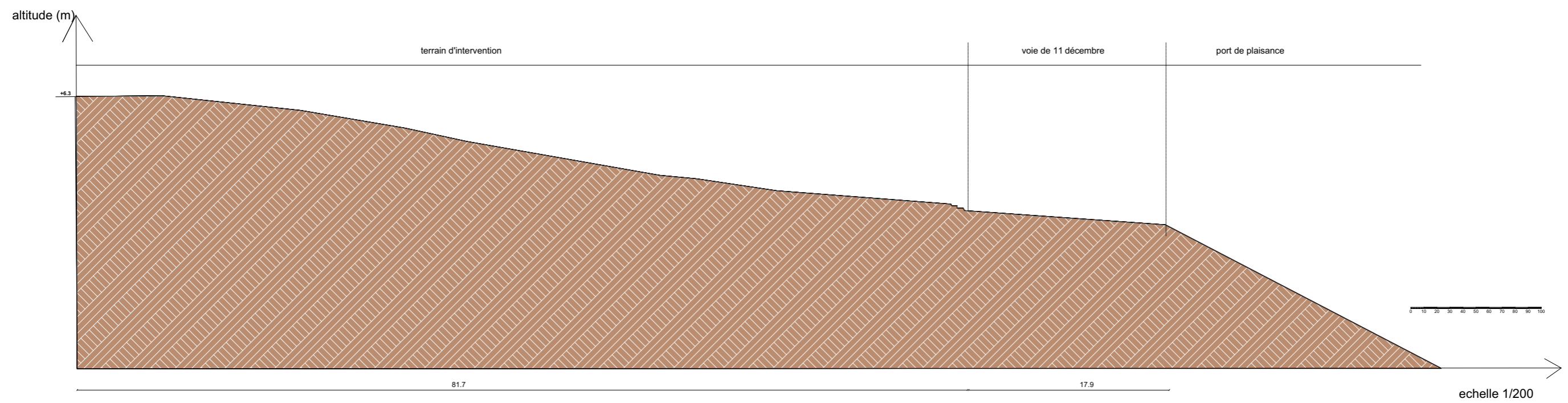




plan de masse 1/1000



plan de masse 1/500



coupe schématique du site BB'

LES VUES 3D





façade principale 3d



façade principale 3d



façade secondaire 3d



l'angle du projet







plan de masse 3D

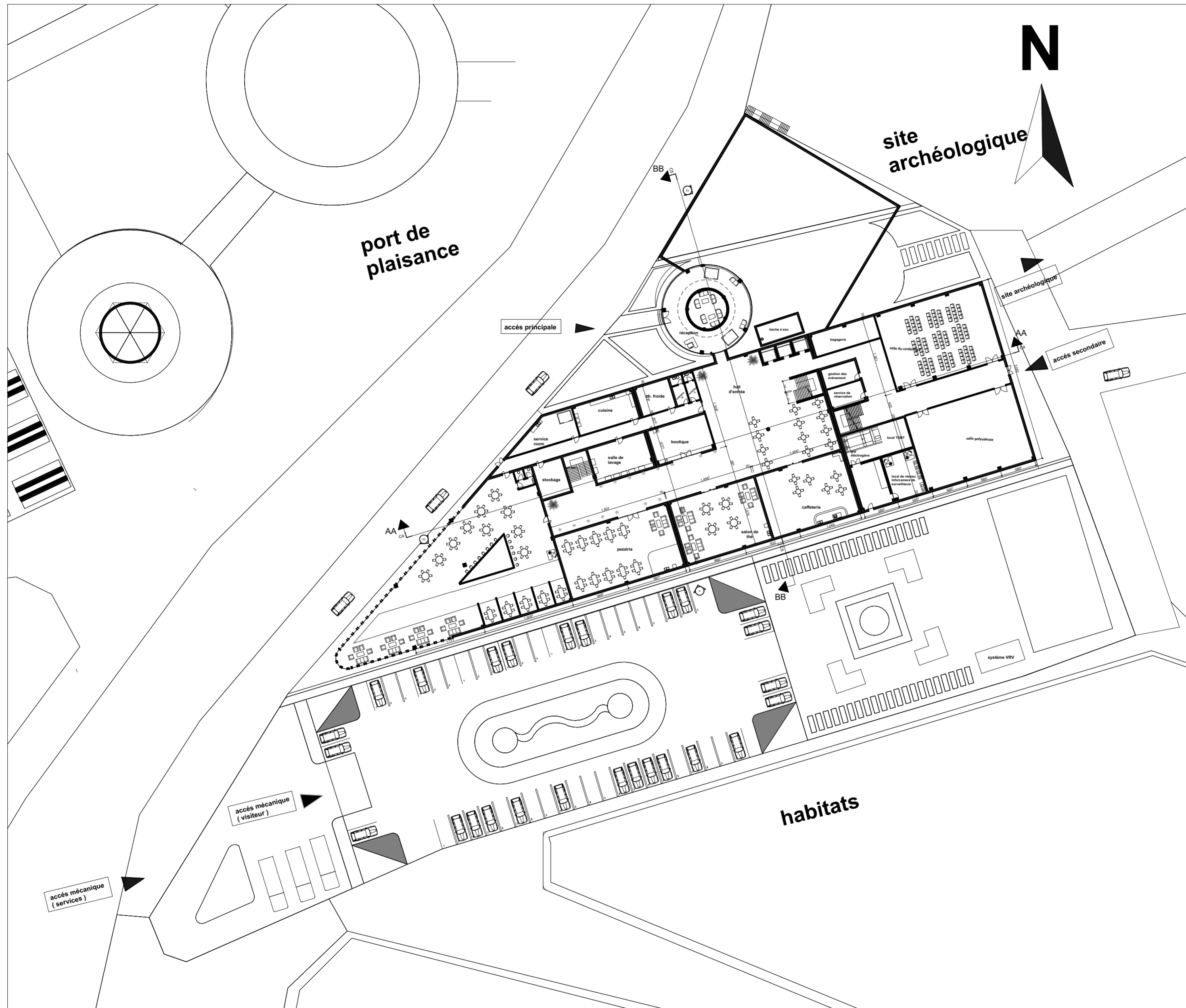






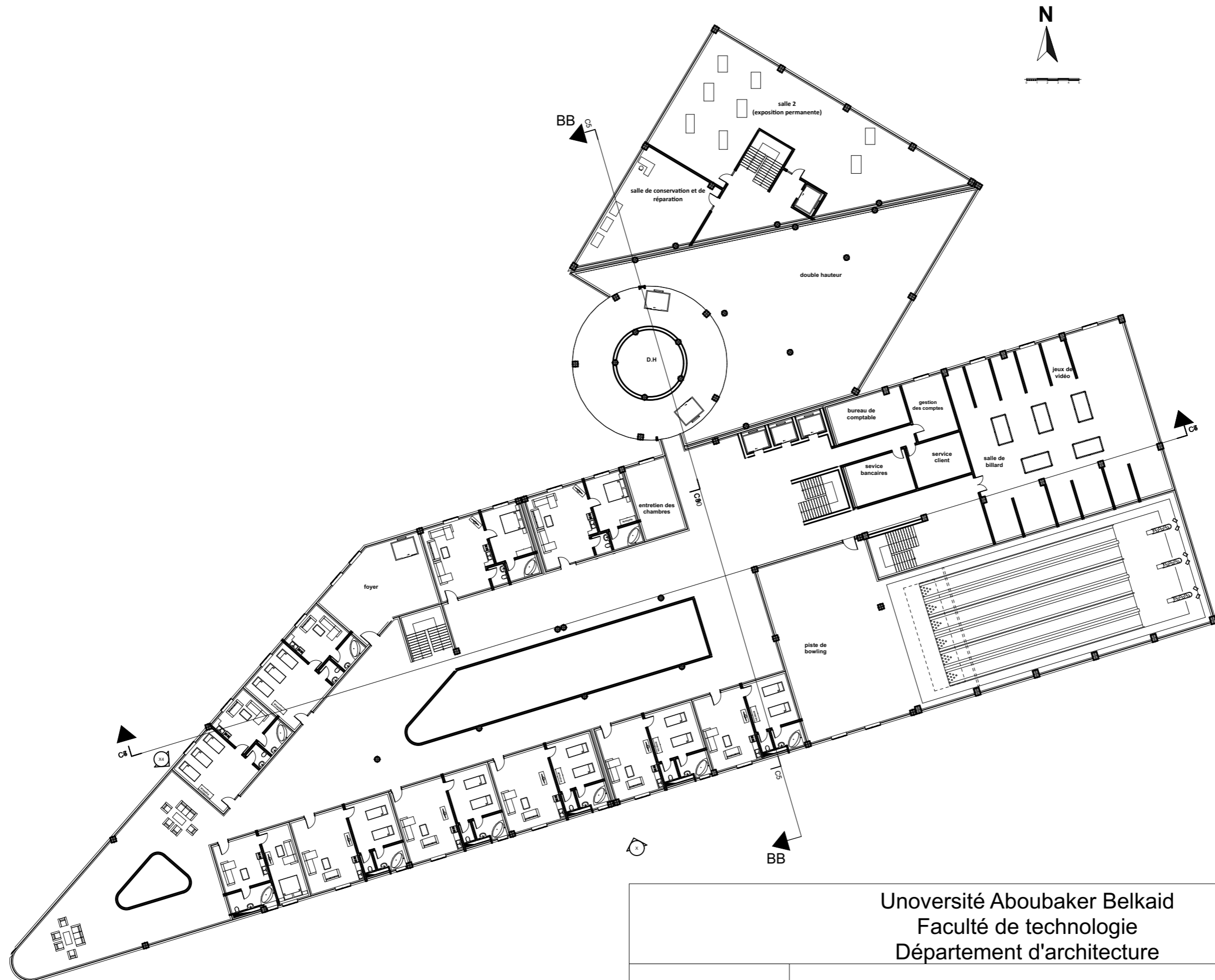
LES PLANS





Plan de RDC

Ech:1/500		A2		Université Aboubaker Belkaid Faculté de technologie Département d'architecture		Chammouma Ichrak Souad	
				plan de Rez de chaussée		23/05/2024	



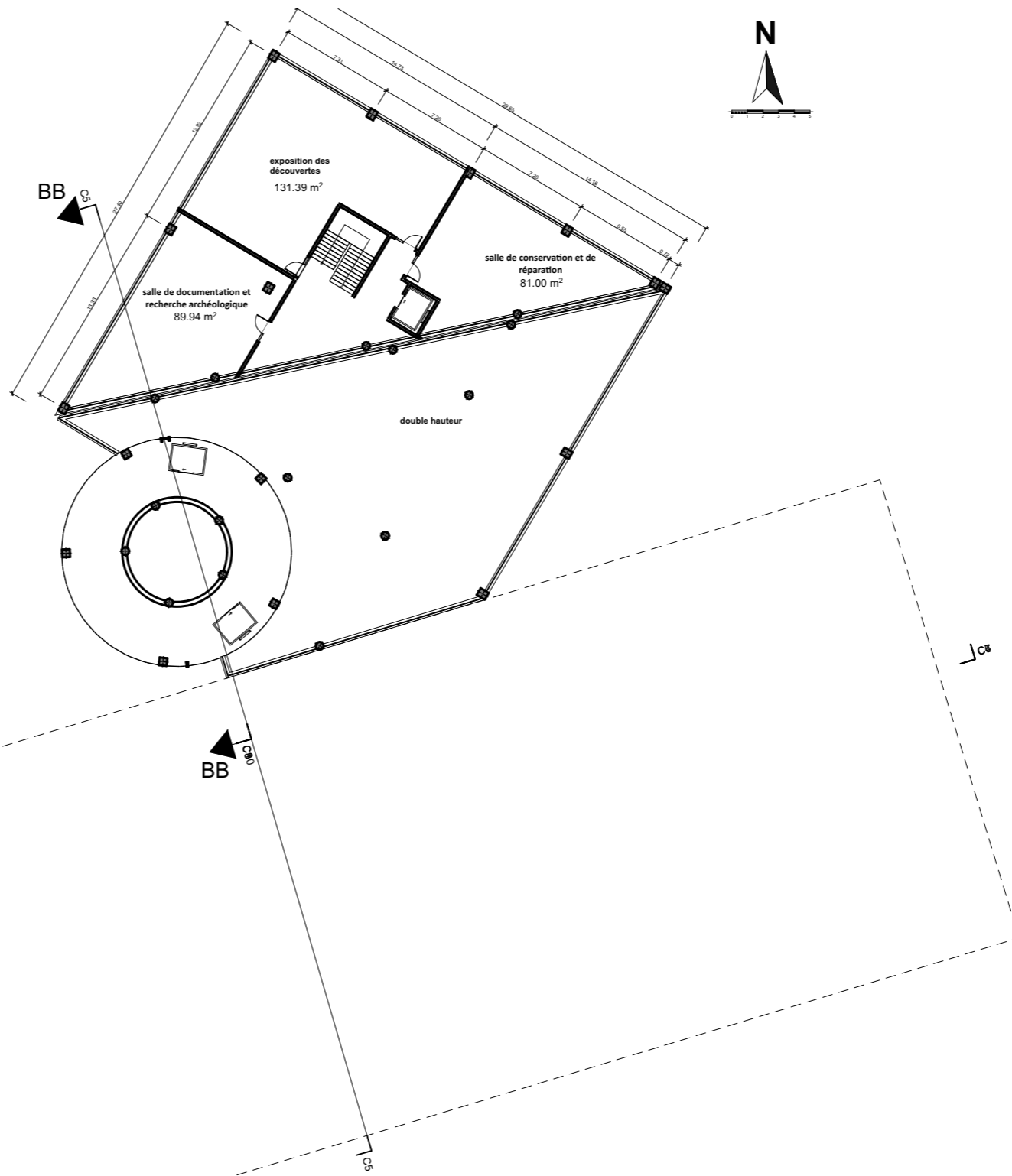
Unoversité Aboubaker Belkaid
 Faculté de technologie
 Département d'architecture

plan du 2éme étage

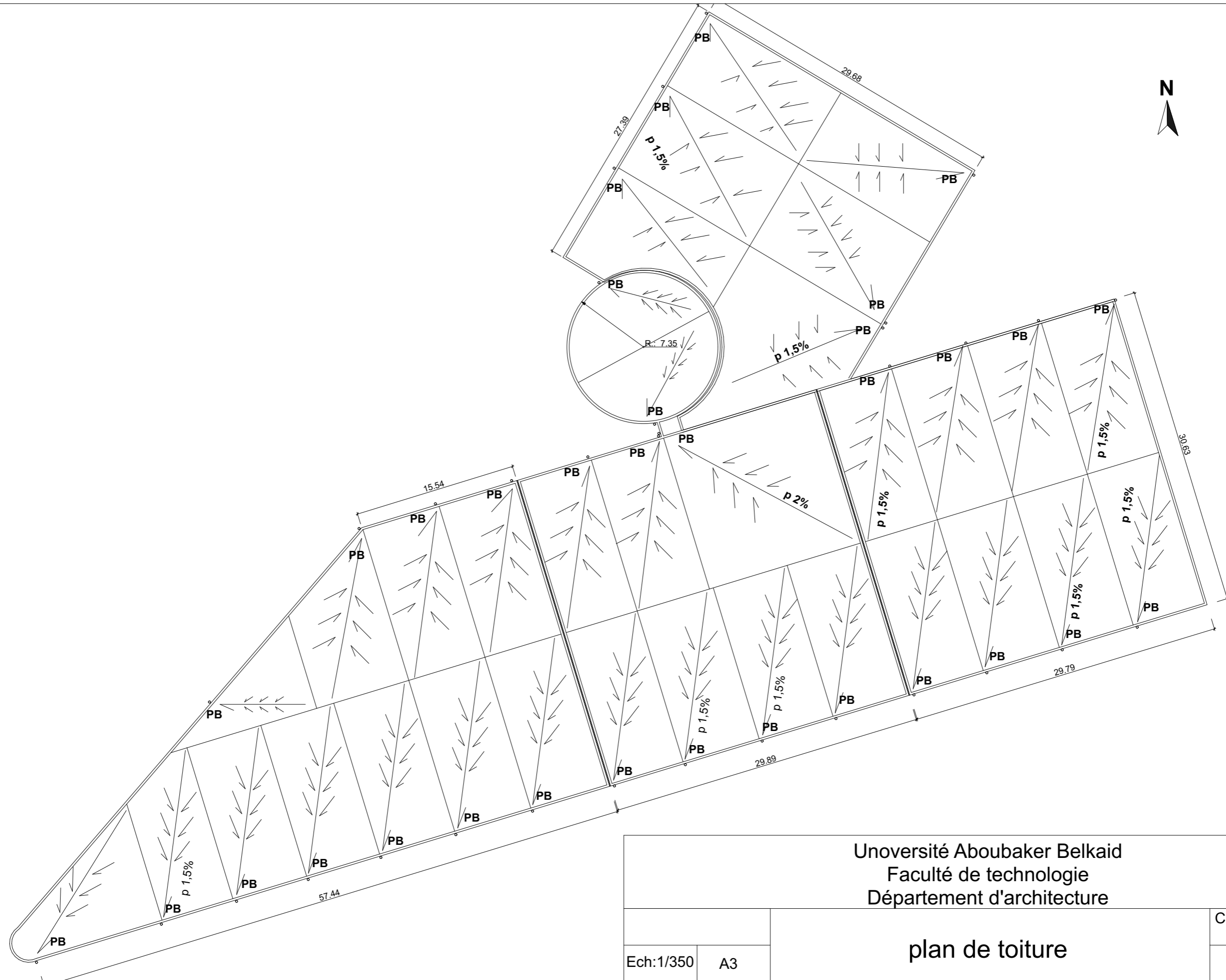
Chammouma Ichrak
 Souad

26/05/2024

A3



		Unoversité Aboubaker Belkaid Faculté de technologie Département d'architecture	
		plan du 3éme étage	Chammouma Ichrak Souad
A3			26/05/2024



Unoversité Aboubaker Belkaid
 Faculté de technologie
 Département d'architecture

Ech: 1/350 A3

plan de toiture

Chammouma Ichrak
 Souad
 23/05/2024



COUPES ET FAÇADES



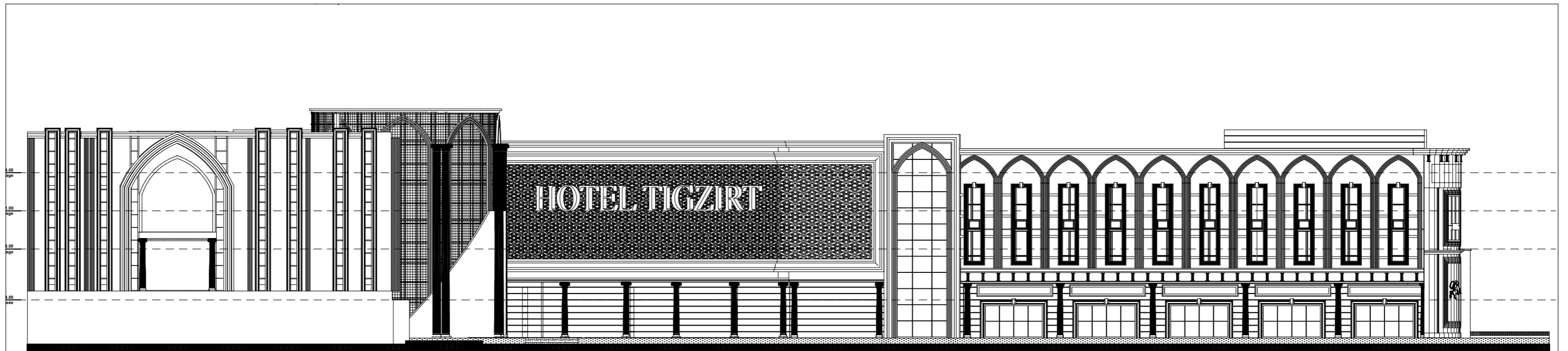
façade secondaire



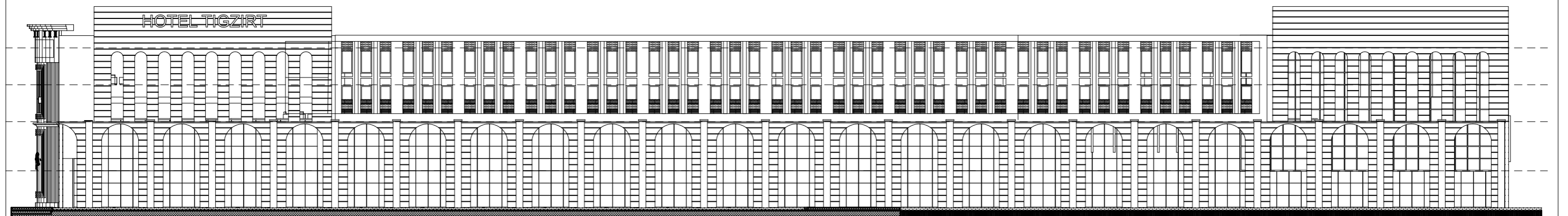
façade latérale



façade principale



façade principale



façade secondaire

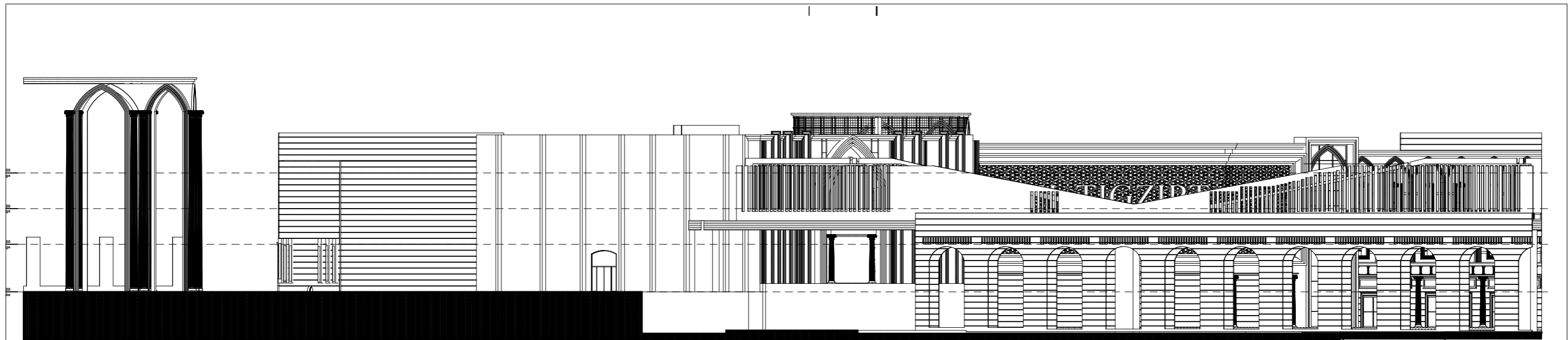
université Aboubaker Belkaid
 faculté de technologie
 département d'architecture

A3

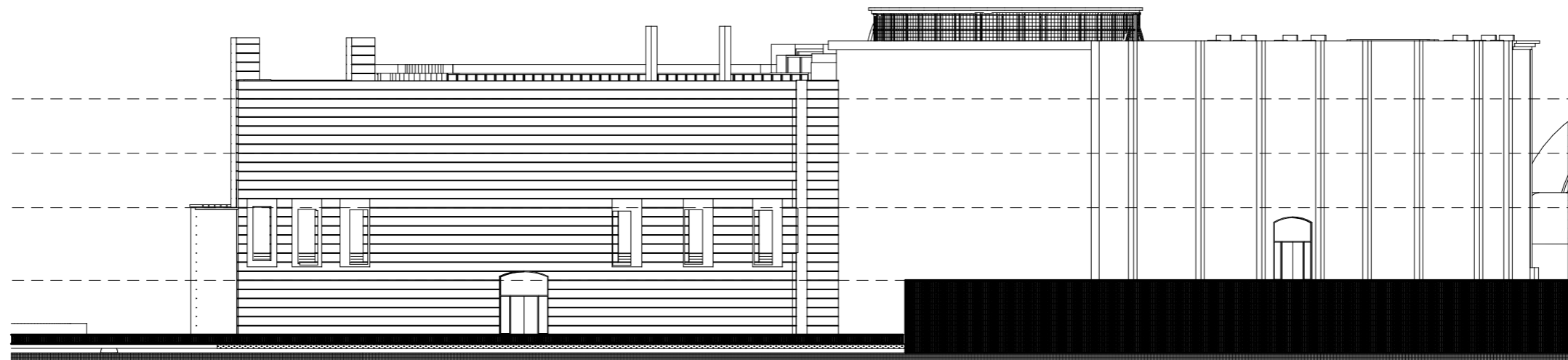
les façade de l'hotel

CHAMMOUMA Ichrak
 souad

23/05/2024



façade nord



façade est

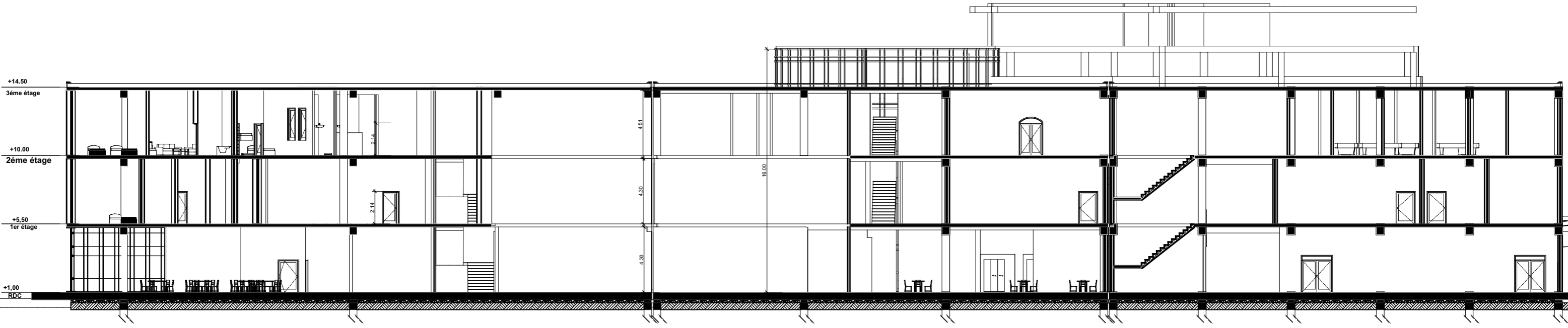
université Aboubaker Belkaid
 faculté de technologie
 département d'architecture

A3

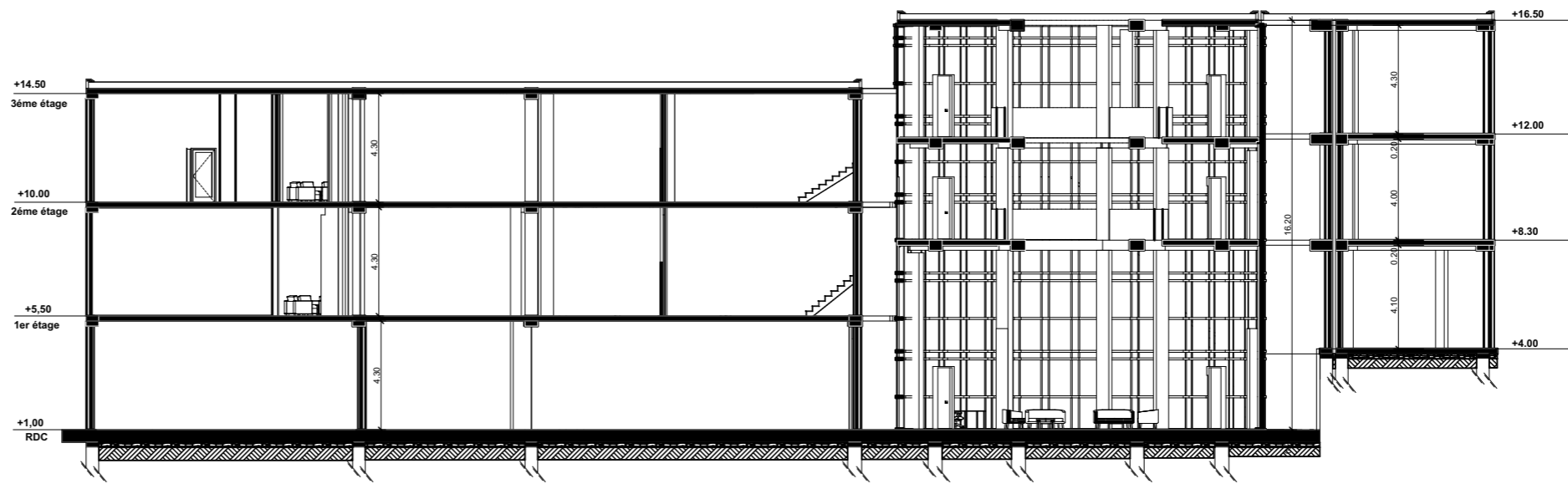
les façade de l'hotel

CHAMMOUMA Ichrak
 souad

23/05/2024



coupe AA



coupe BB

Université Aboubaker Belkaid
 faculté de technologie
 département d'architecture

les coupes de l'hotel

Chammouma Ichrak
 Souad

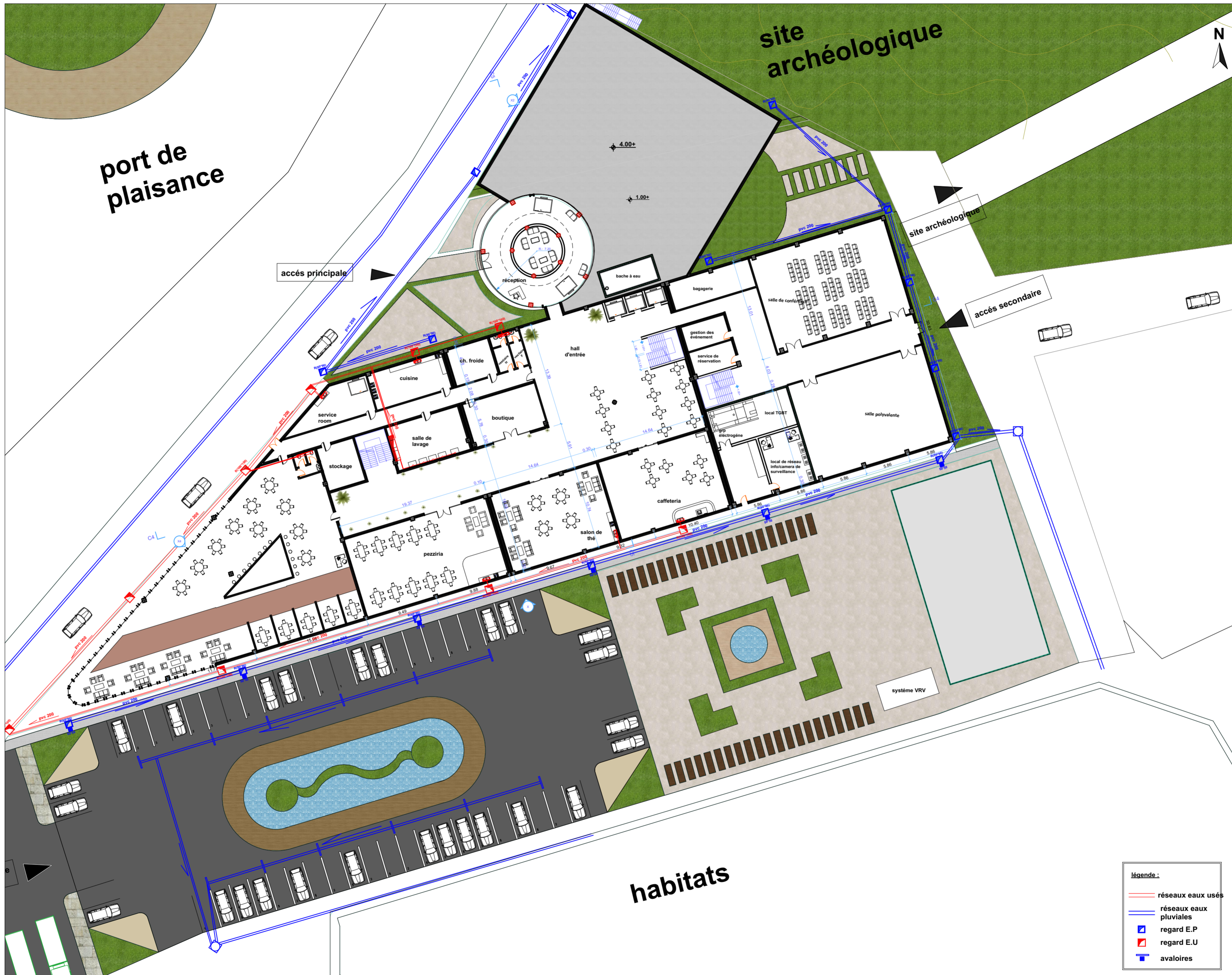
23/06/2024

1/250

A3



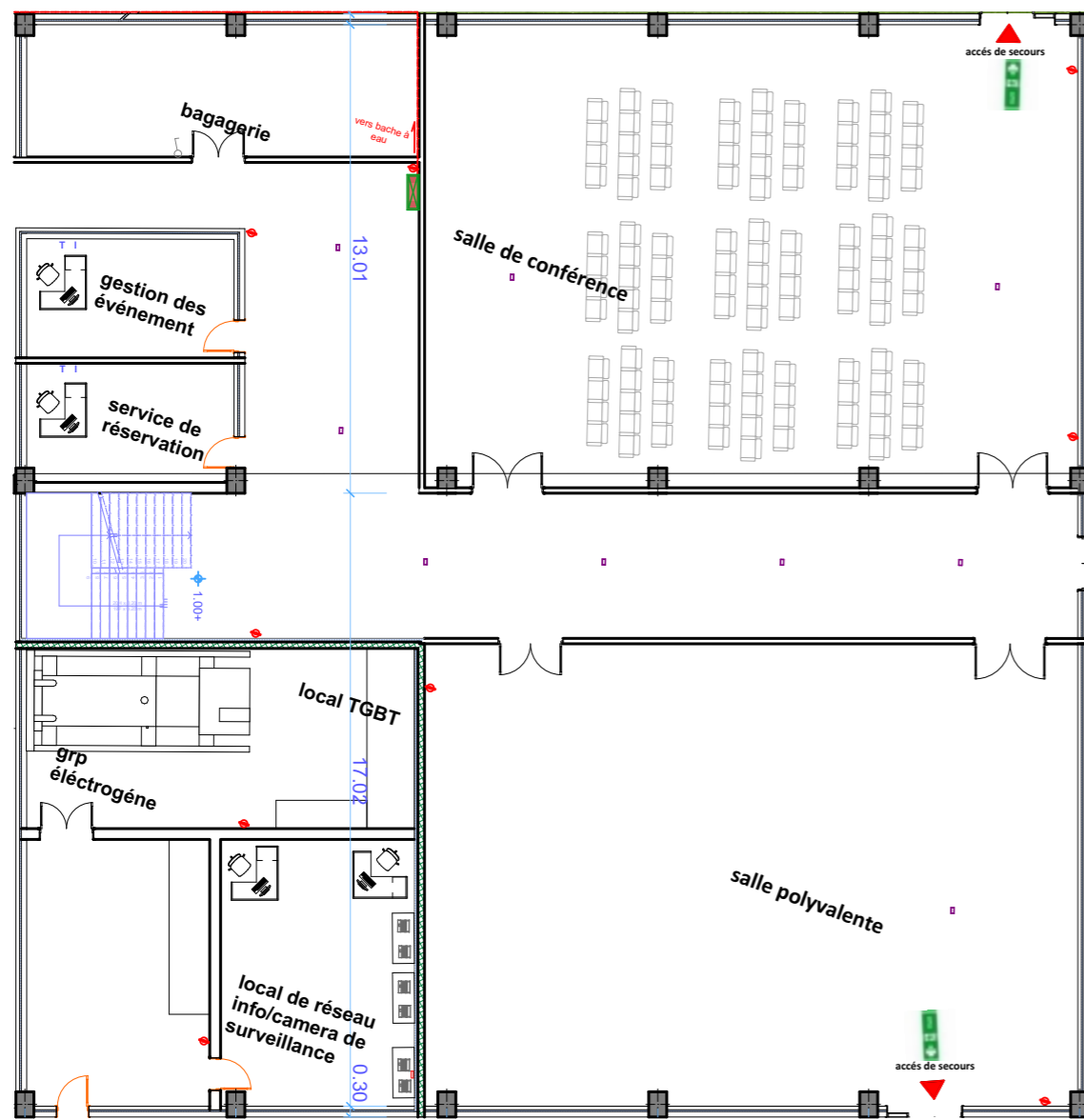
PLANS CES



plan d'assainissement

Unoversité Aboubaker Belkaid
 Faculté de technologie
 Département d'architecture

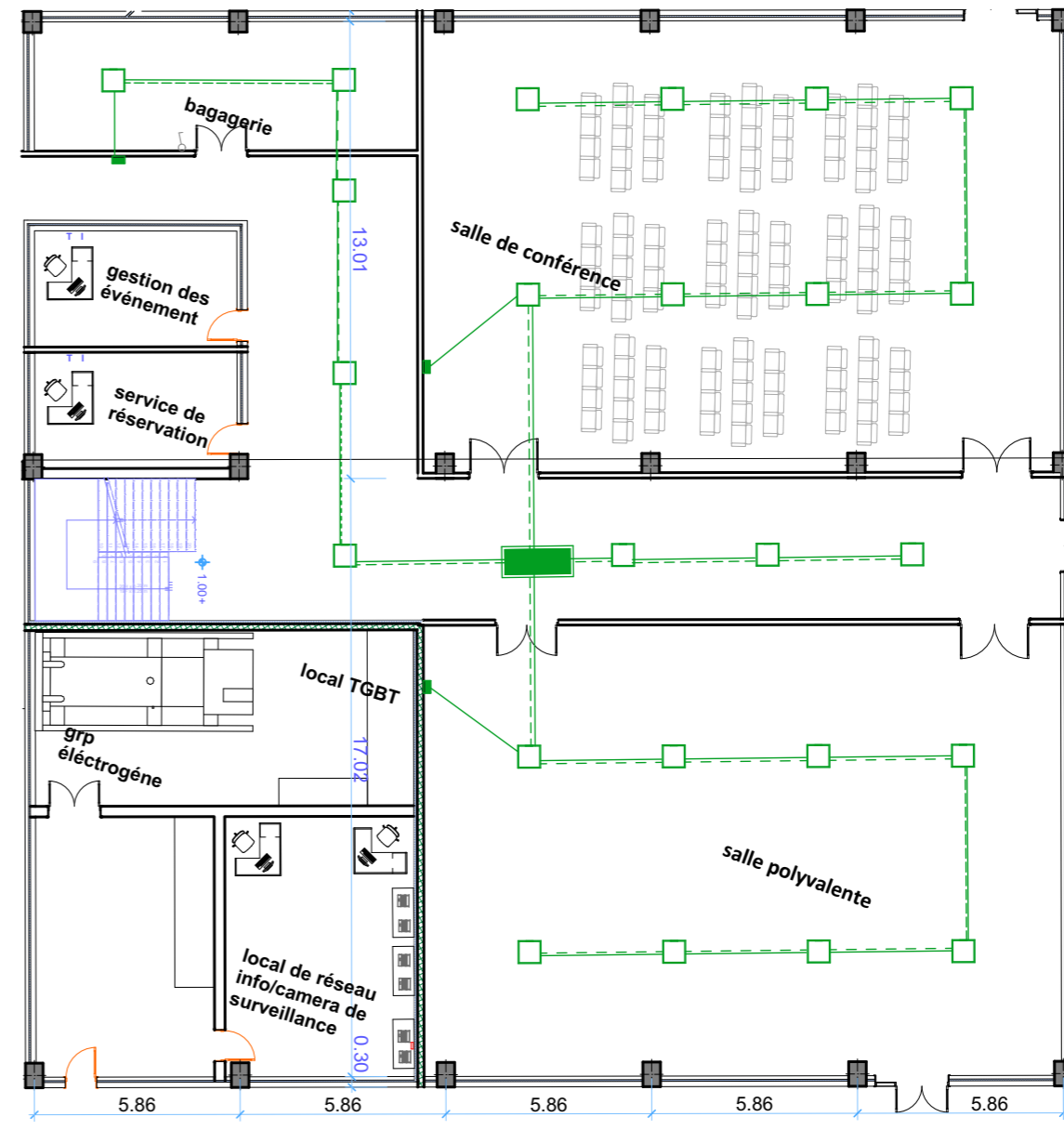
A2	plan d'assainissement	Chammouma Ichrak Souad
		23/05/2024



légende:

- évacuation vers l'extérieur
- détecteur incendie
- extincteur
- poste d'incendie
- conduite d'eau

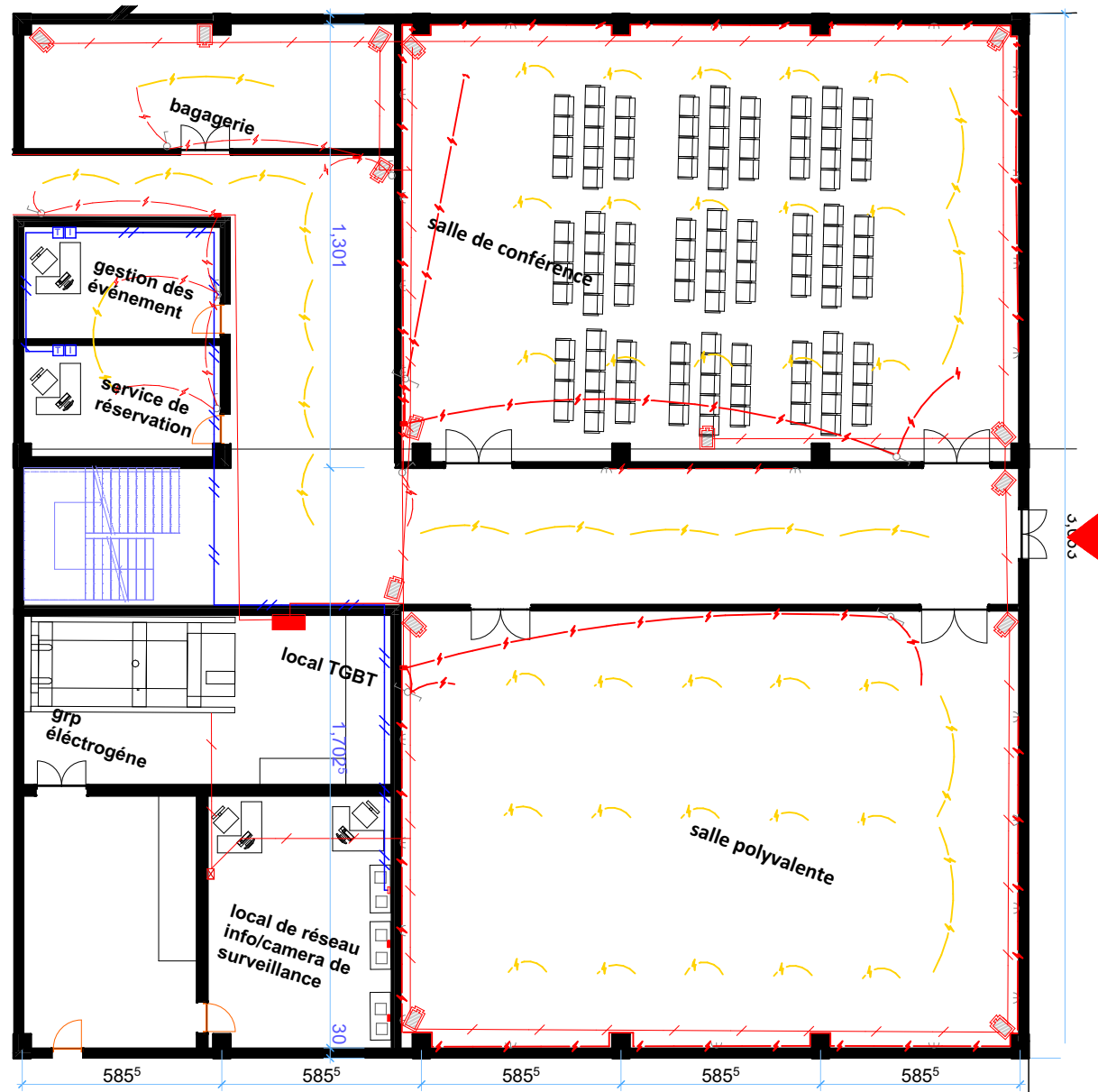
plan de sécurité contre l'incendie 1/200



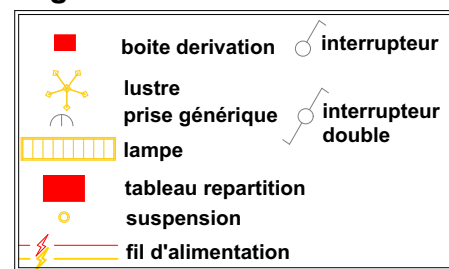
légende:

- boite de commande
- générateur d'air
- conduite d'eau glacée (aller)
- conduite d'eau glacée (retour)
- climatisateur cassette plafond

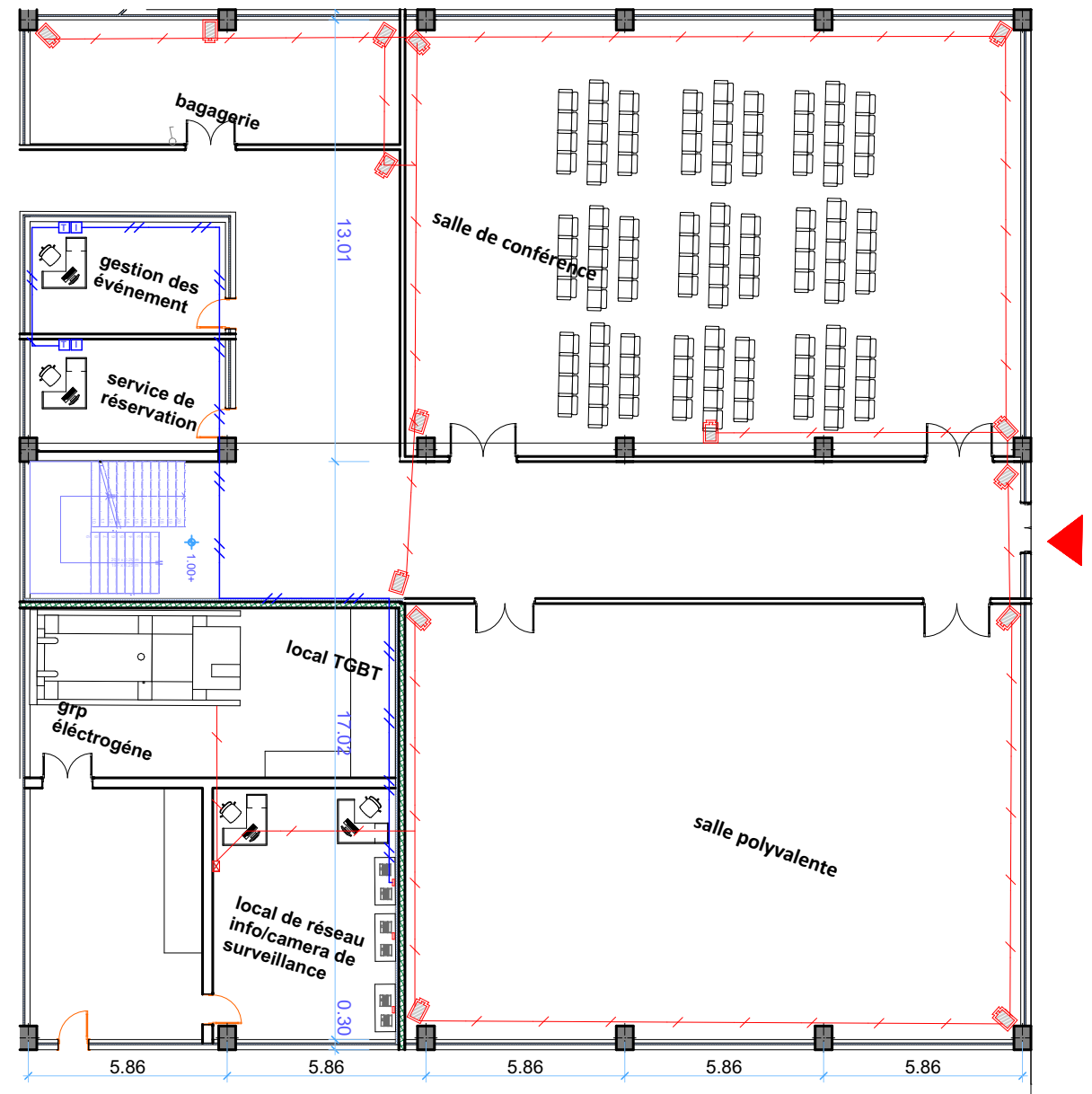
plan de climatisation 1/200



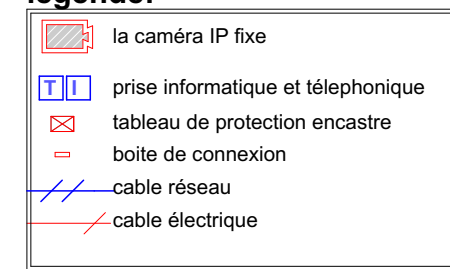
légende:



plan courant fort 1/200



légende:



plan courant faible 1/200